

SDT Grande Région

Une stratégie opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région

Luxembourg, le 7 octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. DIAGNOSTIC PROSPECTIF	6
2. ENJEUX TRANSVERSAUX DE LONG TERME	10
3. LA VISION PROSPECTIVE DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA GRANDE RÉGION	14
3.1. Introduction générale : une Grande Région transfrontalière au cœur de l'Europe et d'un monde en transitions	14
3.2. Finalités de la vision prospective	16
3.2.1. Une Grande Région plus compétitive et innovante, par ses savoirs et ses complémentarités endogènes	16
3.2.2. Une qualité de vie et un bien-être à la hauteur des transitions - climatiques, écologiques, énergétiques, démographiques, socio-économiques, alimentaires visant une véritable cohésion sociale et territoriale	17
3.2.3. Un marché du travail transfrontalier et partagé, fondé sur des filières communes de formation	18
3.2.4. Un développement métropolitain polycentrique articulé sur une mobilité et une connectivité bas-carbone	18
3.2.5. Un cadre d'orientation et de coordination à long terme qui s'inscrit dans une logique multiniveaux	19
3.3. Conclusion : la mise en œuvre d'un projet de long terme ancré territorialement et articulé selon trois échelles de coopération	19
4. STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA GRANDE RÉGION	21
4.1. Axes stratégiques du Schéma de Développement territorial de la Grande Région	21
4.1.1. Anticiper, accompagner, orienter les transitions pour pouvoir agir sur la gestion des ressources	24
4.1.2. Améliorer les services et favoriser l'implantation équilibrée des activités au bénéfice des populations	27
4.1.3. Développer des territoires ruraux et urbains décarbonés et résilients	29
4.1.4. Faire évoluer ensemble les projets et les structures du territoire en impliquant davantage les citoyennes et citoyens	31
4.2. Actions opérationnelles et idées de projets de mise en œuvre du SDTGR	33
4.2.1. Anticiper, accompagner, orienter les transitions pour pouvoir agir sur la gestion des ressources	33
4.2.2. Améliorer les services et favoriser l'implantation équilibrée des activités au bénéfice des populations	39
4.2.3. Développer des territoires ruraux et urbains décarbonés et résilients	48
Au niveau de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg	55
Au niveau des territoires transfrontaliers de proximité	59
4.2.4. Faire évoluer ensemble les projets et les structures du territoire en impliquant davantage les citoyennes et citoyens	62
Au niveau de la Grande Région dans son ensemble	62
Au niveau de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg	66
Au niveau des territoires transfrontaliers de proximité	66
5. TRANSPOSITION/INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE SDTGR DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION TERRITORIALE DES VERSANTS DE LA GRANDE RÉGION	67
6. 35 IDÉES DE PROJETS	71

ANNEXE 1	
METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE TRAVAIL PROSPECTIF, STRATEGIQUE ET PARTICIPATIF	72
ANNEXE 2	
SMART SPECIALISATION COOPERATION – MORE OPPORTUNITIES FOR HIGHER RETURNS ON INVESTMENT THROUGH THE SDTGR/REKGR PROJECT?	76
ANNEXE 3	
TABLEAU SYNTHETIQUE DES 35 IDEES DE PROJETS RECEPTIONNEES SUITE A L’APPEL A LANCE LE 8 AVRIL 2020	82

Introduction

Le processus d'élaboration d'un schéma de développement territorial a été lancé en 2009 sous la présidence luxembourgeoise du sommet de la Grande Région et est étroitement lié au développement d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT). La Grande Région vise ainsi à atteindre la masse critique européenne nécessaire pour accroître sa visibilité, sa compétitivité et son attractivité.

Dans ce processus, le projet INTERREG V A – « Schéma de Développement territorial de la Grande Région SDTGR » qui se déroule entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2021, doit permettre d'aboutir à un schéma de développement territorial partagé par l'ensemble des acteurs de la Grande Région afin de stimuler l'innovation au sein de l'ensemble du territoire. L'élaboration de ce schéma s'appuie notamment sur l'identification des enjeux et plus particulièrement des opportunités qui découlent des dynamiques de développement socio-économiques en cours ainsi que sur la définition d'une vision prospective et d'une stratégie intégrée polycentrique et transfrontalière.

L'élaboration d'un schéma de développement territorial vise à répondre aux enjeux communs auxquels sont confrontés les territoires de la Grande Région, processus qui nécessite l'adhésion des parties prenantes. Dans ce cadre, un partenariat, composé de 25 opérateurs institutionnels et scientifiques ¹, a été mis en place afin de piloter le projet INTERREG V A GR SDTGR.

Le projet SDTGR travaille en coopération étroite avec les projets Interreg V A Grande Région UniGR – Center for Border Studies et MMUST afin d'assurer une cohérence d'ensemble et un transfert de connaissances entre les acteurs scientifiques, institutionnels et opérationnels.

Ce document présente les enjeux de long terme, la vision prospective ainsi que la stratégie opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région dans le cadre du projet INTERREG V A - Schéma de Développement territorial de la Grande Région SDTGR. Sa consolidation a été réalisée en étapes successives, partant de la réalisation d'un diagnostic territorial et prospectif pour formuler graduellement une stratégie confortée par des axes stratégiques, des actions opérationnelles et des idées de projets, en passant par la formulation d'une vision prospective composée de finalités.

Six sections structurent le document :

- Les **première, deuxième et troisième sections** présentent les principaux éléments issus de la phase prospective à savoir le diagnostic prospectif, les enjeux de long terme et la vision prospective du Schéma de Développement territorial de la Grande Région SDTGR ;
- Les **quatrième et cinquième sections** développent la stratégie opérationnelle de mise en œuvre du SDTGR déclinée en axes stratégiques, actions opérationnelles et idées de projets ainsi qu'un aperçu de la transposition du SDTGR dans les documents de planification territoriale des différents versants de la Grande Région ;
- La **sixième section** regroupe des idées de projets qui pourront venir nourrir les actions opérationnelles et les premières idées de projets qui les habitent.

Remarque importante concernant les idées de projets listés dans le document :

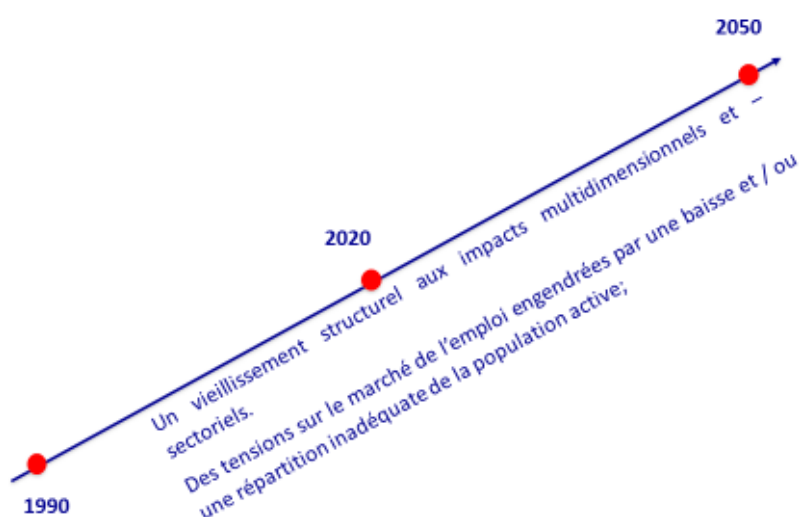
Faisant suite à un appel lancé le 8 avril 2020, une série d'idées de projet ont été transmises au partenaires du projet Interreg SDTGR. Ces dernières sont reprises dans le présent document, quatrième et sixième parties, en tant qu'idées de projets pouvant mettre en œuvre et rendre opérationnelle la présente stratégie de développement. Parmi les idées soumises, plusieurs sont jugées prometteuses d'un point de vue de l'aménagement du territoire et sont ainsi susceptibles de garantir la réalisation des objectifs retenus. Nonobstant, ces idées nécessitent une analyse plus approfondie sein du partenariat de projet. Par ailleurs il est important de noter que la reprise de ces idées de projet dans le présent document n'implique et n'induit en aucun cas un engagement financier, politique ou tout autre vis-à-vis des porteurs de projets.

1 Le partenariat du projet SDTGR se compose de 25 opérateurs : Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'aménagement du territoire du Grand-Duché, Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Liser), Université de Liège, Université libre de Bruxelles, Université catholique de Louvain, Aix-Marseille Université, Ministerium für Inneres, Bauen und Sport Saarland, Ministerium des Innern und für Sport Rheinland-Pfalz, Moselle Attractivité, Préfecture de région Grand Est, Région Grand Est, Conseil Départemental de la Meuse, Conseil Départemental de la Moselle, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Service Public de Wallonie Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie, IDELUX, Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC), EuRegio SaarLorLux + asbl, Réseau de villes QuattroPole Luxembourg - Metz - Saarbrücken – Trier, GECT Alzette Belval, de l'Université de la Grande Région – UniGR a.s.b.l., Regionalverband Saarbrücken, Struktur- und Genehmigungsdirektion Nord Koblenz, Planungsgemeinschaft Region Trier, Ville de Kaiserslautern.

1. DIAGNOSTIC PROSPECTIF

Partant des quatre thématiques identifiées et validées par les ministres et responsables politiques en charge de l'aménagement du territoire et du Sommet de la Grande Région (Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux et sociaux associés, Mobilité, Développement économique, Environnement-Energie), une série d'indicateurs a été sélectionnée pour analyser et cartographier les dynamiques socio-spatiales et environnementales à l'oeuvre au sein de la Grande Région. Après approbation par le comité de pilotage du projet, les données ont été collectées par le SIG-GR et ont permis au comité scientifique de réaliser un diagnostic territorial qui constitue une étude préliminaire à l'élaboration d'un document stratégique partagé. L'analyse et la mise en discussion des cahiers thématiques¹ réalisés par le Comité scientifique avec les acteurs a permis de formuler quatre trajectoires tendancielle qui constituent des représentations de l'évolution, modélisées sur le long terme, du système de variables prises en compte par chacun des diagnostics.

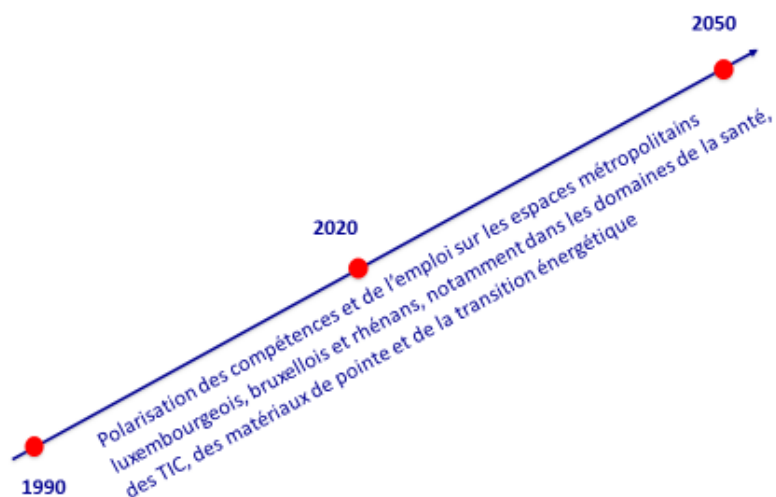
Les dynamiques démographiques et les besoins territoriaux et sociaux



La trajectoire relative aux **dynamiques démographiques et aux besoins territoriaux et sociaux** est caractérisée par une structure polycentrique masquée par le leadership métropolitain luxembourgeois et les interdépendances territoriales qui en sont induites. Elle présente de fortes hétérogénéités démographiques entre des territoires en croissance exceptionnelle depuis 2000 (Grand-Duché et Brabant wallon) et des territoires en contraction (Vosges, Meuse, Sarre) même malgré la forte croissance économique (Rhénanie Palatinat). En outre, à part au Luxembourg et en Wallonie, la population des moins de 20 ans a connu une forte décroissance depuis 2000. L'augmentation de la population âgée de plus de 65 ans a progressé depuis 2000 pour approcher des 20% faisant croître ainsi le taux de dépendance qui atteint des niveaux de 40 %, voire même plus que 40% dans les Vosges, la Meuse, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre. Les projections démographiques prévoient une augmentation de près de 40 % de la population âgée de + 65 ans d'ici à 2050.

¹ https://amenagement-territoire.public.lu/fr/actualites/2019/05_2019/SDTGR_cahiers_thematiques.html.

Développement économique



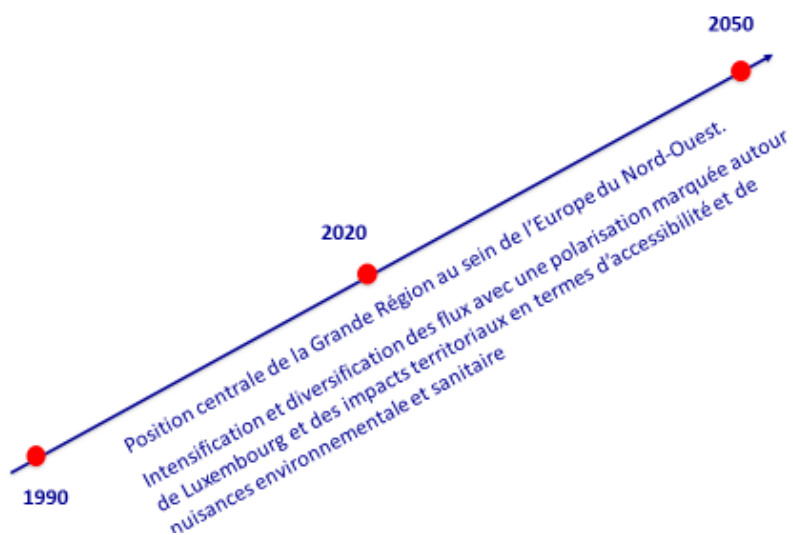
La trajectoire portant sur **l'évolution du développement économique** se marque par des effets métropolitains luxembourgeois et bruxellois ainsi que des importantes conurbations de la vallée du Rhin (Rhin Ruhr, Rhin-Main et Rhin-Neckar) sur la Grande Région, effets moins visibles sur les villes moyennes wallonnes et lorraines très affectées par le chômage.

On observe un fort différentiel en termes d'emploi, et plus encore d'investissements, entre le Grand-Duché et les territoires qui le bordent. En outre, les territoires de Sarre, Lorraine et Wallonie - sauf le Brabant wallon - sont fragilisés par l'étendue des friches industrielles qui génèrent des coûts de réhabilitation astronomiques. Les friches offrent par ailleurs des opportunités de re-végétalisation et de diminution de la surface imperméabilisée.

Les complémentarités existantes entre les territoires au niveau de leur *smart specialisation*, dans les domaines de la santé, des TIC, des matériaux de pointe et de la transition énergétique, ne font pas l'objet de suffisamment de collaborations et celles-ci risquent par ailleurs de rester limitées, car les différents versants composant la Grande Région ne consacrent chacun qu'une petite partie de leur PIB à la recherche-développement.

Par contre, en matière d'enseignement supérieur et de recherche universitaire, les collaborations internes à la Grande Région sont en plein développement suite notamment aux dynamiques générées par l'Université de la Grande Région qui permettront de renforcer les synergies dans le domaine de l'innovation (ex : UniGR-Center for Border Studies, UniGR-CIRKLA).

Mobilité des personnes et des marchandises

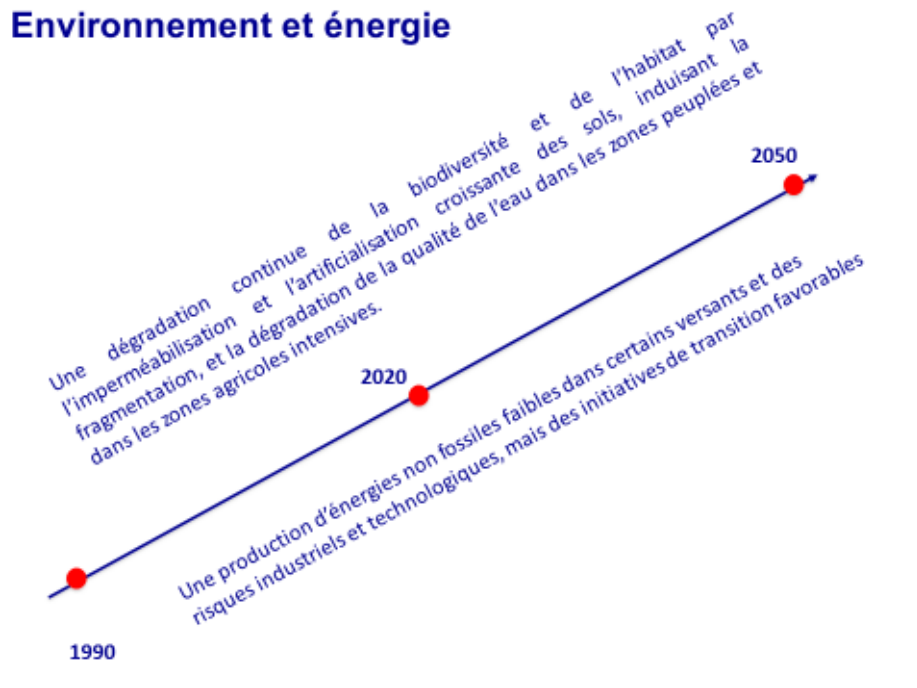


Une première dimension qui caractérise la **trajectoire liée à la mobilité des personnes et des marchandises** consiste en la position centrale de la Grande Région au sein de l'Europe étant donné qu'elle sera traversée par quatre des neuf corridors prioritaires. Diverses connexions autoroutières prioritaires programmées en vue de répondre aux discontinuités frontalières entre les territoires de la Grande Région permettront de favoriser le développement métropolitain (connexions aux aéroports intercontinentaux), réduire la congestion et augmenter l'attractivité du territoire.

La trajectoire est également caractérisée par des axes de circulation qui se concentrent sur le sud du Luxembourg, où le nombre de travailleurs en perpétuelle augmentation a des conséquences en termes d'accessibilité, ainsi que sur les espaces frontaliers du nord de la Lorraine et de l'est de la Wallonie provoquant la saturation de certains tronçons sur le réseau de transport, tandis que les réseaux transfrontaliers souffrent de discontinuités notamment multimodales. Les connexions ferroviaires sont en repli sur Bruxelles-Bâle, via Luxembourg, et détournées via Reims depuis 2016. L'ICE Paris - Frankfurt-am-Main par Saarbrücken-Kaiserslautern et Mannheim est menacé par le TGV Est qui connecte heureusement le sud de la Grande Région à Paris et Strasbourg.

La trajectoire se traduit enfin par une prise de conscience progressive de l'importance des modes alternatifs de transports moins consommateurs d'énergie et moins producteurs de carbone, de la pertinence des déplacements collectifs et de l'intérêt de l'utilisation des NTIC comme outils de régulation.

Environnement et énergie



La trajectoire relative à **l'environnement et l'énergie** à l'échelle de la Grande région se caractérise par une situation fragilisée par les dégradations héritées du passé, mais en transition vers des situations plus favorables.

Le territoire est marqué par une artificialisation du sol qui continue, mais à un rythme plus faible qu'auparavant et une imperméabilisation des sols plus élevée dans les zones périurbaines, une pollution de l'eau qui ne s'amenuise pas (particulièrement dans les zones agricoles ou plus urbanisées) et une consommation énergétique élevée. Des transitions sont actuellement en cours, mais elles évoluent différemment selon les territoires. C'est notamment le cas pour la transition énergétique, mais aussi pour la gestion de la biodiversité, les activités agricoles. En termes de production d'énergie renouvelable, la Rhénanie et la Sarre sont particulièrement avancées.

2. ENJEUX TRANSVERSAUX DE LONG TERME

Cette section présente les enjeux transversaux de long terme identifiés dans le cadre d'un processus participatif sur base du diagnostic territorial.

Enjeu 1 Équipements et services publics

Comment, dans la stratégie territoriale de la Grande Région, prendre en compte les forts contrastes démographiques de ses composantes pour mettre en œuvre des complémentarités en matière d'équipements, d'accessibilités et de services publics, notamment d'habitat, de santé, d'enseignement et de formation ?

La Grande Région constitue un territoire étendu, multilingue, contrasté, insuffisamment structurant dans un cadre européen et peine à mutualiser certaines réponses aux enjeux du vieillissement et de la santé pour permettre aux personnes de vieillir dans des conditions de bien-être. À quelle(s) échelle(s) et pour quels chantiers et infrastructures communs, la Grande Région doit-elle investir de manière suffisamment forte et innovante, en prenant en compte les efforts du passé, trop souvent négligés voir oubliés pour en tirer des expériences ?

Enjeu 2 Compétitivité et concurrence

Comment préserver la compétitivité des ressources humaines de la Grande Région dans un paysage de migrations internationales qui concernent autant les travailleurs faiblement qualifiés que très qualifiés et qui, dans une économie métropolitaine, vont renforcer les concurrences entre profils internationaux et profils locaux (pour les infirmier(e)s à domicile comme pour les bioingénieurs) ?

On ne peut considérer l'évolution de la population et de son volume uniquement en termes de fertilité, de natalité et de mortalité. Les facteurs les plus dynamiques d'évolution dans le monde et en Europe, donc aussi dans la Grande Région, sont ceux de l'immigration. Il s'agit d'une variable importante pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, de créativité sociale et technologique ainsi que de dynamisme entrepreneurial.

Enjeu 3 Anticipation des compétences

Comment anticiper une pénurie de population active et de compétences critiques dans la Grande Région à l'horizon 2040, en particulier dans les espaces ruraux et mal connectés ?

Avec 6,7 millions de personnes âgées entre 20 et 64 ans en 2016, la Grande Région présente globalement une part élevée de la population en âge de travailler. Toutefois, la baisse de la population âgée de 20 à 64 ans telle qu'observée dans le diagnostic pourrait entraîner un assèchement des bassins en main-d'œuvre à moyen terme, voire une concurrence entre les pôles d'emploi pour attirer les actifs qualifiés. L'enjeu pose la question de savoir comment s'y préparer collectivement, comment mutualiser les efforts des acteurs plutôt qu'opposer les territoires. Comment également renforcer le développement endogène du milieu rural et des petits pôles urbains qu'il abrite ?

Enjeu 4 Forces de travail numériques

Comment et où créer les conditions d'un renouvellement des forces créatives de valeur, s'appuyant sur une formation professionnelle à la mesure des défis du numérique et permettant de redéfinir et de renouveler pour les populations jeunes l'attractivité de la Grande Région ?

L'enjeu porte sur l'accélération des dynamiques de formation professionnelle existant dans la Grande Région, pour atteindre un taux d'emploi correspondant à un niveau de développement préconisé par l'Europe (Objectifs 2020) et d'atteindre un modèle économique et social performant et durable évitant les risques de déqualification ou de déclassement des salariés.

Enjeu 5 Diffusion de la métropolisation

Comment faire concrètement profiter un maximum de territoires des effets de la métropolisation dont bénéficient le Luxembourg et les aires métropolitaines de la Grande Région, en prenant en compte l'idée du développement d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière au cœur de la Grande Région et de ses eurocorridors ?

Le renforcement des polarités urbaines secondaires et des territoires qui bénéficient de ces facteurs peut permettre une distribution territoriale des externalités positives du système économique métropolitain. En dehors des zones frontalières du Grand-Duché de Luxembourg, les territoires ruraux ne bénéficiant pas de la métropolisation peinent au niveau de leur développement économique, malgré la présence de petites polarités qui concentrent des volumes significatifs d'emplois relevant pour l'essentiel de l'économie présentielle. Plus que jamais, la notion de polycentrisme apparaît une force importante pour la Grande Région.

Enjeu 6 **Rééquilibrage des flux**

Comment rééquilibrer les flux de mobilité et mieux articuler des réseaux qui fonctionnent à des géométries et à des vitesses différentes, en visant une réduction transversale des nuisances liées aux pollutions et embouteillages sur la société et l'économie ?

La mondialisation est un facteur important d'évolution de la mobilité en Grande Région car elle se traduit par un accroissement des échanges internationaux de biens et services. Son corollaire, l'éloignement des lieux de production et de consommation, a rendu le transport des marchandises plus que jamais indispensable. Elle voit ainsi une intensification des mobilités et des flux et le besoin de se connecter aux réseaux qui se mettent en place, d'autant plus que l'attractivité de la Grande Région est étroitement liée à la qualité des connexions et à l'articulation des stratégies de mobilité aux trois échelles (suprarégionale, régionale, transfrontalière). Les innovations sociales comme le développement du coworking, des tiers lieux, du télétravail doivent trouver une place centrale dans cet enjeu.

Enjeu 7 **Décarbonisation et concurrence fiscale territoriale**

Comment concilier une stratégie de réduction drastique des gaz à effet de serre et de décarbonisation en matière de mobilité et de travail avec un modèle économique centripète et une dynamique résidentielle centrifuge soutenus tous deux par une concurrence fiscale territoriale ?

Comme ressortie du diagnostic, la dynamique de métropolisation et les différentiels d'attractivité entre les territoires de la Grande Région ont entraîné une spécialisation fonctionnelle de l'espace de part et d'autre des frontières, divisant la Grande Région entre des territoires à dominante productive et à dominante résidentielle. Cette situation engendre de fait, de fortes interdépendances - transfrontalières - entre les territoires.

Enjeu 8 **Chaînes de valeur productives**

Comment identifier, justifier et consolider des chaînes de valeur productives verticales ou croisées, qui font sens à l'échelle de la Grande Région et qui permettent un positionnement international ?

Cet enjeu interroge les modèles économiques à l'œuvre qui fondent ces chaînes de valeur et l'adaptation des anciennes structures aux besoins de la numérisation et des nécessaires coopérations.

Enjeu 9 Spécialisations intelligentes

Comment mieux connecter pour la Grande Région dans son ensemble les stratégies de spécialisation intelligente et les secteurs technologiques et économiques choisis ou mis en avant par les différents territoires ?

Malgré d'évidents points de convergence en matière de secteurs retenus par chaque territoire dans le cadre de leur *smart specialisation strategy*, les collaborations dans ce domaine sont encore à construire et les différents versants composant la Grande Région ne consacrent chacun qu'une petite partie de leur PIB à la recherche-développement. Il s'agit donc de s'interroger sur la mutualisation des investissements en RDI, de capitaliser sur les résultats positifs déjà obtenus dans une logique à la fois intégratrice et redistributrice (transfert de technologies).

Enjeu 10 Transition éco-éco

Comment partager un modèle de transition éco-éco, porté en arrière-plan par l'Europe, qui permette de préparer la Grande Région au changement climatique en la spécialisant sur certains enjeux énergétiques pour lesquels elle peut être proactive ?

Si les territoires urbains présentent des opportunités en matière d'économie d'énergie et de mutualisation des infrastructures, le potentiel de production d'énergie et la résilience aux chocs économiques y sont actuellement limités. Les territoires ruraux, quant à eux, offrent des potentiels importants d'augmentation de la production d'énergie renouvelable, mais leur dépendance aux énergies fossiles pour la mobilité n'est pas résolue. Certains espaces, notamment les plus ruraux, pourraient tirer parti de ces évolutions pour devenir des espaces ressources au niveau des matériaux et des énergies.

Enjeu 11 Transition énergétique

Comment pérenniser et accélérer la gestion, le suivi et l'effectivité des transitions énergétiques, économiques et environnementales à l'œuvre en capitalisant sur les forces et les potentialités de chaque région, singulièrement en termes de production, de réseaux de distribution et de stockage d'énergie ?

Concernant la transition énergétique au sein de la Grande Région, des avancées variables sont constatées en termes de production d'énergie renouvelable (mix, niveau de production...). Des stratégies différentes en matière d'échange d'énergie sont aussi envisagées (cellule énergétique vs réseau transeuropéen), offrant des complémentarités sur lesquelles s'appuyer en matière d'objectif de production renouvelable ou de coordination pour un stockage éventuel. Il existe actuellement des espaces de collaborations transfrontalières via les structures locales de gestion de divers compartiments de l'environnement. Des collaborations entre ces structures ouvrent des espaces d'expérimentation issus de la confrontation d'approches différentes.

3. LA VISION PROSPECTIVE DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA GRANDE RÉGION

La vision prospective pour le territoire de la Grande Région développée dans cette section s'articule en trois parties principales : la première contextualise le territoire en le plaçant au cœur de l'Europe et d'un monde en transitions, la deuxième partie développe les cinq finalités qui composent la vision pour conclure en troisième partie sur les perspectives de sa mise en œuvre à court, moyen et long termes dans le cadre du schéma de développement territorial de la Grande Région.

3.1. Introduction générale : une Grande Région transfrontalière au cœur de l'Europe et d'un monde en transitions

La Grande Région s'est donné comme objectif de définir une stratégie de développement métropolitain en vue notamment de renforcer son positionnement au niveau européen en tant que « région métropolitaine polycentrique transfrontalière » (RMPT).

En vue d'assurer un développement intégratif et cohérent de l'ensemble de la Grande Région et de contribuer ainsi au renforcement de sa dimension métropolitaine, il a été décidé d'élaborer un schéma de développement territorial de la Grande Région (SDTGR) en identifiant les interactions entre les territoires autour des fonctions productives, résidentielles, récréatives et environnementales, qui doivent conduire à des relations de solidarités réciproques renforcées, et en mettant l'accent sur les transports et la mobilité.

Territoire de grande tradition industrielle et de dynamisme entrepreneurial qui transcende les frontières, espace pivot de plusieurs cultures européennes, la Grande Région dispose de patrimoines naturels et culturels diversifiés, ainsi que de potentialités de développement remarquables.

Ces potentiels constituent une condition importante lui permettant de traverser les grandes mutations du XXI^e siècle en s'appuyant sur son caractère transfrontalier, sur les interdépendances fonctionnelles, sur les coopérations et les complémentarités qu'elle cultive avec soin.

Les nombreuses formes de coopération lancées et développées dans la Grande Région au cours des dernières décennies, tant bilatérales que multilatérales, ainsi que les analyses sur l'approfondissement de cette coopération en témoignent.

Ces mutations se nomment aujourd'hui transitions.

Dans les domaines écologique, climatique, démographique, socio-économique, énergétique, technologique - numérique et intelligence artificielle surtout - ou encore agroalimentaire, des initiatives doivent être prises immédiatement.

Il s'agit de contribuer à l'émergence d'un territoire plus respectueux de l'être humain et de l'environnement, du temps qui vient et des générations futures.

Les défis sont tels qu'ils nous imposent de multiplier les innovations, les expériences, les apprentissages collectifs pour les évaluer et, sur base d'analyses pertinentes, construire des pratiques différentes permettant d'inventer de nouveaux modèles et d'atteindre la nouvelle harmonie telle que préconisée par le développement durable.

Mobiliser les acteurs, repenser les systèmes, dialoguer entre parties, construire des stratégies ambitieuses et communes permet de faire de la Grande Région la clé de voûte européenne dans les initiatives de transition.

Parallèlement, ces transitions engendrent des interrogations profondes sur notre forme d'économie et de développement territorial, nos façons de produire et de consommer, de vivre et de travailler.

À moyen et long terme, elles peuvent être une menace ou une opportunité pour la cohésion de nos sociétés.

Elles demandent des réactions fortes, au niveau politique, économique et social, ainsi qu'au niveau des citoyens.

Face aux enjeux, la tâche consiste en une conciliation d'objectifs parfois concurrents, à savoir la promotion de l'attractivité et la compétitivité économique et territoriale, tout en assurant la cohésion sociale et la protection de l'environnement et du climat avec un développement équilibré et durable du territoire.

Afin de réaliser ensemble la viabilité de cette région transfrontalière au cœur de l'Europe, une meilleure convergence entre les différentes logiques de développement et une plus grande perméabilité entre ses composantes s'imposent.

L'idée d'une région plus cohérente, caractérisée à la fois par une meilleure accessibilité et par une plus grande imbrication, sous-tend les finalités clés qui ont émergé des réflexions et délibérations menées durant plusieurs mois.

Ainsi, progressivement, un consensus s'est mis en place sur le besoin d'une approche pragmatique autour d'une direction stratégique claire dont l'élaboration de cette vision constitue une importante étape.

Cette vision s'appuie sur les valeurs communes qui unissent les parties ainsi que sur les finalités qui constituent les buts ultimes de l'action collective et doivent fonder le Schéma de développement territorial de la Grande Région.

Les valeurs cultivées sont celles de la coopération, de la reconnaissance, de la confiance et du pragmatisme entre partenaires.

Le pragmatisme permet d'accorder la primauté à l'action et ainsi d'agir au quotidien et concrètement dans le sens donné par la vision qui ouvre un cadre pour la coopération transfrontalière dans des domaines clés où celle-ci s'impose.

Le regard se porte autant que possible sur les trois dimensions territoriales sur lesquelles les acteurs de la coopération peuvent agir en se fondant sur le principe de subsidiarité : au niveau de la Grande Région dans son ensemble, à celui de l'espace métropolitain central autour du Luxembourg et dans les territoires transfrontaliers de proximité.

3.2. Finalités de la vision prospective

Les finalités sur lesquelles repose la vision prospective sont les suivantes :

- une Grande Région plus compétitive et innovante, par ses savoirs et ses complémentarités endogènes ;
- une qualité de vie et un bien-être à la hauteur des transitions (climatiques, écologiques, énergétiques, démographiques, socio-économiques, alimentaires), visant une véritable cohésion sociale et territoriale ;
- un marché du travail transfrontalier et partagé, fondé sur des filières communes de formation ;
- un développement métropolitain polycentrique articulé sur une mobilité et une connectivité bas-carbone ;
- un cadre d'orientation et de coordination à long terme qui s'inscrit dans une logique multiniveaux.

3.2.1. Une Grande Région plus compétitive et innovante, par ses savoirs et ses complémentarités endogènes

Pour atteindre la masse critique nécessaire en vue d'un positionnement compétitif aux échelles européenne et internationale, il est important de concilier le développement économique et le développement territorial.

Les mesures pour y arriver :

- une région compétitive et attractive, développée grâce à sa créativité et l'association de ses forces endogènes d'innovation ;
- une qualité renforcée de ses fonctions métropolitaines permettant d'atteindre une masse critique ;

- la valorisation du potentiel d'internationalisation des acteurs de la recherche et de l'innovation par la création des conditions-cadres permettant de susciter l'installation continue d'entreprises ;
- l'identification ciblée de domaines de coopération scientifique et économique, s'appuyant sur les stratégies de spécialisation intelligente des différents versants et sur la tradition industrielle dans la Grande Région ;
- la stimulation de nouvelles chaînes de valeurs par la prise de mesures en faveur de l'environnement et de la biodiversité dans les domaines technologiques et entrepreneuriaux.

3.2.2. Une qualité de vie et un bien-être à la hauteur des transitions - climatiques, écologiques, énergétiques, démographiques, socio-économiques, alimentaires visant une véritable cohésion sociale et territoriale

La vision dessine l'idée d'une Grande Région qui assume ses responsabilités dans la gestion des transitions – grâce à une meilleure coordination porteuse de synergies.

Les mesures pour y arriver :

- la réduction de l'artificialisation des sols, en concentrant l'urbanisation à proximité des principaux nœuds de transport en commun, en assurant une meilleure coordination dans la localisation d'emplois, de l'habitat et des commerces de proximité en zone frontalière, etc. ;
- la coordination renforcée dans les questions d'approvisionnement en énergie, en accroissant la flexibilité des réseaux et l'équipement en commun entre territoires ;
- la gestion coordonnée de l'eau et l'application de normes communes transfrontalières en se basant notamment sur les coopérations existantes ;
- la réalisation de projets fédérateurs (« une région européenne modèle ») en matières climatique, écologique et énergétique, ainsi que dans le domaine de la protection de la nature, qui soutiennent le développement d'alliances communales transfrontalières ;
- face au développement démographique, l'articulation renforcée des politiques sectorielles de santé et sociale avec le développement territorial à travers un renforcement des services de proximité transfrontaliers.

3.2.3. Un marché du travail transfrontalier et partagé, fondé sur des filières communes de formation

Face à la grande hétérogénéité du développement démographique dans la Grande Région et une pénurie annoncée de la main-d'œuvre qualifiée, il faudra poursuivre résolument sur la voie empruntée ces dernières années et lever les freins à la mobilité transfrontalière des apprentis, des étudiants et des travailleurs en rendant plus compatibles les normes et les règles.

Les mesures pour y arriver :

- la mise en place d'un marché de l'emploi transfrontalier et partagé : offres communes de formations initiales et continues, reconnaissance mutuelle des diplômes, réduction des obstacles à l'exercice d'une profession et définition commune des nouvelles professions ;
- un saut qualitatif dans le développement du multilinguisme afin de permettre aux jeunes l'accès à un tel marché de l'emploi transfrontalier et partagé ;
- la transmission d'un *bagage interculturel* qui permet de s'identifier avec l'espace transfrontalier ;
- une coopération transfrontalière qui favorise une anticipation des besoins en main-d'œuvre qualifiée et l'évolution des profils recherchés en tenant compte de l'importance du secteur de l'industrie en Grande Région.

3.2.4. Un développement métropolitain polycentrique articulé sur une mobilité et une connectivité bas-carbone

La mobilité, des marchandises aussi bien que des personnes, est un des enjeux transversaux les plus importants pour le développement métropolitain polycentrique transfrontalier de la Grande Région.

Dans l'esprit de favoriser la transition vers une société bas-carbone, il faudra notamment promouvoir les modes de mobilité durable.

Les mesures pour y arriver :

- l'intégration multimodale du territoire aux grands corridors de transport européen pour garantir sur le long terme l'accessibilité de la Grande Région via le rail, la route et le transport fluvial ;
- l'amélioration de l'accès transfrontalier aux pôles d'activités économiques dynamiques

situés au centre de la Grande Région, le désenclavement des territoires périurbains et le renforcement de l'offre en transports en commun ;

- le renforcement de l'accès aux transports en commun des territoires périurbains et ruraux : pistes cyclables, réseaux de bus, parkings P+R, bus express vers le Luxembourg ;
- la gestion de la mobilité : réduction de l'autosolisme en promouvant le recours au covoiturage, développement du télétravail, etc. ;
- l'harmonisation de la politique tarifaire dans le domaine des transports publics transfrontaliers.

3.2.5. Un cadre d'orientation et de coordination à long terme qui s'inscrit dans une logique multiniveaux

Le choix des instruments de coordination ou de coopération est un enjeu transversal majeur dans la réalisation de la vision prospective et stratégie territoriale opérationnelle transfrontalière.

Les mesures pour y arriver :

- un modèle évolutif de gouvernance adéquat qui coordonne davantage la circulation de l'information, la création commune de standards et de normes et permet de lever les obstacles ;
- une charte de codéveloppement, négociée entre les diverses parties prenantes (pouvoirs publics, entreprises, société civile, universités) et rendue contraignantes au sens d'un engagement volontaire, qui permet les arbitrages nécessaires sur des finalités et des axes stratégiques précis de mise en œuvre collective ; - une évaluation ex ante de l'impact transfrontalier des décisions sur les politiques menées par les partenaires de l'autre côté de la frontière qui renforce la confiance, les coopérations, y compris les expérimentations.

3.3. Conclusion : la mise en œuvre d'un projet de long terme ancré territorialement et articulé selon trois échelles de coopération

La Grande Région mérite des objectifs stratégiques ambitieux qui constituent un véritable saut qualitatif, avec des actions concrètes, à court, à moyen et à long terme, fondées sur le pragmatisme et une logique à géométrie variable. En effet, l'intensité de la coopération devra inévitablement varier selon les thématiques (économique, sociale, environnementale, etc.) et les logiques des espaces fonctionnels en fonction des intérêts des citoyens et de la volonté politique.

Cette démarche, pensée collectivement, prend en compte la mesure des plus-values qu'impliquent les coopérations établies de part et d'autre des frontières.

Au niveau de la coopération de la Grande Région dans son ensemble, l'on mettra notamment en évidence les opportunités de rapprochement en matière de coopération universitaire, de recherche et d'innovation, de développement économique qui contribuent à positionner et rendre ce territoire compétitif et attractif à l'échelle européenne et internationale.

En même temps, le niveau de l'espace métropolitain central autour du Luxembourg offre des opportunités pour développer les fonctions métropolitaines de ce territoire.

Il faut bénéficier des avantages que présente la diversité de cet espace transfrontalier pour renforcer la compétitivité de la Grande Région et de ses versants vis-à-vis d'autres régions métropolitaines, en lançant un processus de planification concertée.

Enfin, dans les territoires transfrontaliers de proximité, de nombreux obstacles à la coopération pratique pourront être abordés soit au niveau d'une stratégie commune à tous les territoires frontaliers de la Grande Région, soit au niveau d'accords bilatéraux ou multilatéraux.

Telle que décrite, cette vision appelle à une coopération renforcée entre les acteurs de la Grande Région pour trouver des réponses là où existent des interdépendances et des complémentarités qui pourraient être mieux exploitées.

C'est là justement où la coopération transfrontalière devra se substituer aux démarches unilatérales qui ne produisent pas de résultats satisfaisants pour les citoyens, dus notamment à la transversalité et au caractère transfrontalier d'un certain nombre d'enjeux comme l'offre de transport, les services d'intérêt général ou encore le développement urbain.

Il s'agira de coordonner voire de mettre en commun des activités pour répondre ensemble aux contraintes imposées par l'existence des frontières et ainsi de réduire les obstacles qui en découlent pour les citoyens, tout en valorisant le principe de subsidiarité qui permet de garder l'équilibre entre la pertinence des niveaux de décisions et le souci de proximité des politiques.

Pour veiller à la mise en œuvre opérationnelle de la vision prospective, il s'agit de passer par une phase stratégique déclinant, autour de projets phares, des axes et des actions qui permettent d'atteindre les finalités et de répondre concrètement aux enjeux de long terme.

Il s'agira alors de bien inscrire la vision dans le territoire dans le cadre du schéma de développement territorial par le biais de la stratégie opérationnelle et des actions pilotes ainsi que par les plans et instruments formels d'aménagement du territoire des différents versants

C'est uniquement de la mise en œuvre des actions que viendra le changement.

Il est important que les mesures prises soient évaluées et régulièrement soumises à un monitoring politique et budgétaire.

Cette ingénierie devra être à la mesure de l'implication et des espoirs que l'exercice a fait naître chez les décideurs et acteurs de la Grande Région.

4. STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA GRANDE RÉGION

Cette section porte sur la stratégie opérationnelle de mise œuvre de la vision prospective du SDTGR structurée en deux parties : la première présente les axes stratégiques du SDTGR et la seconde porte sur les actions opérationnelles et des premières idées de projets de sa mise en œuvre.

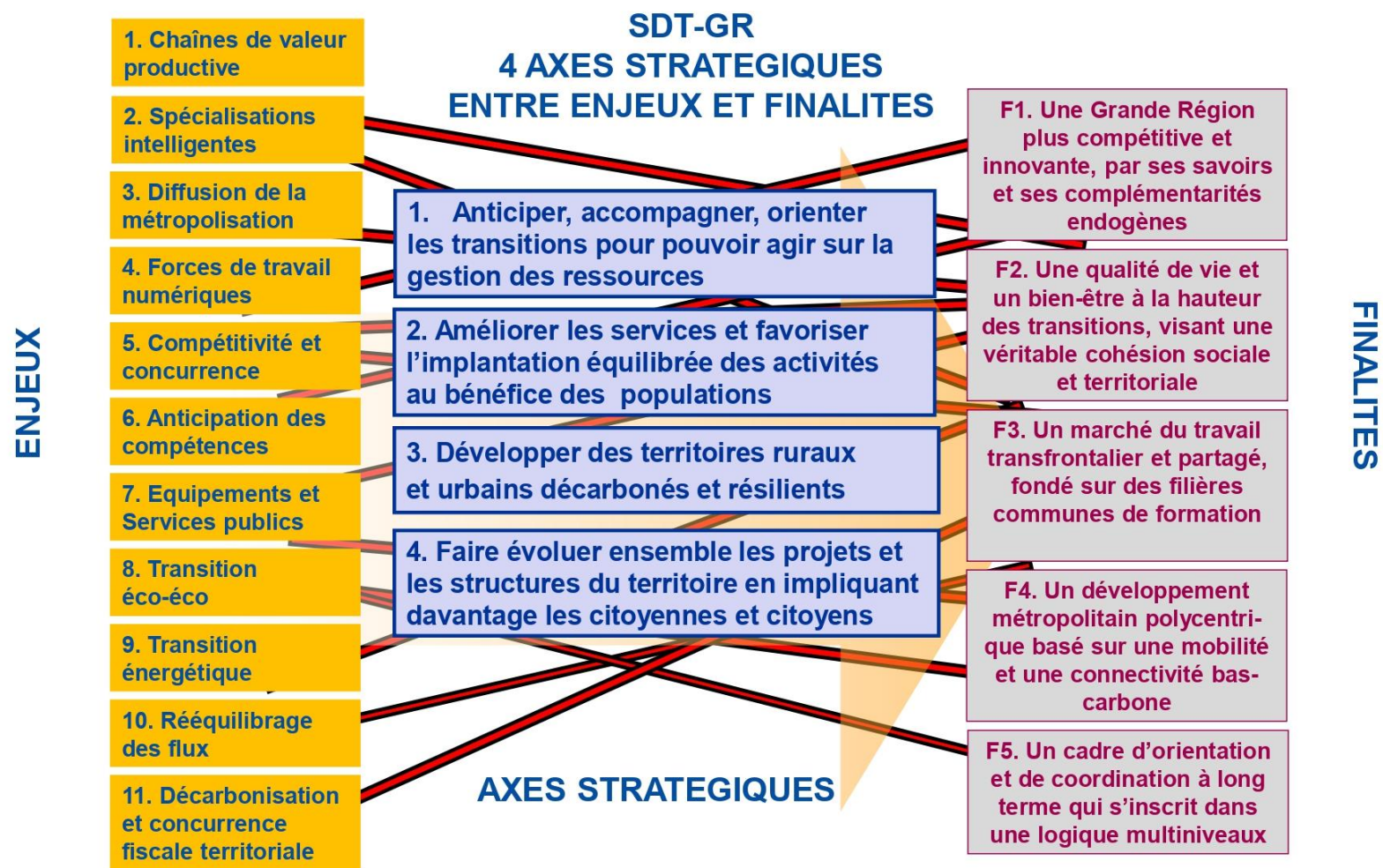
4.1. Axes stratégiques du Schéma de Développement territorial de la Grande Région

En suivi de la vision prospective adoptée lors de la VIe réunion ministérielle sectorielle de l'Aménagement du territoire tenue le 16 janvier 2020 à Luxembourg, la phase stratégique et opérationnelle de la démarche a permis d'identifier quatre axes stratégiques ainsi que des premières pistes de projets et d'actions pilotes prioritaires autour des thèmes des transitions, de l'attractivité, de la mobilité et de la gouvernance impliquant les citoyennes et citoyens.

Chacun des axes stratégiques composant la stratégie du Schéma de Développement territorial de la Grande Région, repris ci-dessous, se décline, aux trois échelles de coopération, en actions et idées de projets transfrontaliers.

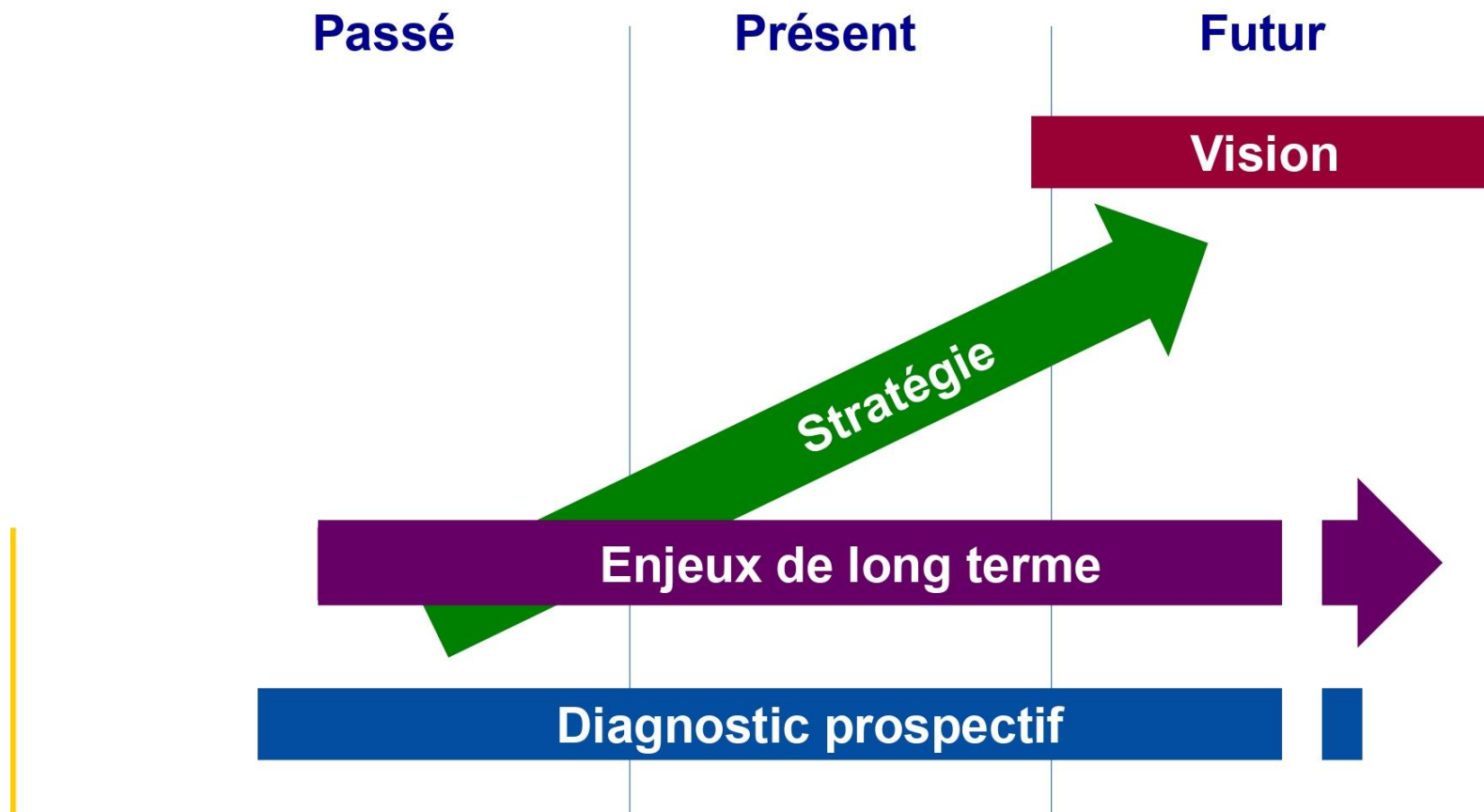
1. Anticiper, accompagner, orienter les transitions pour pouvoir agir sur la gestion des ressources.
2. Améliorer les services et favoriser l'implantation équilibrée des activités au bénéfice des populations.
3. Développer des territoires ruraux et urbains décarbonés et résilients.
4. Faire évoluer ensemble les projets et les structures du territoire en impliquant davantage les citoyennes et citoyens.

Comme illustré dans le schéma ci-dessous, ces axes stratégiques permettent de répondre selon une approche systémique aux enjeux de long terme (voir section 3 du document) précédemment identifiés et d'atteindre les finalités de la vision prospective (voir section 4).



Lorsque la stratégie est adéquatement inscrite dans le processus prospectif, celle-ci rencontre à la fois les enjeux de long terme, en y répondant, et permet d'atteindre la vision, en particulier ses finalités qu'elle tient en ligne de mire.

La stratégie dans le processus prospectif



Cette approche méthodologique correspond à la résolution produite lors de la VI^e réunion sectorielle de l'Aménagement du Territoire de la Grande Région, tenue à Luxembourg le 16 janvier 2020, et qui indique que *pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la vision prospective, les participants ont décidé d'amorcer une première phase stratégique précise déclinant, autour de projets phares, des axes et des actions qui permettent d'atteindre les finalités retenues et de répondre ainsi concrètement aux enjeux à long terme.*

Les sections 4.1.1 à 4.1.4 ci-dessous présentent le périmètre couvert par chacun des quatre axes stratégiques.

4.1.1. Anticiper, accompagner, orienter les transitions pour pouvoir agir sur la gestion des ressources

La Grande Région doit mener un travail concret et de longue durée pour anticiper d'abord les effets des transitions, accompagner et orienter ensuite ces mutations afin de se prémunir des risques et d'en faire bénéficier ses populations. Le travail sur les transitions porte sur les domaines démographique, économique, industriel, digital, climatique, énergétique, écologique et social.

Réussir ces diverses transitions nécessite de s'appuyer sur les **capacités et le développement de la R&D et de l'innovation ainsi que sur l'articulation grand-régionale des spécialisations intelligentes.**

La protection et la gestion des ressources, leurs évolutions, avec les interdépendances qui peuvent exister, ainsi que les capacités en matière de **résilience des territoires transfrontaliers** se trouvent au cœur de cet axe stratégique, dynamiques porteuses d'une nouvelle mobilité fondamentalement différente et d'actions environnementales critiques.

La Grande Région doit apporter, tout en valorisant le principe de la subsidiarité, **des réponses collectives aux diverses transitions** (climatique, écologique, énergétique, démographique, socio-économique, alimentaire, digitale, industrielle). Si pour la plupart de ces transitions, des solutions globales semblent hors de portée pour la seule initiative de la Grande Région, des actions communes s'imposent là où une coopération transfrontalière promet une valeur ajoutée : profiter des synergies, prendre en compte les interdépendances, gagner en efficacité, etc.

Le diagnostic territorial a montré que malgré d'évidents points de convergence en matière de secteurs retenus (biomédecine, sciences des matériaux et gestion durable des ressources, secteur spatial, mécanique de précision, technologies de l'information et de la communication, etc.) par chaque territoire dans le cadre de sa **stratégie de spécialisation intelligente**, peu de coopérations existent dans ce domaine et les différents versants composant la Grande Région ne consacrent chacun qu'une petite partie de leur PIB à la recherche-développement.

La mise en place de ces collaborations est perçue comme un enjeu (n°9). Beaucoup d'autres régions y étant aussi confrontées, la Commission et les États membres ont prévu de nombreuses possibilités d'échange et publié des guides à cet effet.

Mais, dans le même temps, il est particulièrement prometteur pour le SDTGR de relever cet enjeu. Cela permet non seulement d'obtenir un retour accru sur les investissements déjà disponibles, mais aussi de s'atteler au problème de la faiblesse des DIRD (dépenses intérieures brute en recherche et développement : avec l'adoption de RIS3 à l'échelon suprarégional, les chances sont grandes de prospector des moyens additionnels provenant d'un large spectre de programmes non épuisés.

L'annexe 2 formule des suggestions pour le reste des projets et pour la future période de programmation. En voici les lignes de force :

- caractéristiques des stratégies de spécialisation intelligente (allant au-delà du FEDER) ;
- problèmes lors de la mise en œuvre, mais aussi possibilités de synergies ;
- offres de soutien et possibilités d'échange ;
- poursuite et nouveaux grands axes des RIS3 en 2021-2027.

Une enquête menée auprès de nos partenaires sur leurs projets RIS3 actuels a livré les résultats suivants.

La stratégie RIS3 actuelle du **Grand-Duché de Luxembourg** a été adoptée fin 2017 et acceptée par la Commission européenne en février 2018. Comme cette stratégie est relativement récente, les priorités resteront inchangées pour la période 2021-2027, excepté une actualisation possible des données économiques et statistiques après Covid.

La Région Grand Est finalise en 2020 sa **Stratégie de Spécialisation Intelligente** qui portera principalement sur les spécialisations liées à la Bio économie, la Santé et la transition industrielle. La S3 s'inscrit en complémentarité des Schémas régionaux tels le SRDEII et le SRESRI et participe à définir les priorités thématiques qui pourraient faire l'objet d'un financement privilégié des Fonds européens Structuraux et d'Investissements (FESI – FEDER/FSE). Dans la mesure où des Spécialisations Intelligentes seraient partagées à l'échelle transfrontalière, des priorités opérationnelles pourraient être inscrites dans les programmes opérationnels INTERREG, ou plus généralement dans les Schémas de coopération transfrontalière (Rhin supérieur, Ardenne Franco-Belge), voire le SDTGR dans son volet opérationnel en construction.

La RIS de la **Rhénanie-Palatinat** est en cours d'actualisation parallèlement à l'établissement de son FEDER-PO pour la période 2021-2027. Eu égard aux enjeux touchant à la société, à l'économie et à la politique de l'innovation tels que la transformation digitale, le changement démographique, la mobilité, l'économie durable et la santé par exemple, il est prévu de poursuivre le développement des six domaines à potentiel qui sont abordés dans la RIS existante et pour lesquels la Rhénanie-Palatinat possède des atouts particuliers, et des cinq domaines d'action définis à cet effet, et ce en suivant la chaîne de l'innovation qui va des sciences à l'économie. Le calendrier actuel des travaux et des échéances prévoit l'achèvement de la RIS de la Rhénanie-Palatinat pour l'automne 2020².

La troisième version de la stratégie d'innovation appliquée par la **Sarre** depuis 2016, en l'occurrence la *Stratégie pour l'innovation et la technologie en Sarre*, focalise son attention sur la stimulation des activités privées innovantes de R&D et autres, sur le relèvement du niveau de la création de valeur là où il est bas, et sur la production d'innovations croisées dans les secteurs-clés sarrois.

La S3 constitue le cadre stratégique pour la politique de Recherche et d'Innovation et la politique industrielle de la **Wallonie**. L'ensemble des travaux mènera à la définition d'une S3 renouvelée qui sera adoptée par le Gouvernement wallon en janvier 2021. Les Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS), fruit d'un travail de co-construction avec les acteurs de terrains, adoptés par le Gouvernement wallon sont : Matériaux circulaires, Innovations pour une santé renforcée, Innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs, Systèmes énergétiques et habitat durables, Chaines agro-alimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement.

Dans ce contexte, la **coopération universitaire** dans la Grande Région occupe un rôle important dans la réalisation du potentiel scientifique et de R&D particulier qui existe en Grande Région. Notamment la création de l'Université de la Grande Région (UniGR) en 2009 a constitué une étape majeure dans cette perspective, car elle sera l'un des acteurs dans la mise en place opérationnelle de la coopération scientifique en Grande-Région. Outre la coopération universitaire, il sera judicieux d'intégrer des institutions de recherche non universitaires et de former des pôles de recherche thématiques. Quelques propositions dans ce sens s'expriment dans les domaines de l'énergie, des ressources, du climat, etc.

En matière de **protection et de gestion des ressources**, des transitions sont actuellement en cours, mais elles évoluent différemment selon les territoires. C'est notamment le cas pour la **gestion de l'eau et de la biodiversité, la qualité de l'air** ou les **activités agricoles**. La variabilité de ces évolutions selon les territoires n'est pas en soi un problème, mais, dans un contexte grand-régional, ces évolutions doivent être gérées en s'appuyant sur les complémentarités entre les territoires :

- il faudra renforcer la **coopération en matière de protection et d'exploitation des ressources en eau**, en ce compris la prévention des inondations et de la sécheresse, d'autant plus que le régime des eaux pourrait évoluer à cause du changement climatique ;

² <https://mwvlw.rlp.de/de/themen/wirtschafts-und-innovationspolitik/innovation/innovationsstrategie/>.

- il s'agira notamment **de maintenir ou d'améliorer la qualité des sols** dans les espaces ruraux de la Grande Région pour qu'ils constituent durablement des espaces de ressources au niveau des filières alimentaires et des énergies, les sols constituant une ressource peu ou pas renouvelable.

Il faudra également **renforcer l'harmonisation et le transfert d'information sur la qualité de l'air**, en l'inscrivant pleinement dans une problématique climat-énergie-santé plus globale.

4.1.2. Améliorer les services et favoriser l'implantation équilibrée des activités au bénéfice des populations

Le maintien et l'augmentation de l'attractivité de la Grande Région passent, d'une part, par le renforcement des services et des industries existants et, d'autre part, par le renforcement d'un dynamisme permettant d'attirer de nouvelles populations et des talents générateurs de savoirs et d'activités pour les ancrer dans le territoire.

La valorisation des ressources matérielles et immatérielles déjà existantes sur le territoire de la Grande Région est essentielle, notamment par le biais d'efforts en innovation et en marketing territorial. La formation de qualité, la diversité culturelle, le multilinguisme, le polycentrisme et l'appui sur les dynamiques multiples des territoires constituent autant d'atouts à activer. L'effort d'harmonisation n'est pas seulement une nécessité de la coopération, il est vital pour mener des projets de manière efficace et efficiente sans pertes de temps liées aux réglementations différentes. Cet axe stratégique suggère également l'amélioration de la qualité du cadre de vie par l'entretien et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de la Grande Région ainsi que le renforcement de la multifonctionnalité des centralités et la mise en réseau des pôles dans le système polycentrique.

À l'heure du défi de la numérisation et des mutations digitales d'ores et déjà en cours, la Grande Région doit être reconnue comme un espace de connaissance commun, devenir un espace compétitif avec une visibilité internationale et une implication européenne forte permettant le développement des filières d'enseignement, de recherche, d'activités économiques et de formation.

Bien qu'une stratégie conjointe de développement économique soit difficilement réalisable, à l'exception de mises en réseau et d'investissements coordonnés en R&D, il existe des secteurs dans lesquels la Grande Région pourra se positionner au niveau international – malgré les différences entre les territoires. Cela concerne **des chaînes de valeur qui peuvent être réalisées dans la région** et qui ne sont pas ou peu délocalisables, par exemple dans le tourisme et dans la filière bois. Il n'est par ailleurs pas à exclure la possible émergence de nouvelles stratégies de relocalisation dans le contexte post COVID19.

Les cinq versants de la Grande Région ont en commun **divers facteurs d'attractivité** générant un tourisme vert et culturel : parcs naturels, sites UNESCO, fortifications, ainsi que lieux de commémoration rappelant d'un côté d'anciens champs de bataille et de l'autre côté le rôle de la Grande Région comme creuset de la construction européenne. Ce potentiel mérite d'être mis en valeur pour renforcer l'attractivité touristique transfrontalière. Tant à l'échelle grand-régionale qu'à un niveau spatial plus réduit (celui des parcs naturels frontaliers, les réseaux de villes et associations de communes), cela peut passer par une synergie entre les différents versants en

matière d'information multilingue et de mise en réseau des points d'intérêts proches (en développant l'offre existante d'itinéraires culturels transfrontaliers, de réseaux cyclables, etc.).

Du fait du vieillissement et de la décroissance de la population dans certains espaces et d'un dynamisme soutenu dans d'autres, les territoires de la Grande Région sont confrontés à des **tensions démographiques majeures** qui impactent en particulier le maintien **des services de proximité** dans un contexte transfrontalier.

Le territoire peine effectivement à mutualiser certaines réponses aux enjeux du vieillissement et de la santé et doit se poser la question d'une mise à disposition des services et équipements publics adaptés à ces évolutions. Il s'agira de mieux coordonner l'articulation des politiques sectorielles (sanitaire, sociale) avec l'aménagement du territoire dans une politique de santé globale, en garantissant les infrastructures transfrontalières et les fonctions de centralité des communes. Ici, le schéma de développement territorial grand-régional pourra utilement compléter l'action locale et régionale s'il est utilisé de manière complémentaire en vue d'**un développement équilibré qui assure un accès aux services d'intérêt général à l'ensemble de sa population**.

Par ailleurs, face à la grande hétérogénéité du développement démographique dans la Grande Région et une pénurie annoncée de la main-d'œuvre qualifiée, il faudra poursuivre résolument sur la voie empruntée ces dernières années et **lever les freins à la mobilité transfrontalière** des apprentis, des étudiants et des travailleurs en rendant plus compatibles les normes et les règles.

Pour transformer les interdépendances existantes entre les territoires en atouts pour l'ensemble de la région, dans l'esprit d'un modèle de croissance durable, il s'agira de traiter ces sujets en commun. Ceci implique non seulement de **faire évoluer les parcours de formation initiale et continue transfrontaliers**, mais aussi une plus forte coordination, pour faciliter la vie des frontaliers.

La période 2020 à 2040 devra être celle du développement **d'un marché de l'emploi transfrontalier partagé**, avec des offres communes ou reconnues réciproquement. Suite à l'accord-cadre novateur de 2014 relatif à la formation professionnelle transfrontalière en Grande Région, de nouvelles coopérations pourront se construire en se basant sur les expériences acquises ces dernières années, souvent dans un contexte bilatéral.

Il conviendra d'agir en priorité sur deux points :

- premièrement, il faudra permettre notamment aux jeunes entrants sur le marché du travail de saisir les opportunités qui s'offrent en Grande Région, en leur permettant d'acquérir les **compétences** de base nécessaires, notamment **linguistiques et interculturelles** ;
- deuxièmement, il sera question de lever les freins existants qui empêchent encore une plus grande **accessibilité des marchés de formation et d'emploi**, parmi lesquels on peut compter la reconnaissance mutuelle de diplômes, la réduction des obstacles à l'exercice d'une profession et la coordination dans la définition de nouveaux métiers qui se développent sous l'emprise de la numérisation.

4.1.3. Développer des territoires ruraux et urbains décarbonés et résilients

Le développement d'un cadre et de leviers transfrontaliers est essentiel à l'amélioration de tous les outils et dispositifs permettant de développer des territoires ruraux et urbains décarbonés ou en voie de décarbonisation. L'objectif est de réduire les pollutions d'origine anthropique dans l'eau, les sols et l'air (notamment les émissions de gaz à effet de serre). Cette décarbonisation passera, d'une part, par de nouvelles réflexions et **stratégies en matière d'économies énergétiques, d'efficacité énergétique, de production, d'acheminement et de consommation énergétiques** - notamment par une plus grande promotion des **énergies renouvelables** – et d'autre part, par une démarche qui envisage/soutient et accompagne cette décarbonisation à l'ensemble des activités économiques, agricoles et touristiques.

Les questions autour des **pratiques de mobilité et des infrastructures de transport** constitueront également un axe de travail. Il s'agit avant tout de limiter la dépendance à la voiture, de favoriser le recours à une mobilité durable, de réactiver des axes structurants pour renforcer les connexions, de redévelopper l'existant, tout en portant une attention aux liaisons manquantes.

Pour réussir la transition écologique dans un territoire fonctionnel, il ne suffit pas de prendre des décisions individuelles, d'éviter des actions non concertées sur les thèmes connus, mais il est indispensable de dégager une façon plus systématique de travailler sur **l'utilisation des sols**.

Du fait du vieillissement et de la décroissance de la population dans certains espaces et d'un dynamisme soutenu dans d'autres, les territoires de la Grande Région sont confrontés à des **tensions démographiques** majeures pouvant générer une multiplication des immeubles inoccupés ou sous-occupés, d'une part, et la poursuite par ailleurs d'une forte artificialisation, d'autre part.

En effet, la croissance forte de la population attendue dans la partie centrale de la Grande Région – là où les interdépendances sont les plus fortes – risque de déboucher sur un fort étalement urbain, une nette séparation des différentes fonctions territoriales et une forte dispersion de l'habitat comme on a pu le constater très souvent ces dernières années en Grande Région. Cette évolution devrait renforcer plus encore la déjà forte dépendance à la voiture. Face à cela, il faudra **s'orienter vers des formes d'urbanisation plus durables**, davantage compactes, mixtes et activement coordonnées avec l'offre structurante des transports en commun transfrontaliers.

Concernant la protection du climat et de l'environnement, des transitions sont actuellement en cours, mais elles évoluent différemment selon les territoires. C'est notamment le cas pour la **transition énergétique**. Il devient urgent de développer de nouvelles formes de production et de consommation d'énergies. L'objectif pour la Grande Région est double : **garantir la sécurité de l'alimentation en énergie et positionner la Grande Région comme une « région européenne modèle »** en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Il faudra pour cela institutionnaliser la coopération qui existe aujourd'hui sur les projets transfrontaliers et, à ces fins, confier à la Grande Région la responsabilité de la coordination des projets énergie et de la transposition de leurs conclusions. Concernant ce dernier point, l'hydrogène constitue certainement une nouvelle thématique. En effet, il existe sur le territoire quelques activités dans

ce domaine qui, moyennant concertation, pourraient permettre de définir une stratégie commune.

La **mobilité**, des marchandises aussi bien que des personnes, est par ailleurs un des enjeux transversaux les plus importants pour le développement métropolitain polycentrique transfrontalier de la Grande Région. Dans l'esprit de favoriser **la transition vers une société bas-carbone**, il faudra notamment promouvoir les modes de mobilité durable.

Le télétravail et les technologies de communication contribueront à diminuer les besoins en déplacement des habitants de la Grande Région et donc la pression sur les infrastructures et les ressources naturelles. Le territoire de la Grande Région étant caractérisé par **un déséquilibre intérieur** (espaces métropolitains et espaces ruraux) **et une diversité de connexions vers l'extérieur** (Wallonie vers Bruxelles, Rhénanie-Palatinat vers Rhin-Ruhr, Rhin-Main et Rhin-Neckar, Lorraine vers Paris et vers Strasbourg, Bâle et Milan), la stratégie pour garantir la mobilité et la connectivité doit se décliner en fonction des besoins de ces différents types de territoires.

La Grande Région est traversée par les deux grands axes de connexions européens RTE-R³ « Mer du Nord-Méditerranée » et « Atlantique », tandis que sa frange périphérique côtoie les axes « Rhin-Danube » et « Rhin-Alpes », ce qui lui confère un positionnement européen stratégique en matière de transports. Cette place centrale dans le système des échanges marchands européen est en effet un atout dont il convient de tirer profit pour mettre en avant une stratégie de transport plus écologique. Un élément majeur de la stratégie est donc de rester lié à ces eurocorridors et **d'améliorer les liens infrastructurels avec les grands axes** tout autour du territoire. En outre, il s'agit d'améliorer la qualité de connexion au sein de la Grande Région.

De la connexion aux grands corridors de transport européen jusqu'aux mesures concrètes pour mieux relier les réseaux de transport public local, en passant par la création d'une offre coordonnée pour mieux gérer les flux des frontaliers vers le Luxembourg, la coopération transfrontalière dans ce domaine doit intervenir à plusieurs échelles:

- à l'échelle internationale/européenne, en veillant à inscrire les objectifs de la Grande Région dans le cadre de la politique de transports de l'UE, en particulier dans le futur développement des réseaux transeuropéens (RTE-T) et du Mécanisme d'Interconnexion européen ;
- aux niveaux nationaux respectifs (allemand, français, belge et luxembourgeois), en sensibilisant les gouvernements aux réalités spécifiques résultant de la situation transfrontalière ;
- enfin, au niveau de la Grande Région en se dotant d'outils d'action performants.

³ RTE signifie réseaux transeuropéens. RTE-T signifie réseau transeuropéen de transport. Les RTE sont une contribution de l'Union européenne à la mise en œuvre et au développement du marché intérieur et à l'amélioration de la cohésion économique et sociale de l'Union. La base juridique est le chapitre "Réseaux transeuropéens" (art. 170 à art. 172) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (https://de.wikipedia.org/wiki/Transeurop%C3%A4ische_Netze#Verkehr, Visite 6.11.20)

Une variable difficile à mesurer, mais dont il faudra tenir compte, concerne la **transformation du comportement des citoyennes et citoyens** – par l’incitation à utiliser davantage les transports en commun, à recourir aux services de mobilité partagée (*Mobility as a Service*), au télétravail, etc. Des infrastructures (depuis la piste cyclable au RER, en passant par des espaces de coworking) doivent être mises graduellement à disposition. Un processus le plus participatif possible aidera à détecter les besoins et à adapter l’offre à la demande réelle des différents espaces.

En matière de protection de l’environnement et du climat ainsi que dans le domaine de l’énergie, il ne semble pas utile de distinguer les villes des régions rurales. Il s’agit plutôt **d’établir des coopérations qui profitent en même temps aux villes et aux espaces périurbains et ruraux** (en valorisant aussi le principe de réciprocité).

4.1.4. *Faire évoluer ensemble les projets et les structures du territoire en impliquant davantage les citoyennes et citoyens*

La création d’un **sentiment d’identification à l’espace grand-régional** constitue une nécessité pour impliquer davantage les citoyennes et citoyens, et, de cette manière, faire évoluer les projets de coopération, aux différentes échelles de coopération (au niveau de la Grande Région dans son ensemble, de l’espace métropolitain au centre de la Grande Région, et des territoires de proximité frontalière) dans le cadre d’**accords bilatéraux ou multilatéraux**.

Faire mieux connaître la stratégie de la Grande Région apparaît donc essentiel en termes de pédagogie, mais aussi d’implication des acteurs et donc de gouvernance.

Embarquer les jeunes et **motiver les citoyennes et citoyens** apparaissent comme deux moyens fondamentaux de rénovation des dynamiques de la Grande Région et un véritable moyen pour en **faire évoluer les structures**. À cet effet, l’implication et la responsabilisation des autorités locales sont certainement une nécessité.

Cette évolution des structures de la coopération transfrontalière en Grande Région repose sur des **principes de gouvernance qui devront s’appuyer sur le codéveloppement** qui ne nie pas les situations de concurrence interterritoriale mais répond au besoin d’évaluer l’impact des décisions (tel celui des flux de frontaliers sur l’économie présente très différents d’un territoire à l’autre) dans la perspective d’évoluer vers plus d’équilibre entre les territoires. Il convient de rappeler que beaucoup de projets transfrontaliers se heurtent non pas aux questions budgétaires, mais aux normes nationales qui doivent être harmonisées.

Il s’agira donc de lever ce frein important à la coopération, et plusieurs rendez-vous pourront faciliter cette démarche :

- au niveau national, l’inscription dans la loi du **droit à l’expérimentation et à la différenciation** pour les collectivités territoriales en France ;

- les accords bilatéraux comme le traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Allemagne (signé le 22 janvier 2019) qui promettent **davantage de marges de décisions** aux régions transfrontalières ; parmi les quinze axes prioritaires, on peut notamment citer la mise en place d'un comité de coopération transfrontalière qui a vu le jour le 22 janvier 2020 ;
- la nouvelle approche des zones transfrontalières, encouragée par la Commission européenne qui traduit une très nette volonté de les accompagner dans leur coopération dans la future programmation 2021-2027 ouvre des occasions dont il faudra se saisir ; on peut espérer que la **nouvelle génération de programmes de coopération interrégionale, transnationale et transfrontalière** (Interreg), grâce au développement de programmes et de projets le plus coordonné possible, aidera plus efficacement les États membres à lever les obstacles transfrontaliers et à mettre en place des services conjoints. Dans ce contexte, la Commission européenne envisage de promouvoir des « investissements innovants interrégionaux » pour la prochaine période de programmation 2021-2027. Cela permettra aux régions qui coordonnent leur RIS3 de développer des clusters multirégionaux dans des secteurs prioritaires, tels que le Big data, l'économie circulaire, les nouvelles technologies de production ou la cybersécurité.

En outre, il y a des négociations au niveau européen concernant la création d'un mécanisme pour faciliter la coopération transfrontalière bottom-up. Ce mécanisme consisterait à appliquer à l'initiative des acteurs locaux, pour un État membre donné et à l'égard d'une région transfrontalière commune, les dispositions légales ou administratives de l'État membre voisin lorsque l'application de sa propre législation constitue un obstacle juridique à la mise en œuvre d'un projet commun. Aussi longtemps que le mécanisme mentionné ci-dessus n'est pas encore créé, les acteurs locaux peuvent recourir, outre aux solutions individuelles sur mesure, aux instruments juridiques pour des frontières spécifiques, comme les instruments de l'Union Benelux et les instruments du Traité d'Aix-la-Chapelle.

Les responsables politiques devront décider s'ils auront recours ou non à de nouveaux instruments de coopération transfrontalière (prévoyant des clauses d'expérimentation et d'ouverture), à de nouveaux instruments de décision permettant une plus grande continuité.

4.2. Actions opérationnelles et idées de projets de mise en œuvre du SDTGR

Cette section développe, pour chacun des quatre axes stratégiques, les actions opérationnelles qui permettront de mettre en œuvre ces axes, ainsi que les idées de projets émises par les acteurs de la Grande Région pouvant s'inscrire dans chacune des actions opérationnelles.

4.2.1. Axe stratégique

Anticiper, accompagner, orienter les transitions pour pouvoir agir sur la gestion des ressources

- **Au niveau de la Grande Région dans son ensemble**

- ◇ **Action opérationnelle**

accélérer une coopération renforcée sur une série de filières de stratégies intelligentes entre les territoires composant la Grande Région

Le succès de cette action opérationnelle dépend de l'identification ciblée de domaines de **coopération scientifique et économique** offrant un fort potentiel de coopération transfrontalière. Le *Border Orientation Paper Greater Region*, publié par la Commission européenne (DG REGIO), fait notamment référence aux secteurs suivants comme potentiellement intéressants pour une coopération transfrontalière : industrie, santé, énergie, sciences de la vie, technologies et TIC.

Dans ce contexte, le SDTGR pourra prendre en compte la tradition industrielle de la Grande Région dans laquelle il subsiste toujours un socle industriel solide qui peut servir de base pour un développement endogène du territoire.

- ❖ Idées de projets

Centre grand-régional d'Intelligence territoriale : des initiatives d'acteurs et de chercheurs existent en Grande Région dans le domaine de l'Intelligence territoriale qu'il serait utile d'identifier, de fédérer ainsi que d'instaurer un système de monitoring de ces diverses initiatives.

◇ **Action opérationnelle**

valoriser le potentiel d'internationalisation des universités comme acteurs centraux de promotion des échanges et de la recherche de pointe et de l'innovation

La **collaboration structurelle interuniversitaire à dimension européenne de l'UniGR** ainsi que d'autres collaborations universitaires transfrontalières telles que le Deutsch-Französisches Hochschulinstitut für Technik und Wirtschaft - DFHI, spécifiques à la Grande Région, sont centrales dans cette action opérationnelle, lesquelles constituent un levier stratégique dans un ancrage territorial qui combine potentiel endogène et connexion internationale aux savoirs et à la connaissance.

❖ **Idées de projets**

Création d'un centre d'expertise européen dans le domaine des métaux et matériaux dans une économie circulaire (UniGR-CIRKLA) : ce centre pluridisciplinaire s'appuiera sur la forte identité industrielle de la Grande Région et sur les forces scientifiques des six universités membres de l'Université de la Grande Région. Il s'agit de développer un portefeuille complet de projets dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Six domaines scientifiques sont ciblés pour construire ces projets avec les acteurs scientifiques et industriels dans l'optique du Pacte vert pour l'Europe. Ces initiatives se caractériseront par une approche multidisciplinaire, intersectorielle et transfrontalière.

Projet de renforcement de la coopération transfrontalière dans le domaine de la propriété intellectuelle en vue d'un positionnement international plus compétitif. En vue de favoriser l'émergence de clusters d'innovation à travers la Grande Région, un même environnement réglementaire en ce qui concerne la propriété intellectuelle sera un facilitateur de poids. Actuellement (cf. guide sur la propriété intellectuelle développé par l'UniGR en 2014, p. 5⁴), les retours financiers pour les inventeurs varient considérablement à travers les territoires qui composent la Grande Région.

⁴ <http://www.uni-gr.eu/fr/propriete-intellectuelle>.

◇ **Action opérationnelle**

stimuler de nouvelles chaînes de valeurs en réponse aux besoins d'adaptation aux transitions environnementales, énergétiques et climatiques

En stimulant une telle action opérationnelle les alliances établies dans les secteurs d'avenir (clusters transfrontaliers comme *Greater Green* dans le secteur environnemental ou le réseau de l'économie sociale et solidaire, projets pilotes comme « cellules énergétiques de la Grande Région », projet *Interreg SeRamCo*⁵ dans l'économie circulaire) pourront évoluer vers des coopérations fortes qui seront en mesure de mettre en pratique des projets modèles. Il s'agira notamment de la mise en œuvre d'une stratégie hydrogène concertée dans la Grande Région, qui intègre production, distribution / logistique et utilisation et repose sur des concepts régénératifs et neutres en CO₂, du développement de nouvelles pratiques agricoles et sylvicoles (agroforesterie) pour assurer la captation du carbone, du développement de nouvelles cultures agricoles et sylvicoles adaptées à l'évolution du climat.

❖ Idées de projets :

Pistes d'activation de projets en bioéconomie⁶ pour positionner la Grande Région dans le domaine de la culture hydroponique, de l'agriculture, du jardinage urbain et plus généralement de la bioéconomie (Green Innovation Areas), par l'incubation de startups notamment.

Observatoire Air-Climat-Énergie : établissement d'un inventaire des acteurs des transitions (ISSEP, AWAC, Luxembourg Qualité Air, etc.) liées à la santé et à la nature (Air-Climat-Énergie), en accordant une attention particulière à la qualité de l'air. L'objectif de ce projet transfrontalier serait de créer une plateforme grand-régionale transversale, pour collecter toutes les informations relatives, à partir de données harmonisées, sur les questions relatives à l'air, aux émissions de gaz à effet de serre, au climat et à l'énergie (production et consommation).

Projet de mise en place d'un réseau hydrogène regroupant les domaines de la production, de la logistique, de l'utilisation (mobilité, industrie).

Élaboration d'un concept d'optimisation du bilan climatique des services historiques : extension des chaînes de valeurs et conversion écologique (prise en compte des résultats du projet « Energiewaben GR »).

⁵ Projet soutenu par le programme Interreg VB North West Europe, associe 4 des 6 universités qui composent l'UniGR (Kaiserslautern, Liège, Lorraine et Luxembourg) ainsi que l'université néerlandaise de Delft et des partenaires privés (<https://www.arebs.be/projets-pilotes/seramco/>).

⁶ Voir GIAGEM, *Handbook of recommendations, The Role of Green Innovation Areas in Revitalizing German and Mexican Cities*, Kaiserslautern, Technische Universität, sd.

Concept pour une **gestion interdisciplinaire et durable du captage et du délestage dans les domaines de l'eau, de l'électricité et du gaz (Power to X)** en lien avec le stockage d'énergie (STEP notamment).

Élaboration d'un **schéma intersectoriel de comparaison énergétique**.

Coopération dans les domaines de **l'éducation écologique/la biodiversité en milieu scolaire et extrascolaire et des sciences participatives**.

◇ **Action opérationnelle**

étudier et mettre en œuvre les possibilités de synergies concernant la numérisation de l'industrie (industrie 4.0) dans le secteur manufacturier

S'inspirant des grands enjeux d'avenir (numérique, robotisation, intelligence artificielle, etc.), cette action vise à **renforcer la mutualisation des investissements en RDTI** (recherche, développement, technologie et innovation) **ainsi qu'à capitaliser les résultats positifs déjà obtenus**.

❖ Idées de projets

Projet de mise en réseau des acteurs de l'industrie 4.0 de la Grande Région dans le but d'étudier des synergies qui pourraient être focalisées dans une alliance « recherche-entreprises ».

◇ **Action opérationnelle**

protéger les ressources en eau visant la recherche d'une adéquation entre les usages de l'eau et la qualité de la ressource disponible

L'alimentation de la Grande Région en eau à partir de ses propres ressources pourrait constituer un objectif ambitieux dans un contexte de pressions futures exercées par les régions métropolitaines voisines pour leur approvisionnement en eau.

De nombreuses collaborations sont déjà en place via les districts hydrographiques internationaux. Il semble néanmoins que des efforts supplémentaires doivent être fournis en matière de **gestion de l'eau**. Il s'agira dans cette action de prendre en compte l'évolution de la demande en ressources en eau pour les besoins domestiques, économiques et agricoles avec une adéquation entre les usages de l'eau et la qualité de la ressource disponible. Une attention devra également être portée à la recherche de solutions mutualisées pour le **traitement des eaux usées** et les usages potentiels de cette ressource dans une logique d'économie circulaire. Enfin, une réflexion plus approfondie de la gestion et de la **prévention des risques d'inondations** pourra être conduite dans le cadre de cette action.

Des efforts pourront également être intensifiés afin de fournir une eau de qualité à la population, et de **permettre le maintien de la biodiversité des milieux humides**. L'on peut notamment s'appuyer sur les résultats du projet INTERREG IV B AMICE ou encore prendre des mesures plus systématiques (imposition de normes sur l'infiltration, les rejets d'eau en aval de la parcelle, etc.).

❖ Idées de projets

Projet de recherche de solutions mutualisées pour le traitement des eaux usées. Ce projet Interreg EMI-SURE est dédié à réduire le nombre de micropolluants dans les eaux de la Grande Région devrait être poursuivi d'autant qu'il présente également un intérêt majeur pour l'élaboration de solutions transposables en zones rurales.

Étude approfondie sur la prévention des inondations laquelle s'appuiera sur les programmes de mesures relatifs à la mise en œuvre de la directive européenne sur la gestion des risques d'inondation définis par les CIPMS et la CIM.

Étude prospective sur l'adéquation entre la quantité d'eau disponible et les différents usages (notamment l'approvisionnement des voies navigables).

Projet de valorisation des eaux de la Grande Région : autour de la problématique de la dépollution des eaux de mines, qui est un problème transfrontalier que connaît bien la Grande Région et qui affecte la plupart de ses versants, Greater Green imagine un projet de circuits de chauffage.

Projet lié au changement climatique, en matière d'approvisionnement en eau en Grande Région. En phase de sécheresse, les sources ne seront plus disponibles. Le projet s'attache à ce que l'approvisionnement soit le plus autarcique possible. Utilisation de l'intelligence artificielle pour pronostiquer les besoins futurs de remplissage des réservoirs et de l'apport d'énergie pour le remplissage aux moments de forte consommation. La Régie des Eaux de Trèves a produit des réflexions à ce sujet, des coopérations avec des régies luxembourgeoises. Il s'agit d'établir une coopération sur l'ensemble de la Grande Région qui, sur base du réseau existant en Rhénanie-Palatinat, puisse se focaliser sur la qualité de l'eau, son approvisionnement, le recyclage des eaux usées, leur régénération, afin d'anticiper les effets du changement climatique, des sécheresses annoncées.

Projet portant sur la gestion et la prévention des accidents de pollution des cours d'eau.

- **Au niveau de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg**

À ce stade du développement du projet, aucune action ni d'idée de projet n'ont été identifiées. Les appels à soumettre des idées de projets pourront faire l'objet de propositions à cette échelle de coopération transfrontalière en Grande Région.

- **Au niveau des territoires transfrontaliers de proximité**

- ◇ **Action opérationnelle**

- assurer un réseau écologique transfrontalier permettant d'assurer la biodiversité***

En matière de biodiversité, il existe clairement des espaces de collaborations transfrontalières via les structures locales de gestion de divers domaines de l'environnement tels que les contrats de rivières, les sites Natura 2000 ou les parcs naturels.

Cette action vise ainsi à coordonner à l'échelle transfrontalière, les stratégies visant la mise en place et la **gestion d'un réseau écologique** et permettant de garantir **la préservation d'un maximum d'espèces**, en pérennisant voire en recréant des connexions effectives de part et d'autre des frontières entre ces divers réseaux écologiques (trames vertes et bleues), tant à l'échelle locale qu'à l'échelle plus régionale. Travailler cette question à cette échelle pourra également avoir comme objectif de permettre la migration progressive vers le nord des espèces naturelles présentes en Europe du Nord-Ouest en lien avec le changement climatique attendu.

- ❖ Idées de projets

Projets en vue de pérenniser voire recréer des **connexions effectives de part et d'autre des frontières entre les divers réseaux écologiques** (trames vertes et bleues).

4.2.2. Axe stratégique

Améliorer les services et favoriser l'implantation équilibrée des activités au bénéfice des populations

- **Au niveau de la Grande Région dans son ensemble**

- ◇ **Action opérationnelle**

développer une capacité décisionnelle opérationnelle qui veille à la création d'un environnement économique propice à renforcer les relations entre les entrepreneurs, les chercheurs et les investisseurs

L'installation d'entreprises innovantes passera par la création des conditions-cadres et des instruments pour l'innovation tels que des plateformes d'échanges et de mise en réseau, associant les entreprises et les chercheurs, confortées par une ingénierie financière assurant leur pérennité. Ces instruments devront en effet être mis en place et pilotés par des acteurs se donnant les moyens de travailler ensemble, financés dans une logique de partenariats public-privé et encadrés par un système de gouvernance pourvu d'une capacité décisionnelle opérationnelle.

- ❖ **Idées de projets**

Élaboration d'un concept opérationnel porteur d'une coordination renforcée des agences de marketing régionales, qui va au-delà du simple échange d'informations et ne sert pas uniquement à la promotion touristique de la Grande Région, mais aussi à mettre en valeur l'attractivité du territoire vis-à-vis d'investisseurs, de porteurs de projets, d'entreprises, de consommateurs. Il s'agirait de créer une structure de branding interrégionale qui informe sur les facteurs essentiels : paysage de recherche, marché de l'emploi transfrontalier, accessibilité.

Mise en place d'un plan de valorisation du commerce électronique valorisant la Grande Région. Ce projet ambitionne de répondre à la dérégulation des commerces locaux par la montée du commerce électronique, non pas en s'y opposant, mais en établissant des services aux publics et des espaces de liberté qui protègent les citoyens. Un plan de développement serait mis en place avec les ministères et les chercheurs pour trouver une forme collaborative qui permette de trouver une approche innovante de commerce valorisant la Grande Région.

Projet de promotion des infrastructures de transport en Grande Région (routières, ferroviaires et fluviales) et de leurs nœuds multimodaux en direction des entreprises.

- ◇ **Action opérationnelle**

valoriser/stimuler l'expertise grand-régionale de la filière bois en structurant des

prises en réseau porteuses de masses critiques compétitives

Étant donné la richesse en forêts en Grande Région, les acteurs peuvent consolider leur **positionnement compétitif dans la filière forêt-bois** (recherche et enseignement, chaîne de valeur régionale autour de la production, le traitement et l'utilisation du bois dans la construction, de la production d'énergie, etc.) où existent déjà un certain nombre de projets transfrontaliers et d'initiatives régionales.

La valeur ajoutée régionale ainsi créée peut non seulement contribuer à **l'adaptation au changement climatique**, notamment dans le choix des essences d'arbres, mais aussi renforcer le rapport entre l'être humain et le bois.

❖ Idées de projets

Création d'un metacluster bois dont l'objectif est de valoriser/stimuler l'expertise grand-régionale de la filière bois en structurant des mises en réseau porteuses de masses critiques compétitives en trouvant aussi son écho dans les plans d'aménagement des composantes de la Grande Région, par exemple via la définition de zones prioritaires pour la sylviculture.

Pérennisation de projets du Metacluster Greater Green avec la volonté d'élargir les initiatives de construction durable à des dimensions industrielles et permettre d'avancer dans les différents domaines identifiés dans les premières phases, notamment la valorisation de l'intelligence artificielle dans la construction. Également, développement d'une stratégie forestière et de déchets / bois résiduels en faveur de la fourniture durable de potentiel bois et d'utilisation en cascade. Dans ce contexte, l'ensemble du cycle de vie du bois doit être pris en compte, ce qui nécessite une vision intégrative du bois résiduel et des déchets.

◇ Action opérationnelle

mettre en place une offre coordonnée afin de développer et de promouvoir des destinations attractives au sein de la Grande Région

Le **tourisme** dans la Grande Région peut être promu par **une offre coordonnée** pour mieux exploiter les flux touristiques orientés vers des destinations spécifiques. Comme l'a également souligné le seizième Sommet dans sa déclaration de janvier 2019, le tourisme peut être un levier de développement économique. Étant donné la richesse du patrimoine culturel et naturel, les efforts doivent être intensifiés, développés et promus, et les instruments européens existants dans le domaine du tourisme doivent être mieux utilisés. L'accent est mis sur une approche marketing commune basée sur des similitudes thématiques.

❖ Idées de projets

Coordination des stratégies régionales de marketing touristique conjuguée avec des offres de mobilité améliorées en vue de lever le potentiel inexploité.

◇ **Action opérationnelle**

promouvoir les circuits courts

Afin d'encourager un développement économique durable, la Grande Région devra **privilégier les circuits courts** avec un double objectif : réduire les émissions de carbone et renforcer les liens entre les villes et l'espace rural. La **promotion ciblée des ressources régionales**, qu'elles soient alimentaires ou énergétiques, pourrait contribuer à jeter les bases pour une économie circulaire transfrontalière.

Par cette action opérationnelle, les territoires créeront de la valeur locale et contribueront ainsi au développement économique de l'espace rural notamment.

❖ Idées de projets

Création d'un label « produit en Grande Région » permettant de promouvoir le développement durable et de commercialiser des produits régionaux, tout en valorisant la Grande Région parmi les citoyens qui l'habitent. Il pourrait s'appliquer non seulement aux aliments (bio ou pas), mais aussi aux énergies renouvelables produites en Grande Région, notamment la biomasse et les matériaux de construction biosourcés.

Projet de qualité territoriale : valoriser les acteurs des circuits courts et de filières nouvelles (cf. Projet Interreg Aroma) en étendant les initiatives de Qualité Moselle à une qualité territoriale Grande Région de tous les versants en s'appuyant sur les producteurs locaux et régionaux.

◇ **Action opérationnelle**

encourager de nouveaux accords bilatéraux ou multilatéraux de formation professionnelle, notamment dans les métiers en tension

Si la coopération transfrontalière en matière de formation initiale et continue a déjà donné naissance à un certain nombre d'initiatives tangibles, il s'agira d'aller vers **une généralisation de ces expériences**.

❖ Idées de projets

Bilan des acquis de la coopération transfrontalière en matière de formation initiale et continue et de leur impact

D'ici 2025, un **bilan des acquis** et de leur impact pourrait renforcer et généraliser les différents projets pilotes en matière de formation initiale. Dans ce contexte, il s'agira dans un premier temps de rendre plus opérationnels les réseaux de différents acteurs qui sont déjà dotés aujourd'hui d'un mandat grand-régional et transfrontalier.

Ce bilan pourrait faire l'objet d'une évaluation des acquis de la coopération transfrontalière en matière de formation (initiale et continue) et de services de placement ainsi que de leur impact afin de lever les freins existants à la reconnaissance des diplômes académiques et de qualifications professionnelles y compris dans le secteur universitaire, et de faciliter les conditions d'exercice des différents professions et métiers dans tous les versants de la Grande Région.

Cette analyse devra formuler des recommandations pour faire évoluer les dispositifs existants ainsi que leur mise en réseau et – le cas échéant – pour mettre en place de nouveaux outils pour promouvoir un marché du travail transfrontalier et partagé.

◇ Action opérationnelle

lever les freins existants à la reconnaissance de qualifications professionnelles relevant des compétences des territoires de la Grande Région, y compris dans le secteur universitaire, et faciliter les conditions d'exercice des différents professions et métiers

Sur la base de l'inventaire de la Task Force Frontaliers sur la mise en œuvre de la directive de l'UE sur la reconnaissance professionnelle dans la Grande Région, l'objectif consiste à **lever les freins existants à la reconnaissance** de qualifications professionnelles relevant des compétences des territoires de la Grande Région, notamment dans le secteur non universitaire, et de **faciliter les conditions d'exercice des différents professions et métiers** dans tous les versants de la Grande Région. Pour y parvenir, il convient d'associer les acteurs économiques et sociaux de la Grande Région. Le cadre institutionnel pour cette association est offert par le Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) dont les travaux sont orientés vers la réalisation de résultats concrets.

❖ Idées de projets

Création d'une académie de soins interrégionale et transfrontalière. Face aux inégalités persistantes sur le marché du travail de la Grande Région et face aux développements démographiques, le Sommet de la Grande Région a mandaté un groupe d'experts d'élaborer une stratégie sur la main-d'œuvre qualifiée pour les professions soignantes. Les résultats pourraient donner corps à l'idée d'une **académie de soins interrégionale et transfrontalière** pour s'attaquer aux interdépendances mentionnées ci-dessus, en créant des complémentarités intelligentes.

Une telle académie répondrait aux besoins accrus en personnel de soins du fait du vieillissement de la population et du sous-équipement en places d'accueil. En

développant ensemble des formations originales, grand-régionales, qui associent enseignements théoriques et expériences professionnelles dans les différents pays participants, cette académie garantirait la reconnaissance de ses diplômes dans tous les versants de la Grande Région. Elle serait également le modèle d'un enseignement multilinguiste qui intègre l'apprentissage des langues dans une formation professionnelle. Une telle initiative pourrait aussi contribuer à la cohérence accrue entre modèles sociaux (sécurité sociale, retraite) et marchés de l'emploi au sein de la Grande Région. La crise du Covid-19 en a marqué toute la nécessité.

◇ **Action opérationnelle**

coordonner et accompagner les stratégies promouvant le multilinguisme et la mobilité transfrontalière

La question du **multilinguisme** revêt une importance primordiale afin de permettre aux jeunes l'accès aux formations transfrontalières et au marché de l'emploi transfrontalier. À côté des formations professionnelles, il revient à la fois à l'éducation initiale et au secteur universitaire de jouer un rôle prépondérant dans la **transmission d'un « bagage interculturel »**. La sensibilisation de la population aux valeurs européennes et la connaissance de la Grande Région dès le plus jeune âge sont essentielles pour stimuler la mobilité, la connaissance des régions voisines et l'appartenance à un espace commun.

❖ Idées de projets

Création d'une équipe dédiée au sein des institutions de la Grande Région avec un mandat concret. Pour accompagner un tel processus, on pourrait s'appuyer sur l'ensemble des acteurs institutionnels existants dans les différents versants voire créer une équipe dédiée au sein des institutions de la Grande Région travaillant en étroite concertation avec l'ensemble des collectivités communales et régionales, en vue d'un échange d'informations et de bonnes pratiques.

Le Conseil régional Grand Est a développé en 2018 un outil d'apprentissage des langues (Plateforme linguistique innovante) qui permet de se former dans les langues frontalières à tous les niveaux de maîtrise (du débutant au professionnel confirmé). Cet outil permet de mobiliser l'apprentissage en ligne (via une plateforme linguistique numérique), les cours en face à face (présentiel et/ou classe virtuelle) ou encore un mix de ces deux solutions. L'outil est à ce jour dédié aux demandeurs d'emploi, également concerné par les marchés du travail transfrontaliers et l'acquisition des codes culturels. Cette expérience Grand Est pourrait servir de modèle à l'échelle de la Grande Région.

◇ **Action opérationnelle**

anticiper au mieux l'évolution des profils recherchés, en mettant en réseau les instances compétentes (acteurs de la formation, institutions de recherche, etc.)

Pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre qui se dessinent à l'horizon, le réseau d'acteurs publics et privés devra **anticiper au mieux les besoins et l'évolution des profils recherchés** dans la Grande Région. De nouveaux programmes de formation et d'études devront être définis, tant que possible, au niveau de la Grande Région, afin d'assurer leur reconnaissance au-delà des frontières.

❖ Idées de projets

Élargissement du Certificat EurIdentity de l'UniGR à la formation continue. Certificat sur les connaissances sur l'Union Européenne, qui mêlera des connaissances théoriques à des expériences pratiques de mobilité. Cette initiative de l'UniGR répond à l'exigence de développer le multilinguisme mais aussi la transmission d'un bagage interculturel et la sensibilisation aux valeurs européennes. Elle contribuera aussi à l'anticipation des besoins du marché de l'emploi transfrontalier en formant des profils multidisciplinaires avec des compétences transversales. Dans un premier temps, il sera ouvert à tous les étudiants des universités et a vocation à être élargi à la formation continue.

• **Au niveau de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg**

◇ **Action opérationnelle**

établir un branding territorial partagé (équipements, capitales de la culture, etc.), pour maximiser la valorisation des potentiels touristiques, patrimoniaux et culturels en mettant en commun les initiatives de promotion touristique et culturelle

Les villes et communes appartenant à l'espace métropolitain central devraient valoriser leurs potentiels touristiques, patrimoniaux et culturels pour **créer des synergies, en mettant en commun les initiatives de promotion touristique et culturelle** lancées notamment par le QuattroPole et Tonicités. Ainsi, seront mis en avant de la scène, outre certains sites UNESCO, le potentiel des principales villes qui disposent d'équipements culturels capables d'attirer un public varié pour un tourisme de week-end.

Par ailleurs, le renforcement du potentiel métropolitain dans une région polycentrique comme la Grande Région consiste à profiter de la complémentarité qui peut exister entre ses différents centres afin **d'offrir une palette complète de fonctions métropolitaines de haut niveau**. Dans ce contexte, il s'avère important d'identifier les spécificités de chaque pôle et de définir une stratégie complémentaire de développement et de positionnement.

❖ Idées de projets

Projet de coordination de l'offre touristique et culturelle des villes appartenant à cet espace métropolitain : les réseaux de villes créés au sein de la Grande Région renforcent leur collaboration pour consolider la visibilité de l'offre culturelle sur l'échiquier européen.

◇ Action opérationnelle

associer les réseaux de villes et de communes de la Grande Région à la dynamique du marché de l'emploi transfrontalier

Les réseaux de villes et de communes de la Grande Région qui jouent un rôle pivot dans l'espace métropolitain central de la Grande Région comme lieux centraux **doivent être associés à la dynamique du marché de l'emploi transfrontalier**, en reliant les pôles urbains via des projets pilotes porteurs de nouveaux secteurs de croissance et la création de startups qui s'orientent vers l'Europe et l'international.

Le Sommet de la Grande Région pourrait encourager ces réseaux à contribuer, via ces projets à vocation européenne, à la levée des obstacles et freins qui pèsent aujourd'hui sur une plus grande mobilité, un marché d'emploi plus fluide, et la création d'entreprises.

❖ Idées de projets

Création d'une instance transfrontalière porteuse d'une offre de formation conjointe entre les pays voisins. Il existe sur le territoire de Thionville-Longwy un Comité territorial de Développement des Compétences (CTDC), animé par les représentants du Conseil régional Grand Est sur ce territoire, et qui réunit les partenaires de l'orientation, de l'emploi, de l'insertion et les branches professionnelles afin de définir conjointement une offre de formation répondant aux besoins des entreprises du territoire, et destinée aux demandeurs d'emploi du territoire. À l'image de ce lieu de concertation, on pourrait imaginer la création d'une instance transfrontalière qui aurait pour objectif d'élaborer une offre de formation conjointe entre les pays voisins.

• **Au niveau des territoires transfrontaliers de proximité**

◇ Action opérationnelle

maximiser la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager et des réseaux fluviaux, pédestres et cyclables dans une approche partagée transfrontalière

Les régions transfrontalières dans la Grande Région qui disposent **d'un patrimoine naturel** de premier plan ainsi que de réseaux fluviaux, pédestres et cyclables peuvent **maximiser la valorisation de ces espaces** dans une approche partagée. Vingt-quatre parcs naturels y existent dont dix ont une continuité transfrontalière. Situés dans les aires Ardennes-Eifel, Vosges-Pfälzerwald et Hunsrück-Hochwald, ces derniers couvrent plus de 9 000 km² bénéficiant d'une promotion touristique affirmée. Divers projets à l'œuvre pourront servir d'exemples de bonnes pratiques. L'on peut notamment citer les projets INTERREG « Tourisme sans frontières – Tourisme de nature pour tous au Parc naturel germano-luxembourgeois » et « AGRETA – Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité ».

❖ Idées de projets

Élaboration de cartes touristiques digitales. Une carte avec les sites touristiques majeurs étant actuellement en élaboration sous l'égide du projet INTERREG « Marketing touristique digital pour la Grande Région » et en coopération avec Système d'Information Géographique de la Grande Région (SIG-GR), l'on pourrait en profiter pour regrouper l'offre touristique au niveau des zones frontalières de la Grande Région, permettant de visualiser les coopérations transfrontalières existantes et de localiser les espaces frontaliers avec un fort potentiel pour développer une offre commune.

Une seconde carte pourrait compléter la première sur l'offre touristique « pure » en mettant en valeur les principaux points nodaux de services aux touristes (ports de plaisance par exemple) présents sur les réseaux fluviaux, pédestres et cyclables dans un périmètre transfrontalier.

À cela devrait s'ajouter un réseau commun touristique cyclable transfrontalier, qui, sur la base des planificateurs d'itinéraires cyclables numériques nationaux déjà existants, devrait également être mis à disposition sous forme numérique, par exemple sous forme de Open Data ou de services Web.

◇ Action opérationnelle

améliorer l'accès transfrontalier aux services de proximité, en renforçant les interactions dans le domaine des services d'intérêt général

Concernant les services de proximité (santé, petite enfance, écoles, services de proximité, transports, etc.), la question qui se pose au niveau local est la suivante : comment éviter les « doublons », des investissements publics peu rentables et coûteux si les mêmes phénomènes sont également traités de l'autre côté de la frontière ? Par conséquent, un processus de planification et de mise en œuvre intégré, transfrontalier permettrait la prise en compte des priorités et des particularités des territoires des deux côtés de la frontière (par exemple dans la localisation des commerces de proximité en zone frontalière).

Ceci suppose le renforcement de compétences réelles pour les territoires frontaliers et doit s'inscrire dans une logique de proximité et de subsidiarité. Ainsi, une coopération de proximité

renforcée pourrait être établie aussi bien pour les services à la personne (services sociaux, création de nouvelles zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers, ZOAST), les services d'urgence (pompiers, police et ambulances) et dans la vie associative (tournois sportifs transfrontaliers, etc.), ce qui contribuera au renforcement des imbrications transfrontalières en matière de services publics d'intérêt général.

❖ Idées de projets

Constitution d'un groupe d'étude qui aura comme mission de développer un cahier de charges à respecter dans les actions et politiques qui concernent les infrastructures publiques et services de proximité – en associant les représentants des entités de la gouvernance transfrontalière ainsi que les représentants des collectivités au niveau frontalier. Les résultats du groupe d'étude devraient faire partie d'une réforme de la gouvernance grand-régionale et transfrontalière (de proximité) – dans la perspective d'avoir recours aux instruments qui sont actuellement discutés (nouvelles zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers - ZOAST, droit à la différenciation en France, initiatives mises en avant dans le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, instrument du mécanisme européen transfrontalier ECBM).

Coordination de la localisation de services publics et de commerces de proximité dans les zones frontalières.

Renforcement de compétences réelles pour les territoires frontaliers, permettant de lancer un processus de planification et de mise en œuvre intégré, transfrontalier dans le **domaine des services publics**.

◇ **Action opérationnelle**

élaborer des stratégies pour promouvoir le multilinguisme et la mobilité transfrontalière dans les différents versants

Parallèlement, afin de sensibiliser les jeunes, leurs parents et l'ensemble des actifs, demandeurs d'emploi et l'ensemble de la population dès le plus jeune âge (crèches et école primaire) aux opportunités qu'offrent les formations, des stratégies pour promouvoir le multilinguisme et la mobilité transfrontalière devront être mises en place au niveau local, en concertation avec les territoires avoisinants de l'autre côté de la frontière. Des exemples qui vont dans ce sens sont la *Frankreichstrategie* de la Sarre et la convention-cadre pour une vision stratégique commune de développement des politiques éducatives en faveur du plurilinguisme et du transfrontalier sur le territoire lorrain de l'académie de Nancy-Metz.

Dans ce contexte, il convient aussi de valoriser des initiatives déjà existantes, notamment les projets Interreg en cours tels EDUCO – Pour une coopération éducative durable franco-luxembourgeoise, SESAM'GR – Des clés pour l'avenir des jeunes dans la GR : langues interculturelité, information et orientation professionnelle via l'éducation, MobiPro.GR - Mobilité

par le projet transfrontalier en Grande Région, TRILINGUA, etc., ainsi que le réseau EURES Grande Région (réseau des agences de l'emploi).

❖ Idées de projets

Offre de formations intégrées transfrontalières pour les enseignants du primaire et du secondaire.

Création d'instruments de gestion de carrière qui permettent au personnel enseignant une meilleure perméabilité entre les systèmes éducatifs.

Renforcement des offres de stages professionnels, reconnues par le voisin (questions d'assurance, de convention de stage, etc.).

Établissement de partenariats / échanges transfrontaliers entre écoles pour mieux sensibiliser les jeunes.

Création de **nouveaux projets transfrontaliers pour les jeunes dans le cadre extrascolaire** ou mise en œuvre de nouveaux projets transfrontaliers pour les **jeunes dans les secteurs de l'éducation informelle.**

Conception, création, mise en service et maintenance d'une **banque de données pour les échanges scolaires, associatifs (sport, culture, maisons de jeunes, mouvements de jeunesse...)** et privés dans la Grande Région.

4.2.3. Développer des territoires ruraux et urbains décarbonés et résilients

- **Au niveau de la Grande Région dans son ensemble**

- ◇ **Action opérationnelle**

assurer l'approvisionnement en énergie de la Grande Région

La gestion de la **transition énergétique** a un double objectif : elle sert à sécuriser l'approvisionnement en énergie et à répondre aux effets du changement climatique. Cette politique passera par la restructuration de la production d'électricité vers les énergies renouvelables, l'adaptation des réseaux électriques aux nouvelles exigences (notamment au niveau des réseaux de distribution) et le développement de mécanismes de flexibilité sur le réseau : surveillance de la charge, la gestion de la demande, le stockage, les interconnexions des réseaux des différents versants de la Grande Région, etc. De nombreux projets de coopération ont déjà été lancés dans la Grande Région dans ces domaines, mais ils ne sont pas toujours assez connus et sont parfois freinés par des normes nationales. Compte tenu de l'importante augmentation de la demande d'électricité que l'on peut attendre du fait du couplage sectoriel

nécessaire ainsi que de la numérisation et de l'électrification progressives du secteur des transports, la coopération transfrontalière dans ce domaine doit être élargie, qu'il s'agisse de **l'anticipation de la demande commune dans la Grande Région ou de la production d'énergies renouvelables**.

❖ Idées de projets

Mise en œuvre de mécanismes de coordination des prévisions de demandes communes en énergies dans la Grande Région tenant compte des possibles répercussions en matière de réduction de la consommation et d'efficacité énergétique.

Développement d'un réseau de bornes de recharge électrique pour couvrir l'ensemble des territoires de la Grande Région

Développement d'un réseau de stations CNG/GNV pour couvrir l'ensemble des territoires de la Grande Région.

◇ **Action opérationnelle**

assurer un équilibre entre l'offre et la demande d'électricité

La perspective de la sortie du nucléaire de certains versants de la Grande Région et du développement accru des énergies renouvelables requiert l'adaptation du système d'approvisionnement électrique (mix énergétique limitant les surplus et les déficits de production) en vue de garantir, aujourd'hui comme demain, un **équilibre permanent entre l'offre et la demande d'électricité**. Cet impératif met en exergue les besoins d'action et de coordination au niveau des acteurs institutionnels grand-régionaux, notamment la signature d'accords à visée transfrontalière fixant des objectifs régionaux communs de développement des énergies renouvelables et un renforcement de la coopération en matière de gestion de la demande, de stockage et de transport. Celui-ci pourrait éventuellement se faire par la création de laboratoires transfrontaliers où seraient mis en œuvre divers mécanismes de coopération.

❖ Idées de projets

Conclusion d'accords sur les objectifs de puissances renouvelables à installer dans la Grande Région.

Développement d'une **collaboration accrue pour des installations de stockage et de transport d'électricité**.

Création de **mécanismes de solidarité en cas de pénuries d'électricité** : élaboration de plusieurs concepts pour la création, à court terme, d'un éventuel mécanisme de régulation en ligne (pour chaque cellule énergétique de la Grande Région) et, à

moyen terme, d'un mécanisme de régulation permanent (Power to X, vehicle-to-grid, etc.).

Développement du **concept de cellules énergétiques dans la Grande Région** : élaboration d'un concept permettant une meilleure intégration des « prosommateurs » dans le groupe-bilan et dans le développement de l'infrastructure réseau.

◇ **Action opérationnelle**

développement d'une stratégie hydrogène commune dans la Grande Région

Cette action a pour objectif de créer des infrastructures permettant d'acheminer de l'hydrogène au secteur des transports et de contribuer ainsi aux objectifs de la décarbonisation tout en répondant à d'importants défis environnementaux et sociaux, notamment la question de l'amélioration de la qualité de l'air en Grande Région.

Dans ce contexte, il faut mentionner l'initiative pionnière pilotée par le Groupe Encevo ayant pour objectif de promouvoir l'utilisation de l'hydrogène comme source d'énergie et de carburant dans la région Saar-Lor-Lux. Les initiateurs du projet espèrent pouvoir prendre une décision d'investissement définitive en 2022.

❖ Idées de projets

Mise en œuvre d'une **structure réseau** commune réunissant recherche, services, opérateurs réseau, fournisseurs d'énergies renouvelables, acteurs de la mobilité et de l'industrie pour gérer les questions liées à **la production, la logistique et l'exploitation de l'hydrogène**

◇ **Action opérationnelle**

élaboration d'un concept de cloud de données énergie (Energy-Data-Cloud) au sein du secteur, intégrant les données des réserves et des centrales de régulation, capable de gérer un volume croissant d'échange de données, les normes de sécurité et les besoins en information des acteurs du marché

❖ Idées de projets

Concept pour la création d'un cloud de données énergie intégrant divers critères, tels que structure des clusters, échange de données, coûts, gestion individualisée de l'accès, visualisation, communication et sécurité des données, donnant une vue fidèle du système énergétique, en termes de production, d'utilisation, de stockage et de régulation.

Mise en œuvre d'un **système de feux tricolores énergétique** pour la transmission des données de charge depuis l'opérateur électrique vers le cloud de données énergie du producteur.

Élaboration et présentation de **prototypes**.

Intégration concrète dans un **concept/une structure d'optimisation**.

◇ **Action opérationnelle**

assurer l'intégration multimodale du territoire aux grands corridors de transport européen

Pour garantir sur le long terme l'attractivité de la Grande Région, tout en participant aux efforts d'atténuation du changement climatique, **l'intégration multimodale du territoire aux grands corridors de transport européen** devra être assurée, ce qui vaut pour le rail, ainsi que pour la route et pour le transport fluvial. À l'horizon 2040, il faudra atteindre plusieurs objectifs qui puissent relever de la compétence des membres du Sommet :

- tout d'abord, il s'agira de maintenir, voire de développer ou d'élargir le **réseau des lignes à grande vitesse ou à haut niveau de performance** au sein de la Grande Région (achèvement de la modernisation de la ligne à grande vitesse Paris-Sarrebruck-Mannheim, reprise de la liaison de la ville de Trèves par une liaison ferroviaire rapide vers Coblenche, achèvement de l'amélioration des infrastructures sur la partie Bruxelles-Luxembourg de la liaison Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg), et améliorer les débouchés ferroviaires vers le sud de l'Europe en s'appuyant sur l'eurocorridor Mer du Nord-Méditerranée ;
- favoriser et accroître sensiblement **l'usage des plateformes logistiques multimodales** de la Grande Région en renforçant leur promotion vis-à-vis des entreprises notamment pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de transition écologique ;
- même si la dépendance à la voiture individuelle devra être réduite, il sera toutefois nécessaire de compléter les **liaisons autoroutières** en privilégiant l'amélioration des infrastructures existantes qui traversent la Grande Région, seulement quand elles se révèlent absolument nécessaires pour la compétitivité et l'attractivité de la Grande Région, en développant autant que possible les aménagements favorisant également le covoiturage et l'usage des transports collectifs ;
- enfin, il faudra entretenir les fonctionnalités des **voies fluviales** pour le transport de marchandises en s'appuyant sur un réseau de plateformes portuaires multimodales performantes et la mise en œuvre de l'extension de toutes les écluses allemandes de la Moselle ainsi que pour le tourisme.

❖ **Idées de projets**

Maintien / élargissement du réseau des lignes à grande vitesse ou à haut niveau de performance au sein de la Grande Région :

- Bruxelles – Luxembourg – Strasbourg : finaliser le projet d'amélioration tronçon Bruxelles-Luxembourg ;
- développement des services sur les liaisons à grande vitesse existantes : ligne Francfort-Paris, en passant par Mannheim, Kaiserslautern, Sarrebruck ;
- reprise de la liaison ferroviaire rapide Trèves – Coblenche ;

- amélioration des débouchés ferroviaires vers le sud de l'Europe.

Mise en œuvre de projets infrastructurels en vue de compléter les liaisons autoroutières qui traversent la Grande Région.

Développement d'une stratégie multimodale France-Luxembourg. Développement de mesures d'infrastructure et d'organisation permettant un nouveau potentiel de développement de la mobilité sur l'axe Metz-Thionville-Luxembourg à l'horizon 2030 : élargissement de l'autoroute dans une optique multimodale, parkings pour covoiturage, augmentation de la capacité ferroviaire et création d'aménagements multimodaux autour des gars et points d'arrêt aux heures de pointe. Enjeu de s'approcher des hypothèses démographiques, de s'adapter à terme au changement de comportement de mobilité des individus.

Développement de l'infrastructure existante du trafic ferroviaire dans les régions périphériques. La Grande Région comporte un réseau ferroviaire dense permettant un large maillage territorial, l'enjeu est de s'appuyer prioritairement sur ce réseau et de veiller à l'exploiter au maximum de ses capacités afin de renforcer les liaisons interrégionales existantes et de renforcer l'accessibilité de la région métropolitaine polycentrique transfrontalière.

Il serait par exemple nécessaire de renforcer l'accessibilité de la région métropolitaine de Trèves et d'améliorer les liaisons entre Sarrebruck et Metz / Nancy.

L'optimisation de l'accessibilité de la région métropolitaine de Trèves par le train serait très appréciée d'un point de vue économique et devrait inclure non seulement des mesures d'infrastructure pertinentes (par exemple, une éventuelle électrification et une extension de la capacité de la ligne de l'Eifel vers Cologne), la construction de nouveaux arrêts pour le train régional de Trèves, mais également une reconnexion en temps opportun au réseau ferroviaire allemand à longue distance.

Structuration d'offres/plateformes multimodales pour permettre l'accès aux lieux desservis par les transports publics. Le renforcement de l'accès multimodal aux transports en commun depuis les territoires périurbains et ruraux qui ne sont pas bien desservis étant un des grands objectifs, la mobilité transfrontalière devrait être améliorée via des solutions pragmatiques orientées vers les besoins (« à la demande ») – avec des bus rapides, des taxis collectifs, etc. Ces offres pourraient être structurées autour de plateformes locales de mobilité, plus faciles et rapides à mettre en place pour des raisons de compétences institutionnelles et de coûts d'investissements plus légers. Il faut toutefois rester attentifs au risque de double investissement, l'extension de l'offre pouvant favoriser la croissance de la demande en mobilité conduisant à des saturations et *in fine* au recours à des solutions ferroviaires plus lourdes.

Il faudra également s'interroger si les structures actuelles (GECT, etc.) sont suffisantes pour permettre aux collectivités locales de monter ensemble des plateformes transfrontalières de mobilité, ou si de nouveaux instruments sont nécessaires, tels ECBM, droit à la différenciation en France, traité d'Aix-la-Chapelle.

Définition et mise en œuvre d'une stratégie de promotion des plateformes multimodales (ports fluviaux, terminaux ferroviaires) pour accroître leur usage par les entreprises de logistique et de l'industrie de la Grande Région.

Mise en œuvre d'une stratégie d'entretien et de renforcement des voies fluviales pour le transport de marchandises et pour le tourisme.

Projets en faveur du renforcement de l'accessibilité externe de la Grande Région. Pour améliorer l'accessibilité externe de la Grande Région, il faudrait non seulement réfléchir à des lignes à grande vitesse, mais également identifier des réseaux permettant de relier des centres situés en dehors de la Grande Région, entraînant éventuellement l'augmentation de la notoriété d'une liaison dans le contexte national, aboutissant à la volonté d'y consacrer des moyens.

Un projet pilote en ce sens consisterait à compléter le chaînon manquant dans la connexion Cologne-Bitburg-Echternach-Luxemburg, en abordant bien évidemment la question de la rentabilité.

◇ **Action opérationnelle**

développer une vraie capacité de lobbying auprès de gouvernements nationaux et de l'UE

Les difficultés de lancer des projets de transport dans la Grande Région sont bien connues. La planification du trafic est complexe au niveau national et d'autant plus dans un contexte transfrontalier (manque de compétences institutionnelles, manque de moyens financiers, manque de structures de gouvernance pour faciliter des coopérations transfrontalières).

Pour remédier à ce problème, les accords bilatéraux font sans doute partie de la solution. L'exemple de Trèves-Metz caractérisé par une concertation avec les décideurs responsables au niveau national, des investissements communs et des appels d'offres en commun pour garantir la compatibilité technique du matériel roulant ainsi que le tronçon Colmar-Fribourg (obtenu au terme d'un long et pénible travail de lobbying à Berlin) en constituent de bonnes pratiques, même si des questions concrètes concernant la mise en œuvre restent à régler.

Le montage d'une stratégie territoriale globale pour l'ensemble de la Grande Région, valorisée et déclinée selon les différentes échelles de coopération accompagnée d'un lobbying commun auprès des décideurs de l'Union européenne (MIE) et dans les capitales nationales pourrait ainsi

contribuer à faire avancer des projets de transport. Une structure de lobbying devrait être mise en place dans cette perspective.

❖ Idées de projets

Mise en place d'une task force multinationale chargée d'une mission de **lobbying** coordonné auprès des instances compétentes pour les infrastructures : les Länder et le Bund en Allemagne, les Départements, la Région et l'État en France, le Grand-Duché au Luxembourg, et la Wallonie ainsi que l'État fédéral en Belgique. Cette task force pourrait être amenée à accompagner l'établissement des documents nationaux respectifs et devrait veiller aux intérêts spécifiques des territoires transfrontaliers et de la Grande Région en appuyant la révision du RTE-T et du MIE pour la période 2021-2027.

• **Au niveau de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg**

◇ **Action opérationnelle**

réduire l'artificialisation du sol, en assurant plus de cohérence dans la localisation d'emplois et d'habitat dans les différents versants de la Grande Région

En matière de consommation des sols, il faudra tenir compte des interdépendances qui existent aujourd'hui entre territoires de travail et territoires de vie et proposer des solutions, par exemple pour gérer les concurrences dans la localisation des commerces de détail. Il existe un fort besoin de coordination au niveau de l'espace métropolitain central pour **construire des logements et/ou créer des emplois le long des axes de transport** et pour générer ainsi une croissance du trafic ferroviaire. Vu les enjeux actuels de mobilité, densifier les communes desservies par les transports en commun permet de **lutter contre la dépendance à l'automobile**. Les territoires composant la Grande Région seront invités à prendre en compte les résultats de cette concertation dans leurs plans d'aménagement régional respectifs (en garantissant des infrastructures techniques et sociales, en affectant des fonctions aux territoires, en affectant des sols, etc.).

❖ Idées de projets

Identification des principaux pôles de développement socio-économiques en lien avec la planification de la mobilité et définition de zones à protéger en vue d'une utilisation rationnelle du sol.

◇ Action opérationnelle : assurer la reconversion des friches

La **reconversion des friches** pourrait contribuer à limiter l'artificialisation du sol et, lorsqu'elles se situent à proximité des gares du réseau ferroviaire, à lutter contre la dépendance à la voiture. Plusieurs grandes friches ont nécessité une réelle concertation transfrontalière ces dernières décennies.

Comme le souligne le cahier thématique relatif à l'économie, les autorités de différentes parties de la Grande Région ont collaboré en vue de leur reconversion, notamment dans le cadre du Pôle européen de Développement du côté d'Athus-Longwy-Pétange, ou via les projets en cours de Belval côté luxembourgeois et de l'Opération d'intérêt national Alzette Belval avec le site principal de Micheville côté français.

❖ Idées de projets

Mise en œuvre d'une **stratégie de concertation au niveau de l'espace métropolitain central sur la gestion des futures friches** industrielles, commerciales, agricoles, militaires. Si le nombre de friches industrielles transfrontalières est limité, on pourrait se concerter au niveau de l'espace métropolitain central sur la reconversion prioritaire des friches situées au sein des quartiers de gare le long des lignes ferroviaires transfrontalières et sur la gestion des futures friches industrielles, commerciales, agricoles, militaires.

Actions de dynamisation et multiplication des **opérations de reconversion des friches situées au sein des quartiers de gare** le long des lignes ferroviaires transfrontalières.

◇ Action opérationnelle

développer les services sur les lignes de chemin de fer pour mieux relier les pôles urbains de l'espace central, dans son noyau ainsi que dans sa moyenne périphérie et atteindre des temps de trajet en train inférieurs au déplacement en voiture

Une priorité à l'horizon 2040 concerne le **développement des services ferroviaires sur les infrastructures existantes** qui couvre le périmètre pertinent pour faire basculer les flux des transfrontaliers sur le rail. En partant des besoins et des usages potentiels futurs, il semble urgent de développer les services sur les lignes de chemin de fer existantes pour mieux relier les pôles urbains de l'espace métropolitain central, dans son centre ainsi que dans sa moyenne périphérie.

❖ Idées de projets

Mise en place d'une coordination pour la planification des investissements en transport en commun. Pour mettre en œuvre une telle approche, des investissements communs importants pourraient être consentis et une coordination pour la planification pourrait être mis en place, notamment en bilatéral. Celui-ci pourrait veiller à ce que les partenaires se concertent avant le lancement d'appels d'offres pour les connexions en transports en commun. À ce titre, l'accord signé entre la Région Grand Est et les trois Länder (Rhénanie-Palatinat, Sarre, Bade-Wurtemberg)

permettra le développement des sept lignes de liaisons transfrontalières entre la France et l'Allemagne.

◇ **Action opérationnelle**

gérer la mobilité durable par la réduction de l'autosolisme et le développement du télétravail

Pour inciter à l'utilisation des transports publics, il faudra idéalement atteindre des temps de trajet en transports en commun inférieurs à ceux que nécessite le même trajet en voiture. À cet effet, les politiques d'arrêts des liaisons ferroviaires devront tenir compte nécessairement de cette compétitivité vis-à-vis de la voiture. Par conséquent, un deuxième enjeu sera de **renforcer l'accès aux transports en commun** en concentrant l'urbanisation aux abords des nœuds et axes du réseau de transport en commun transfrontalier, par des pistes cyclables et par des lignes de bus plus performantes desservant aussi les parkings de covoiturage et les arrêts des bus express vers les pôles économiques de la Grande Région.

En outre, le **télétravail et l'établissement d'espace de coworking dans les zones frontalières** peut aider à réduire le besoin en mobilité individuelle pour les régions les plus éloignées des centres d'activités, mais cela rend nécessaires l'adaptation des réglementations fiscales et celles liées à la sécurité sociale au niveau européen ou à un niveau d'accords bilatéraux pour ne pas pénaliser les employés concernés. En attendant les directives dans ce sens, les administrations des territoires qui composent la Grande Région devront déjà faire preuve d'imagination et utiliser au maximum leur marge de manœuvre afin de trouver des solutions pratiques comme la crise du Covid-19 en fait largement la démonstration.

Entre autres, des **espaces de coworking** dans les zones frontalières pourront contribuer à réduire les besoins en mobilité individuelle.

❖ Idées de projets

Développement d'une stratégie transfrontalière en faveur de la réduction des besoins individuels de mobilité là où cela semble possible. Il s'agit de monter une stratégie pour renforcer les espaces de coworking et le travail à distance, en s'attaquant aux obstacles :

- des restrictions légales pour les travailleurs frontaliers (assurance sociale, fiscalité) ;
- un accès inégal à internet à haut débit, surtout dans les espaces ruraux.

Bien que l'on soit tout à fait conscient qu'il existe des métiers et professions qui ne peuvent pas être exercés à distance, de telles solutions peuvent améliorer la qualité de vie pour un grand nombre de travailleurs frontaliers, sans oublier la réduction des émissions de CO₂.

Ce projet s'inscrit également dans l'axe 2 (*attirer les services, les populations et les activités de manières endogène et exogène*), car un développement économique plus équilibré entre les territoires de la Grande Région favorise le travail en proximité du lieu d'habitation, diminuant ainsi les besoins de mobilité.

◇ **Action opérationnelle**

développer et améliorer la multimodalité autour des gares, des parkings P+R et de covoiturage, des lignes de bus

Cette action a pour objectif de renforcer les initiatives existantes, telles que l'existence et le développement de nombreux parkings pour P&R ou et de covoiturage. Dans cette dynamique, la **multimodalité** sera progressivement opérationnelle autour des gares, des parkings de covoiturage et des lignes de bus. L'outil d'aide à la décision mis à disposition par le projet Interreg V A Grande Région MMUST (<http://www.mmust.eu/>) permettra aux décideurs d'adapter l'offre aux besoins des usagers.

Concernant la circulation routière, il conviendra **de réduire la congestion aux heures de pointe et d'augmenter le taux moyen d'occupation** des véhicules tant individuels que collectifs pour les déplacements domicile-travail.

❖ Idées de projets

Extension du projet Interreg MMUST et de son modèle de déplacement multimodal.

◇ **Action opérationnelle**

tester des mesures innovantes pour réduire le recours à la voiture individuelle

À l'horizon de 2025/2030, il s'agira de tester des **mesures innovantes**.

Sans une telle phase d'expérimentation, la voiture individuelle restera le moyen de transport privilégié des usagers. Par exemple, une des voies sur les grands axes d'accès au Luxembourg pourrait être réservée aux bus (gratuits) qui feront la navette entre des parkings P&R adaptés à la demande, au sein et à l'extérieur du territoire luxembourgeois, et le tram de Luxembourg ville. Des réflexions comparables devront être conduites pour les autres pôles économiques de l'espace métropolitain central, y compris la deuxième couronne de pôles urbains.

Les actions concrètes pourront partir des analyses et propositions existantes, notamment les schémas stratégiques de mobilité transfrontalière (SMOT) Lux-Wallonie, Lux-Rhénanie-Sarre et Lux-Lorraine. Dans ce contexte, il conviendra d'analyser aussi la pertinence des projets lancés par les réseaux de villes (QuattroPole, Tonicités, etc.) et les objectifs en matière d'infrastructure de transport formulés dans le schéma de développement pour la vallée de la Haute Moselle (*Entwicklungskonzept Oberes Moseltal*).

❖ Idées de projets

Test d'une ligne de bus (avec voie réservée) rapide sur un des axes majeurs d'accès à Luxembourg-Ville. Utilisation multimodale ou dirigée des infrastructures autoroutières, afin de par exemple transformer une voie de section courante ou la bande d'arrêt d'urgence en voie express réservée aux bus et aux voitures comptant au moins deux passagers comme c'est déjà le cas de la voie réservée au covoiturage

entre Arlon et le Luxembourg en territoire belge. Un tel dispositif offre l'opportunité d'accélérer ainsi l'accès par transport en commun et d'inciter au covoiturage.

Extension de lignes de bus électriques appropriés dans l'ensemble de l'espace métropolitain central. En fonction des résultats de l'expérience du projet pilote Interreg TERMINAL, une ligne de bus transfrontalière fonctionnant avec des minibus automatisés électriques entre la France et l'Allemagne, l'introduction d'un tel concept sur les tronçons appropriés dans l'ensemble de l'espace métropolitain central pourrait être explorée.

- **Au niveau des territoires transfrontaliers de proximité**

- ◇ **Action opérationnelle**

lever le potentiel d'une coopération intercommunale de proximité afin de créer de la valeur locale et contribuer ainsi au développement économique de l'espace rural

Avec le **développement d'alliances communales transfrontalières** pour la production d'énergies renouvelables et la création de circuits courts pour les aliments (qui pourraient être labellisés « produit en Grande Région »), les territoires seraient à même de créer de la valeur locale et contribueraient ainsi au développement économique de l'espace rural.

Cette coopération peut aussi prendre la forme d'un projet fédérateur en faveur de la transition énergétique, fondé sur une dynamique endogène à l'initiative des acteurs locaux (communes, groupes de volontaires). Des coopératives énergétiques citoyennes qui ont vu le jour ces dernières années, aussi dans un contexte transfrontalier, peuvent donner l'exemple.

Si cela s'avère efficace et faisable, les **investissements en équipements** devront être décidés et réalisés **en complémentarité entre territoires** en matière de transport d'énergies, de constitution et de recours aux smartgrids, d'identification et de développement de sites pour éoliennes, d'installations photovoltaïques ou d'usines biomasse et de développement des stratégies hydrogène.

- ❖ **Idées de projets**

Stratégie de renforcement d'une **coopération intercommunale transfrontalière dans le domaine des énergies renouvelables et des circuits courts alimentaires.**

Mise en commun transfrontalière **d'investissements en équipements entre territoires en matière de transport d'énergies**, de fourniture de chaleur raccordée au réseau (chauffage local / urbain), de constitution et de recours aux smartgrids, de planification et de conception de projets de sites pour éoliennes, d'installations photovoltaïques ou d'usines biomasse, de production d'hydrogène.

◇ **Action opérationnelle**

garantir un meilleur accès aux informations tarifaires et à l'achat de titres dans le domaine des transports publics transfrontaliers

Pour les zones de proximité des frontières, sur tout le périmètre de la Grande Région, des mesures concrètes seront à prendre pour **mieux relier les réseaux** de pistes cyclables aux connexions par bus ou tram ou chemin de fer. Il faudra garantir **un meilleur accès aux informations tarifaires et à l'achat de titres** dans le domaine des transports publics transfrontaliers et développer les services de mobilité partagée, sur la base d'un diagnostic affiné au niveau de chaque frontière et envisager à moyen terme une intégration tarifaire.

En ce qui concerne les zones frontalières proches des centres métropolitains d'activités, Il s'agit de prolonger les **offres en transport en commun selon les besoins indépendamment des frontières**.

◇ **Action opérationnelle**

encourager le recours aux modes doux de transport pour les courtes et moyennes distances

Des **pistes cyclables express** peuvent faciliter l'accès aux lieux de travail ou à un moyen de transport en commun. Les collectivités locales compétentes sont appelées à garantir les **places de parking pour voitures et vélos** aux arrêts de train, de bus et aux parkings de covoiturage. Les vélos à assistance électrique peuvent permettre de combler un éventuel chaînon manquant entre le réseau cyclable et les transports en commun. Sur ce point, les partenaires ont beaucoup à apprendre les uns des autres.

❖ Idées de projets

Développement de **pistes cyclables rapides ainsi que les pistes cyclables et autres aménagements favorisant l'usage du vélo** pour accéder aux gares des lignes ferroviaires transfrontalières (zones 30, stationnement vélo).

◇ **Action opérationnelle**

mettre en place des espaces de coworking

En fonction des types d'emplois, les communes proches des frontières pourraient mettre à disposition des frontaliers **des espaces de coworking** tels que ceux mis en place autour de Belval.

◇ Action opérationnelle

lancement de projets pilotes de mobilité en recourant aux infrastructures existantes

La question de la réutilisation des infrastructures existantes couvre la réouverture de points d'arrêt le long des lignes existantes comme cela a déjà été le cas ces deux dernières décennies au niveau des gares de Volmerange-les-Mines, Hettange-Grande, Metz-Nord côté Lorraine, Halanzy, Aubange et Messancy, du côté wallon. Il en ira de même très prochainement côté allemand avec la réouverture de cinq gares en rive gauche de la Moselle à hauteur de la ville de Trèves (Projekt Trierer Weststrecke).

De telles réouvertures de gares avec des liaisons directes vers Luxembourg-Ville sont encore possibles à court ou moyen terme le long des lignes actives au sein du réseau ferroviaire de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg.

Ces réouvertures ont d'autant plus de pertinence si elles sont accompagnées à chaque fois de la production de nouveaux projets d'urbanisation denses et mixtes dans le quartier de ces « nouvelles » gares.

À plus long terme, c'est toutefois bien la combinaison entre renforcement de la capacité des lignes existantes, réouverture de lignes désaffectées et création de nouveaux tronçons de lignes qu'il serait utile d'envisager si l'on souhaite réduire de façon significative l'usage de la voiture sur tous les principaux axes où des flux massifiés de navetteurs frontaliers à destination de Luxembourg-Ville existent.

❖ Idées de projets

Exemples de réouverture de gares possibles : Musson, Sterpenich, Hondelange, Fouches, ou Mellier côté wallon, Mont-Saint-Martin ou Zoufftgen, côté lorrain, etc. D'autres gares toujours en services pourraient aussi mériter une liaison directe vers Luxembourg-Ville à l'image de Viville ou d'Habay côté wallon ainsi que Longuyon, côté lorrain.

4.2.4. Faire évoluer ensemble les projets et les structures du territoire en impliquant davantage les citoyennes et citoyens

- **Au niveau de la Grande Région dans son ensemble**

- ◇ **Action opérationnelle**

développer un marketing territorial qui articule potentiels endogène et exogène

La Grande Région se donne pour objectif un développement territorial qui combine une force endogène d'innovation avec un environnement favorable aux activités économiques et l'optimisation des fonctions métropolitaines dans une logique transfrontalière. Ainsi, selon la Chaire d'Aix-Marseille « Attractivité et nouveau marketing territorial », « l'attractivité territoriale est un levier de développement territorial permettant de générer de la croissance économique, de l'innovation et d'améliorer la qualité de vie sur un territoire en tenant compte des opportunités et des risques liés à la globalisation de l'économie. Elle vise à produire des effets tangibles (personnes, capitaux) et intangibles (image) à des fins d'attraction et d'ancrage ». Elle définit par ailleurs le marketing territorial comme « une démarche méthodologique, à la fois stratégique et opérationnelle, permettant de capter, créer, communiquer et délivrer de la valeur correspondant aux besoins de chacune des parties prenantes du territoire afin d'assurer une attractivité équilibrée ».

C'est à ce titre, que le marketing territorial s'inscrit comme un véritable outil de gouvernance reposant sur une volonté de communiquer une image, une marque d'attractivité, une réputation sous une même bannière, porteuse d'identité territoriale.

En ce sens, le marketing territorial adapté à la Grande Région s'inscrit comme une action transversale de valorisation de diverses actions opérationnelles et des idées de projets qui s'y rattachent présentés dans les axes précédents dont notamment les circuits courts, la filière bois régionale, l'attraction des talents, etc.

- ❖ Idées de projets

Projet porteur de rayonnement de la Grande Région via une Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme (IBA) sur son territoire. Lors de la Présidence de la Sarre au Sommet de la Grande Région (2019-2020), une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un Salon international du Bâtiment de la Grande Région (IBA GR) a été initiée. Les résultats doivent être présentés lors du sommet final de la présidence sarroise. Le GECT Alzette-Belval a lancé une mission de préfiguration concernant la mise en place d'une IBA dans son domaine de coopération sur le périmètre du GECT Alzette-Belval.

◇ **Action opérationnelle**

renforcer la disponibilité des données pour assurer le monitoring du SDTGR

Faciliter l'utilisation de statistiques cohérentes à l'échelle européenne – avec des références spatiales et des subdivisions régionales comparables – est une préoccupation fondamentale de toutes les agences de coopération transfrontalière.

Le manque de données disponibles et comparables à une échelle fine constitue un défi important pour les travaux d'observation territoriale transfrontalière. Dans le cadre de l'European Cross Border Monitoring Network, les parties prenantes de l'observation transfrontalière (dont le SIG-GR, l'OIE et l'UniGR-Center for Border Studies) visent à formuler une définition commune des besoins afin d'identifier des solutions, de résoudre les obstacles juridiques et de définir des étapes concrètes vers l'harmonisation des données.

◇ **Action opérationnelle**

assurer une meilleure prise en compte des données et analyses d'institutions spécialisées de la Grande Région

Étant donné l'importance des données harmonisées, il importe de continuer à **promouvoir la mise en réseau des institutions** qui existent (Système d'Information Géographique de la Grande Région (SIG-GR), offices statistiques, Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE)). Le « chiffre du mois » de la Grande Région, publié en alternance par ces trois acteurs depuis janvier 2020 sert comme exemple de meilleures pratiques pour cette mise en réseau. Également, les données et rapports extrêmement utiles de l'OIE et de la Task Force Frontaliers 2.0 resteront sous-exploités s'ils ne sont pas mieux associés à la prise de décision politique au niveau de la Grande Région, mais aussi aux travaux des instances transfrontalières et ceux des territoires nationaux.

Un deuxième objectif concerne donc une **meilleure prise en compte des données et des analyses de l'OIE, de la Task Force Frontaliers**⁷ par les acteurs et responsables politiques aux niveaux régional, national et transfrontalier. Ceci vaut également pour les données, cartes et analyses du SIG-GR, instrument du Sommet fortement sollicité par les acteurs de la coopération transfrontalière et produisant un nombre important de données géographiques et géoréférencées harmonisées pour une vaste panoplie de thématiques.

❖ **Idées de projets**

Structuration de la mise en réseau des institutions (SIG-GR, offices statistiques, groupe de travail Statistiques, centres de recherche de l'UniGR – UniGR-Center for Border Studies) pour améliorer l'offre en données statistiques, socio-économiques et géographiques cohérentes à l'échelle transfrontalière.

⁷ Il est à noter que les travaux de la Task Force Frontaliers devraient d'ailleurs être pérennisés (à l'instar de l'OIE qui, depuis 2011, est financé à parts égales par les régions membres de la Grande Région).

◇ **Action opérationnelle**

évaluer collectivement les externalités des décisions stratégiques prises par les divers territoires de la Grande Région

Dans la phase stratégique, il conviendrait de réfléchir à une contractualisation sous forme d'une **charte qui engage les parties prenantes** (à l'instar de la charte de la forêt en Grande Région). En complément, pour veiller à la bonne mise en œuvre des actions, on devra lancer un projet de monitoring du SDTGR. En faisant le bilan une fois par an qui analyse les résultats (où est-ce que cela bloque et pourquoi ?), on pourra communiquer ce que l'on a atteint et ce que l'on peut encore améliorer.

Avec **l'introduction d'un « check Grande Région »** pour toutes les mesures importantes ayant des effets transfrontaliers potentiels prévues par les différents territoires, les acteurs devront établir un contrôle de compatibilité avec les objectifs que la vision prospective et la stratégie se sont donnés. Dans l'objectif d'améliorer l'interaction des différents niveaux de décision, on peut également réfléchir à l'établissement pour la Grande Région d'une version « légère » du « principe de contre-courant » (Gegenstromprinzip), appliqué par plusieurs États européens (dont l'Allemagne), et selon lequel l'aménagement du territoire est considéré comme la tâche collective des communes, des régions et de l'État, dans une approche de gouvernance multiniveaux qui combine les logiques top-down et bottom-up.

❖ Idées de projets

Élaboration d'une charte qui engage les parties prenantes.

Définition et mise en œuvre de l'Introduction d'un « check Grande Région » pour toutes les mesures importantes prévues par les différents territoires.

◇ **Action opérationnelle**

renforcer les capacités de décider ensemble et de mobiliser des moyens propres dédiés

Afin d'identifier les moyens politiques, administratifs et financiers à mobiliser en vue d'atteindre des objectifs communs et de réelles capacités de décider ensemble au sein de la Grande Région, une analyse SWOT pourra être menée.

❖ Idées de projets

Formation régulière et continue des élus siégeant aux conseils municipaux et communaux sur les questions de développement régional et urbain, avec « apprentissage par les pairs » et mise en commun des bonnes pratiques venues de toute l'Europe et d'autres régions.

◇ **Action opérationnelle**

mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels

Le projet serait destiné à mettre en place de véritables outils de pilotage de la planification régionale mobilisables par les acteurs institutionnels de la Grande Région afin d'aborder de manière collective les transitions. L'idée serait également de faire participer les citoyennes et citoyens des différents versants à un projet commun au travers d'un thème rassembleur (par exemple en lien avec des services aux personnes, basée sur une approche très concrète.

❖ Idées de projets

Territoires de vulnérabilité. Projet de coopération sur la résilience des territoires transfrontaliers (aussi bien à l'échelle locale entre plusieurs communes, qu'à l'échelle d'une aire urbaine voire grand-régionale) et leur capacité de s'associer pour, d'une part, anticiper à long terme, identifier et mesurer les risques qui peuvent les affecter et, d'autre part, définir la meilleure méthode possible afin de se préparer à les affronter.

◇ **Action opérationnelle**

développer des actions mobilisant les citoyens et les jeunes sur les questions des transitions

La mobilisation des citoyennes et des citoyens autour des enjeux de la Grande Région a souvent été mise en évidence comme un facteur de réussite de la coopération transfrontalière. L'intérêt des citoyens pour les questions de transition pourrait permettre d'établir et d'affermir les liens nécessaires pour répondre collectivement aux enjeux de la transition écologique.

❖ Idées de projets

Projets citoyens sur les questions liées à la transition.

Sensibilisation des jeunes. En vue de faire adhérer la jeune génération à la Grande Région, il faudrait les impliquer dans un projet de réseau d'éducation sur les questions de la transition écologique et du développement durable, en valorisant le potentiel du multilinguisme.

- **Au niveau de l'espace métropolitain central autour de Luxembourg**

- ◇ **Action opérationnelle**

mettre en place des structures de gouvernance pour l'espace métropolitain central qui permettent aussi d'associer les communes

En termes de gouvernance, il semble important de trouver une certaine forme d'institutionnalisation de cet espace central et d'organiser la coopération communale au niveau de l'espace métropolitain, en établissant un **management régional** dont les contours seront à déterminer en matière d'organisation, de financement et de compétences. Les expériences de régions métropolitaines polycentriques nationales comme celle de Rhin-Neckar à la bordure de la Grande Région (Ludwigshafen) pourront servir de modèle de bonnes pratiques. Mais face à la multitude de structures existantes et le « multi-level mismatch », il faudra rester prudent quant au développement de nouvelles institutions.

- ❖ Idées de projets

Mise en place d'une **plateforme d'échange et de dialogue pour l'espace fonctionnel autour du Grand-Duché de Luxembourg** dédié à la résolution des enjeux spécifiques à ce territoire.

- **Au niveau des territoires transfrontaliers de proximité**

- ◇ **Action opérationnelle**

développer la gouvernance à l'aide de nouveaux instruments opérationnels (droit à l'expérimentation, ECBM, etc.) et associer le niveau local dans les prises de décision du niveau régional qui ont une portée transfrontalière

L'opportunité de **développer la gouvernance à l'aide de nouveaux instruments** cités ci-dessus (droit à l'expérimentation, ECBM ⁸, etc.) doit être saisie notamment par le niveau local – en mobilisant les communes, leurs associations et les GECT existants dans la Grande Région (notamment EuRegio SaarLorLux+, IDELUX, Alzette-Belval, SaarMoselle) – surtout dans les services à la personne, les services d'urgence (pompiers, police et ambulances) et dans la vie associative. On ne pourra par ailleurs pas tout attendre de ces dispositifs., **Les administrations** tant régionales que locales des différents territoires sont aussi **appelées à exploiter leur marge de manœuvre** pour répondre aux besoins.

⁸ Il est à noter que les négociations au niveau européen sont difficiles autour de cette proposition. Un récent avis juridique du secrétariat du conseil de l'Union européenne met en avant des incompatibilités avec les traités.

5. TRANSPOSITION/INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE SDTGR DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION TERRITORIALE DES VERSANTS DE LA GRANDE RÉGION

Cette section a pour objectif de mettre en exergue dans quelle mesure la stratégie du SDTGR se traduit ou devrait se traduire dans les différents documents de planification territoriale, nationaux, régionaux et supra-communaux des différents versants de la Grande Région.

Grand-Duché de Luxembourg

Le **Programme directeur de l'aménagement du territoire** (PDAT) constitue le cadre d'orientation et de référence du développement du territoire au Grand-Duché de Luxembourg : ce document stratégique guide le Département de l'aménagement du territoire dans l'accomplissement de ses missions et actions, tant en ce qui concerne les mesures aux échelles locale, régionale et nationale qu'au niveau de l'administration gouvernementale selon une approche collaborative interministérielle.

De façon générale, le PDAT vise en effet la mise en place d'une structure urbaine et rurale équilibrée et polycentrique à travers notamment le principe de la déconcentration concentrée. Pour ce faire, il définit à l'échelle nationale trois types de Centres de développement et d'attraction (CDA). Un CDA regroupe des centres urbains ou des localités dont le degré d'équipement en services, qu'ils soient publics ou privés, est tel qu'il est à même d'assurer une fonction d'approvisionnement plus ou moins importante. L'ensemble des CDA forme ainsi un système hiérarchisé et cohérent basé sur le principe de la déconcentration concentrée et permet de définir une armature urbaine qui oriente les développements socio-économiques du pays ainsi que la planification de la mobilité.

Adopté par le Gouvernement dans sa séance du Conseil en date du 27 mars 2003 en tant que document d'orientation visant le développement de visions d'avenir communes pour les dix années à venir, le PDAT est toujours de vigueur mais des travaux de refonte sont actuellement en cours dont la finalisation est prévue pour fin 2021. Aussi, afin de garantir une approche résolument transfrontalière dans la politique de l'aménagement du territoire au Grand-Duché de Luxembourg, il est prévu d'intégrer les résultats du SDTGR dans le futur nouveau PDAT.

Conformément à l'accord de coalition gouvernemental 2018-2023, le dessein du DATer consiste à prendre davantage en compte la dimension grand-régionale dans la stratégie de développement territorial du pays. Cette approche permet également de renforcer de façon générale et transversale la prise de conscience des éléments et aspects factuels transfrontaliers dans les réflexions au sein de l'ensemble de l'administration gouvernementale luxembourgeoise. En ce qui concerne le SDTGR, il est attendu qu'il fournisse une vision territoriale (transfrontalière) qui peut être transposée au niveau national luxembourgeois ; cette transposition devrait également être de mise au niveau de la définition des Centres de développement et d'attraction. Il ne s'agit pas en soi de réorienter le PDAT mais bien d'apporter des précisions sur la dimension transfrontalière à prendre en considération.

Grand-Est

Le SDT Grande Région (SDTGR), s'articule avec les schémas stratégiques de la Région Grand Est (SRADDET, SRDEII, CPRDFOP, SRESRI, SRDT) et les plans de relance initiés à la suite de la pandémie de la COVID-19 (France Relance, Business Act de la Région Grand Est). La crise sanitaire a en effet des conséquences économiques et sociales immédiates et inédites en Europe, en France, en région Grand Est. Les mesures prises dans ce contexte touchent ainsi aux différents volets du développement territorial tels qu'ils figurent également au sein du SDTGR.

L'Union européenne a décidé d'un plan de relance européen historique qui sera décliné en France notamment à travers le plan national *France relance*⁹ et le Business Act de la Région Grand Est¹⁰.

France relance doit notamment accélérer la conversion écologique de l'économie et du tissu productif, accélérer la rénovation thermique des bâtiments publics, des logements, la décarbonisation de l'industrie, développer les transports plus propres comme le train, les véhicules électriques, les transports en commun ou le vélo. Le programme a également pour objectif de relocaliser la production des biens essentiels dans la santé, les intrants industriels, l'agroalimentaire, de favoriser l'économie circulaire et les circuits courts. L'accompagnement des jeunes à l'emploi et la valorisation de la formation professionnelle figurent également parmi les objectifs de *France relance*. Ce plan de relance a donc une vocation holistique et touche à de nombreux domaines inscrits également dans le SDTGR.

Rhénanie-Palatinat

Exception faite du plan fédéral d'aménagement du territoire pour la protection contre les crues (BRPH) dont la première version est en cours d'élaboration, il n'existe pas de planification nationale de l'aménagement du territoire en Allemagne¹¹.

Au niveau des Länder : actuellement, le programme de développement du Land (LEP IV) est décisif en Rhénanie-Palatinat. Le LEP IV fournit un cadre pour le développement durable du Land et de toutes ses sous-régions. Compte tenu des défis posés par l'évolution démographique et la mondialisation, l'action se concentre sur la garantie des services publics, le développement des régions et la gestion de l'aménagement urbain. Le LEP IV date de l'année 2008¹². Dans le cadre d'une future mise à jour partielle ou totale, le REKGR ou la stratégie pour la Grande Région seront également pris en compte.

Au niveau régional en Rhénanie-Palatinat (Planification régionale) :

- La Rhénanie-Palatinat fait partie dans son ensemble de la Grande Région. Sous l'angle de la programmation, elle est divisée en quatre communautés régionales et fait partie de l'association de la région Rhin-Neckar (*Verband Region Rhein-Neckar*) (avant : regionale

⁹ https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf.

¹⁰ <https://www.grandest.fr/un-business-act-grand-est-pour-repenser-leconomie-regionale>.

¹¹ <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/topthemem/DE/topthemem-hochwasserschutz/topthemem-hochwasserschutz-artikel.html>.

¹² <https://mdi.rlp.de/de/unsere-themen/landesplanung/landesentwicklungsprogramm/>.

Planungsgemeinschaft "Rheinpfalz")¹³. Deux communautés régionales de programmation – le Palatinat occidental et la région de Trèves – sont directement limitrophes du Luxembourg et de la France.

- Le plan régional d'aménagement territorial de Trèves est en cours de refonte et a déjà pu embrayer à ce titre sur l'évolution actuelle de la Grande Région. Dans l'éventualité d'un futur remaniement du programme de développement du Land de Rhénanie-Palatinat, ces aspects et d'autres évolutions, plus actuelles le cas échéant, seraient pris en compte et feraient leur entrée dans les documents de programmation. Pour la prochaine génération de plans régionaux d'aménagement du territoire, cela impliquerait à nouveau d'accorder les éventuelles prescriptions d'intérêt supérieur aux besoins régionaux.

Actuellement, rien ne permet de savoir jusqu'à quel point le SDTGR peut être pris en compte, ou le sera, au niveau de la planification étatique ou régionale (c'est-à-dire dans les « *kommunale Bauleitplanung* » etc.).

Sarre

Au niveau régional, niveau des Länder, de la Sarre dans ce cas-ci, le plan de développement du Land de Sarre est en cours de refonte. À cette occasion, ses deux volets actuels – celui du 13 juillet 2004 (« Environnement, mesures de précaution pour l'utilisation des sols, la protection de l'environnement et les infrastructures ») et celui du 4 juillet 2006 (« Armature urbaine ») – ont été fusionnés et actualisés conformément aux enjeux actuels d'un développement territorial pérenne tels que le changement démographique et social ou le changement climatique, par exemple.

Cette refonte doit aussi prendre en compte – autant que possible – le SDTGR et, plus précisément, la stratégie prévue pour la Grande Région.

La Sarre fait partie dans son ensemble de la Grande Région et jouxte la France et le Luxembourg. L'Autorité supérieure de l'Aménagement du Territoire (Sarre : « Landesplanungsbehörde ») assume la mission de la programmation à l'échelon du Land et de la région. Il n'existe pas de programmation régionale autonome en raison de la superficie peu étendue de la Sarre.

Le plan de développement du Land (LEP) est l'instrument contraignant et formel de la planification régionale dans le Land de Sarre. C'est le document le plus important de l'aménagement global du territoire.

Pour l'heure, rien ne permet de savoir jusqu'à quel point le SDTGR peut être pris en considération, ou le sera, dans le cadre du plan communal d'aménagement.

Wallonie

La législation wallonne en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme (Code du Développement territorial - CoDT) prévoit quatre niveaux de schémas : régionaux, pluri-communaux, communaux, infra-communaux,

¹³ <https://mdi.rlp.de/de/unsere-themen/landesplanung/regionale-raumordnungsplaene/>.

Le schéma d'échelle de territoire inférieure doit respecter le schéma d'échelle de territoire supérieure s'il existe.

Le CoDT n'impose en revanche pas de respecter les éventuels schémas supra-régionaux.

Néanmoins, la structure territoriale du schéma de développement du territoire (SDT) de 1999 qui est l'outil de nature juridique à travers lequel les autorités régionales définissent la stratégie territoriale pour la Wallonie définit :

- des aires de coopération transrégionale dont celle avec Luxembourg, aire correspondant au cœur de la Grande Région ;
- des pôles dont certains ont la qualité « d'appui transfrontalier » (à l'image d'Arlon et d'Aubange);
- des eurocorridors (cf. Axe Bruxelles-Namur-Luxembourg-Strasbourg-Bâle) et axes de transport majeurs (cf. Axe Liège-Luxembourg, Axe Athus-Meuse).

Le SDT a fait l'objet d'une révision adoptée par le Gouvernement Wallon le 16 mai 2019, mais son entrée en vigueur reste à déterminer par le Gouvernement Wallon.

Durant le processus de révision du SDT la cohérence de ses objectifs avec les objectifs des autres plans et programmes d'échelle de territoire supérieure est examinée par le rapport sur les incidences environnementales, en particulier avec les programmes et plans des régions limitrophes.

Le SDT révisé s'inscrit dans la continuité de la philosophie du SDT de 1999. La Wallonie y affirme sa volonté de se doter d'une structure territoriale affirmant son ouverture sur ses voisins.

Un objectif du SDT révisé concerne spécifiquement l'insertion de la Wallonie dans les réseaux socio-économiques transrégionaux et transfrontaliers (SS2). Les principes de mise en œuvre de cet objectif portent sur :

- le positionnement de la Wallonie dans les réseaux socio-économiques et institutionnels transrégionaux et transfrontaliers et le soutien au développement des territoires frontaliers ;
- la mutualisation des services et des équipements entre les territoires frontaliers, les Régions et Etats voisins ;
- la connexion des territoires frontaliers aux Régions et aux Etats voisins.

Par ailleurs la finalisation du projet de schéma de développement du territoire de la Grande Région y est mentionnée au titre des mesures de programmation et de gestion.

6. 35 IDÉES DE PROJETS

Suite à un appel lancé le 8 avril 2020, 35 idées ont été réceptionnées et soumises, au sein du partenariat de projet Interreg SDTGR dès le mois d'octobre 2020, à une première analyse de convergence avec les actions opérationnelles mentionnées dans chacun des quatre axes stratégiques et classées par échelle de coopération territoriale telles que développées dans la section 5.5. Parmi les idées soumises, plusieurs sont jugées prometteuses d'un point de vue de l'aménagement du territoire et sont ainsi susceptibles de garantir la réalisation des objectifs retenus. Nonobstant, ces idées nécessitent une analyse plus approfondie de la part d'experts sectoriels autres que ceux de l'aménagement du territoire.

La liste des idées de projets est reprise dans le présent document dans un tableau synthétique à la page 75. Reprenant le titre de l'idée de projet et ses objectifs, le chef de file et les partenaires potentiels, ce tableau présente également une première analyse de convergence des idées de projets reçues avec les actions opérationnelles.

Annexe 1 Méthodologie et processus de travail prospectif, stratégique et participatif

L'élaboration de la vision prospective et stratégie territoriale opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région comporte trois dimensions : d'abord, la formulation d'une vision prospective transfrontalière de la Grande Région à l'horizon 2040, ensuite une dimension stratégique qui conçoit la mise en œuvre opérationnelle de cette vision sous la forme d'axes stratégiques, d'actions opérationnelles et d'idées de projets. Enfin, une dimension transversale qui consiste en l'organisation et la modération d'un processus participatif permettant d'associer les parties prenantes de la Grande Région – depuis l'appropriation du diagnostic territorial jusqu'à l'élaboration de la stratégie opérationnelle du SDTGR et la communication des résultats des travaux en vue de leur mise en œuvre sur le terrain.

Ce document valorise l'ensemble des travaux menés depuis septembre 2018 combinant un travail d'expertise universitaire et une démarche de prospective opérationnelle porteuse de délibération et de confrontation d'idées nourrie par les acteurs des différents versants :

- les cahiers thématiques¹⁴ issus du diagnostic territorial de la Grande Région réalisés par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Liser), l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles, l'Université catholique de Louvain et la Chaire d'Aix-Marseille Université ;
- les enjeux transversaux de long terme formulés dans le cadre d'un atelier participatif ;
- les secteurs qui possèdent un potentiel de développement en transfrontalier identifiés par les travaux d'un policy lab ;
- la vision prospective transfrontalière de la Grande Région portée par le Comité de Coordination de Développement territorial (CCDT¹⁵) et adoptée lors de la VI^e réunion ministérielle sectorielle de l'Aménagement du territoire tenue le 16 janvier 2020 à Luxembourg ainsi que par le Sommet des Exécutifs organisé par la présidence sarroise le 18 juin 2020 par vidéoconférence ;
- les axes stratégiques, les actions opérationnelles et les idées de projets formulés en étape combinant des éléments de travaux antérieurs, un atelier participatif, une dynamique consultative des partenaires du projet, le repérage de projets en cours, mais à renforcer, des propositions de projets déjà existantes formulées, mais non mises en œuvre, ou seulement en partie, etc.

Le processus participatif d'élaboration de la vision prospective et stratégie territoriale opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région est illustré dans le schéma ci-dessous et détaillé ensuite.

¹⁴ <https://amenagement-territoire.public.lu/fr/grande-region-affaires-transfrontalieres/SDT-GR.html>

¹⁵ Le Comité de Coordination du Développement Territorial (CCDT) a été mis en place en 2008. Il a pour mission de suivre et de coordonner l'ensemble des travaux relatifs à l'aménagement du territoire de la Grande Région et en particulier l'élaboration d'un schéma de développement territorial commun de la Grande Région (<http://www.granderegion.net/Institutions/Le-Sommet-en-detail/Les-groupes-de-travail/Comite-de-Coordination-du-Developpement-Territorial>).



Faisant suite à la présentation des cahiers thématiques, le 26 septembre 2018, un processus participatif a été lancé, dans la perspective de développer une vision prospective et stratégie territoriale opérationnelle transfrontalière avec les acteurs de la Grande Région. Entre novembre 2018 et septembre 2020, une petite quinzaine d'événements ont eu lieu, sous des formats différents dont en particulier des ateliers participatifs, mobilisant non seulement les partenaires institutionnels du projet Interreg V A SDTGR, mais aussi de nombreux représentants des administrations ainsi que du monde économique et scientifique.

La vision prospective et la stratégie territoriale opérationnelle transfrontalière s'est construite au travers de quatre ateliers participatifs :

- **Appropriation du diagnostic territorial et prise en compte des travaux universitaires en vue de la formulation du diagnostic prospectif et des enjeux de long terme**

(28 novembre 2018, Luxembourg)

L'atelier de travail participatif du 28 novembre 2018 a eu pour objectif de contribuer à la constitution d'un socle de connaissances partagé des enjeux de développement du territoire. Cet atelier fut intitulé « Appropriation du diagnostic territorial par les acteurs de la Grande Région et formulation d'enjeux transversaux ».

Il s'est inscrit dans la suite du premier atelier du 26 septembre avec un double objectif : d'une part, approfondir et permettre l'appropriation du diagnostic par tous les acteurs, c'est-à-dire partager un socle commun de connaissances concernant la Grande Région et d'autre part esquisser des enjeux transversaux, ancrés dans le diagnostic.

Sur la base de l'analyse des cahiers thématiques, quatre trajectoires tendanciennes et onze enjeux transversaux, qui résultaient des échanges dans le cadre de panels thématiques, ont été formulés et mis en débat avec les acteurs.

- **Identification des secteurs qui possèdent un potentiel de développement en transfrontalier en valorisant les stratégies intelligentes et les politiques préconisées par l'Europe**

(1^{er} avril 2019, Metz)

Cette rencontre a eu comme objectif d'approfondir les enjeux transversaux issus de la journée du 28 novembre 2018 dans la perspective d'identifier des secteurs qui possèdent un potentiel de développement transfrontalier au sein de la Grande Région. Une vingtaine d'experts de différents domaines d'actions et de compétences (aménagement du territoire, spécialisation intelligente, etc.) ont été sollicités afin de contextualiser et de territorialiser les enjeux transversaux.

- **Définition des défis de long terme par un regard rétrospectif 1990-2019 puis prospectif 2019-2050. Recherche des alternatives possibles**

(14 mai 2019, Arlon)

Sur la base des pistes discutées lors du Policy Lab de Metz, cet atelier – intitulé « Appropriation des enjeux de long terme et discussion des alternatives possibles de trajectoires de développement territorial » – a regroupé une soixantaine de représentants de parties prenantes de la Grande Région au campus d'Arlon de l'ULiège.

Les échanges au sein de trois groupes de travail se sont appuyés sur la méthode des bifurcations en vue de la formulation d'alternatives possibles de trajectoires de développement territorial et ont été structurés en deux temps principaux :

- retour sur la trajectoire passée 1990-2019, explicitation des évolutions rétrospectives, de moments et bifurcations-clés de l'histoire de la Grande Région ;
- consolidation collective et modélisation de la trajectoire 2019-2050 en alternatives possibles de développement territorial et en introduisant des *wildcards*¹⁶.

- **Construction de la vision prospective du développement territorial de la Grande Région à l'horizon 2040 sur base de réponses aux enjeux et défis de long terme en formulant valeurs, finalités, grands objectifs**

(18 juin 2019, Sarrebruck)

Cette réunion d'une journée a eu pour objectif de passer d'alternatives possibles à la définition de trajectoires souhaitables puis de finalités qui permettent de formuler une vision prospective commune à même de répondre aux objectifs globaux parfois concurrents, à savoir la promotion de l'attractivité et la compétitivité économique et territoriale, tout en assurant la cohésion sociale et la protection de l'environnement avec un développement équilibré et durable du territoire.

¹⁶ Événement inattendu, surprenant, peu probable, qui peut avoir des effets considérables s'il survient.

Les échanges se sont appuyés sur les résultats des travaux antérieurs ainsi que sur une note méthodologique listant différentes propositions de souhaitables autour d'options de coopération d'intensité variable en vue de susciter le positionnement de la vingtaine d'acteurs présents.

La vision prospective a été adoptée lors de la VI^e réunion ministérielle sectorielle de l'Aménagement du territoire tenue le 16 janvier 2020 à Luxembourg ainsi que par le Sommet des Exécutifs organisé par la présidence sarroise le 18 juin 2020 par vidéoconférence. Les participants ont validé les propositions formulées – finalités et objectifs – qui indiquent la direction à prendre à long terme et qui doivent guider la stratégie collective et celle des acteurs à l'horizon 2040.

La stratégie transfrontalière s'est quant à elle construite sur base d'un atelier¹⁷ en valorisant l'ensemble des documents préalables

(4 mars 2020, Sarrebruck)

La phase stratégique et opérationnelle de la démarche, amorcée lors de l'atelier « Vers une stratégie de développement territorial opérationnelle de la Grande Région » organisé le 4 mars 2020 à Sarrebruck, a permis d'identifier quatre axes stratégiques ainsi que des premières pistes de projets et d'actions pilotes prioritaires autour des thèmes des transitions, de l'attractivité, de la mobilité et de la gouvernance impliquant les citoyennes et citoyens.

Afin de partager un langage commun, un glossaire reprenant les divers concepts clés est constitué ci-dessous.

La démarche prospective fait appel à plusieurs méthodologies dotées de terminologies spécifiques et parfois divergentes. L'ensemble des activités menées jusqu'ici dans le cadre du SDTGR ont suivi une méthodologie largement établie dans les milieux francophones¹⁸. Le glossaire ci-après reprend et explique les concepts clés de cette méthodologie tels qu'utilisés dans le présent document. Il devrait faciliter l'utilisation d'une terminologie commune lors de la mise en œuvre du projet.

La version allemande de ce glossaire – traduction littérale de la version française – est destinée à expliquer les concepts utilisés et n'en constitue pas une définition lexicale.

¹⁷ Un deuxième atelier en présentiel n'a pas pu être mis en œuvre du fait de la crise sanitaire Covid 19.

¹⁸ Voir entre autres Philippe DESTATTE et Philippe DURANCE dir., *Les mots-clés de la prospective territoriale*, Paris, DATAR/DIACT - La Documentation française, 2009.

Annexe 2 Smart Specialisation Cooperation – more opportunities for higher returns on investment through the SDTGR/REKGR project?

Smart Specialisation Cooperation –
more opportunities for higher returns on investment through
the SDTGR/REKGR project

Dr Günter Clar
clar@c3-solutions.eu

About this paper

One of the overarching aims of the SDTGR/REKGR project vision is “a more competitive and innovative Greater Region”. One objective to achieve this aim is:

- identifying areas for scientific and economic cooperation based on the Smart Specialisation Strategies of the partner regions, and on the Greater Region’s industrial tradition.

Taking this up, the 25 SDTGR/REKGR partners were asked

- to which extent they do, or plan to, cooperate with other partners in the frame of their Smart Specialisation Strategies, and
- how Smart Specialisation cooperation activities between partners could strengthen the overall Greater Region cooperation.

Focusing on R&I Strategies for Smart Specialisation (RIS3) is a specially promising approach in this type of project (Interreg) and at this time (current Programming Period):

- RIS3 are at the same time inward-looking (on own strengths), outward-oriented (on the position and competitive advantages in inter-regional or inter-national value chains), and forward-looking (future development potential vis-à-vis such value chains);
- the same is (according to the programme) true for Interreg projects with an R&I focus;
- in addition, in the current Programming Period, one of the ex-ante conditionalities (ExAC) to receive funding for R&I investments is a RIS3.

At this stage in the Programming Period, European Regional Development Fund (ERDF) Rules and Regulations have been largely debated, a wealth of support structures, tools and mechanisms have been established, many projects are in their implementation phase and there are various fora for structured inter-regional exchange of experiences. Therefore, this paper does not focus on details in those fields.

Rather, this quite selective overview of the huge body of knowledge accumulated so far, aims at advancing the debates between the project partners towards harnessing the full potential of RIS3- cooperation for the benefit of the Greater Region. With this intention, the paper outlines

- the general background and the essence of Smart Specialisation Strategies in a broad sense,
- key challenges observed in the ERDF implementation, which need to be addressed, and synergies, which need to be better harnessed, to contribute to the Europe 2020 objectives,
- the available support to implementation and exchange,
- future directions for RIS3 in the coming Programming Period 2021-2027.

Smart Specialisation to progress local quality of life and sustainable jobs in a globalised world

Long before the term itself was coined, Smart-Specialisation-type approaches were proven success strategies in the private and the public sector worldwide - in advanced and internationally well connected regions, clusters (in a broad sense), and enterprises - for obvious reasons: when striving for sustainable local jobs in competitive international markets, and for a high local quality of life, it has become vital to position local innovation ecosystems optimally in global value chains, to develop place-based R&I strategies with success potential in globalised economies. By way of a non-Cohesion- Policy-funded example, we have published the design and implementation of a large group of Smart Specialisation oriented projects, in detail and with 'how-to-do worksheets' in German¹⁹, and in an abbreviated version in English (as part of a publication focusing on priority setting)²⁰.

19 Clar G., Hafner-Zimmermann S., Sautter B. (2014): Strategiekompetenz für mehr Innovations- und Wettbewerbsfähigkeit. ISBN 978-3-95663.003-3. (full text available at https://www.researchgate.net/profile/Guenter_Clar/publications) (https://www.researchgate.net/publication/268518261_Strategiekompetenz_fur_mehr_Innovations-_und_Wettbewerbsfahigkeit_Eine_Handlungsanleitung)

20 Clar G. (2018): Guiding Investments in Place-based Development. Priority setting in Regional Innovation Strategies. JRC S3 Working Paper Series 13/2018, pp 27-31. (full text available at https://www.researchgate.net/profile/Guenter_Clar/publications)

From a practitioner's point of view, successful R&I Strategies for Smart Specialisation (RIS3) integrate bottom-up local & top-down strategic knowledge. They are based on an up-to-date understanding of strategy design and of innovation policies, and require a specific set of competences: competences enabling the design of processes, which are:

- better informed inward AND outward looking (across technology and policy areas, societal sectors; relating to beyond-borders value chains, and to territorial or sectoral strategies of other territories, etc),
- more strategic forward looking and 'pro-acting',
- better involving (public and private) stakeholders
- better prioritising, and focusing (p&p) resources on their efficient and synergetic use by linking investments in different policy areas and governance-levels, and, with all this,
- leading to increasing returns on (p&p) investments, and improving societal impacts.

Smart Specialisation becoming an integral part of EU R&I policy governance – including Cohesion Policy (CP)

Aiming to establish Smart Specialisation as an integral part of EU R&I policy governance, the Commission Communication 'A reinforced European Research Area Partnership for Excellence and Growth'²¹ states: "It is vital that Member States and Regions build up their own research systems, based on their own strengths, in line with smart specialisation." One focus is to urge regional actors to commit their resources for joint European actions leading to structural change across the EU.

There were (and are!) good reasons to push for more Smart Specialisation in the EU, but it was nevertheless a bold political move to 'impose' this strongly outward-oriented approach on one of the most inward-focused parts of the EU budget. Smart Specialisation became a focus for EU Cohesion Policies 2014-2020, in the frame of the Innovation Union flagship initiative of the Europe 2020 Strategy. The aim is to decrease the fragmentation of investment efforts across the EU by prioritising innovation and transformation investments in a way to co-invest effectively in new or adapted beyond-borders value chains, and also to overcome the "innovation divide between regions". In this regard, Member States were called to improve their use of Structural Funds for R&I, foster the necessary skills, improve the performance of innovation systems and implement smart specialisation strategies and trans-national projects in line with their National Reform Programmes.

Ex-ante conditionalities (ExAC) were established, to ensure high quality and correctness of the investments, and - at a higher level - to better relate different parts of the EU budget and increase their contributions to the overall Europe 2020 Strategy. Specifically, to ensure uptake at a large scale when implementing the European Structural and Investment Fund (ESIF), RIS3 were established as an ExAC for Thematic Objective & Investment Priority (TO) 1 (strengthening RTD & innovation) and TO 2 (enhancing access to & use and quality of ICT) of the ERDF (cf.²² for more on the rationale).

Challenges of RIS3 implementation in ERDF, and of synergies with other EU funding sources

Not surprisingly, when administrative bodies, who so far had no or little experience in and specialised human resources for R&I, are confronted with the obligation to design and implement demanding R&I strategies, the start was not easy in many cases, and implementation not always smooth.

Sometimes, one had the impression that more focus was put on the formalities of the CP Rules and Regulations than on the essence of RIS3: R&I, and strategies (as different from Operational Plans).

We summarise main topics identified by across-EU assessments, as those continue to be relevant when designing new or adapting existing RIS3 – or relating RIS3 of different Greater Region areas.

(https://www.researchgate.net/publication/326672432_Guiding_Investments_in_Place-based_Development_Priority_setting_in_regional_innovation_strategies)

²¹ European Commission: A reinforced European Research Area Partnership for Excellence and Growth. COM (2012) 293 final

²² European Commission : Guidance on Ex-ante Conditionalities, Part II, 13 Feb 2013

An early stage assessment²³ across the (then) 28 Member States showed main challenges concerning:

- process (full strategy cycle), strategic capacities and R&I management competences;
- alignment with existing strengths, economic growth strategies, and National Reform Programmes;
- using a wide concept of innovation and innovation policies, broadening the scope of actors (true quadruple helix);
- evidence-based prioritisation of “domains, areas and economic activities, where there is a competitive advantage, or the potential to generate knowledge-driven growth needed to address major and urgent challenges for society and the environment”;
- societal challenges as part of the economic growth strategy;
- “Openness” & harnessing synergies and complementarities;
- implementation and the policy mix used.

Posterior assessments^{24 25 26} have shown improvement, but also continuing challenges in those areas.

Several of those difficulties can be related to a limited knowledge of up-to-date concepts of innovation policies and their tools, and of all the aspects involved in priority setting. I.a., the working paper “Guiding Investments in place-based development”²⁷ aims to address those challenges.

Another set of issues could be related to insufficient “Openness”, synergies and complementarities - across institutions, regions, programmes, policy areas, application areas, wider R&I community, governance levels, integration in global value chains – especially when it comes to budget allocation:

- Although the key thrust of the Innovation Union Flagship is to co-invest effectively, even the most obvious possibilities – revolutionary for the ERDF - were only reluctantly used: the option to invest up to 15% in activities in other regions. The same was true for intra-ESIF synergies, e.g. with the agricultural or the maritime funds. We also found striking examples of RIS3 not related to the respective macro-regional strategy.
- To facilitate the use of another, obvious synergy option - ERDF R&I investments and Horizon 2020 or COSME activities – high political support was provided, and considerable efforts were spent on numerous ‘synergy guides’²⁸. Nevertheless, this option too is underused so far. A 2017 study²⁹ contributing to the Interim Evaluation of Horizon 2020, concludes: “The generation of synergies is considered a significant policy approach that has an important role in supporting regional development and implementation of smart specialisation strategies. However, their generation is seen by stakeholders as variable, occasional and based on chance, more than on a systematic process. Many survey respondents and interviewees believe that synergies are in their infancy and their generation is still limited in respect to the level of political support & expectations.”

In principle, Interreg projects should be best positioned to experiment with Openness approaches.

It is to be hoped that the generation of synergies for knowledge-based regional development becomes more frequent and fruitful once the RIS3 approach is better absorbed conceptually, and its benefits become more evident in practice. This could turn into a considerable contribution to more efficiency and effectiveness of EU investments, because there is more synergy potential with more programmes (we use the 2014-2020 budget lines), e.g.:

²³ Clar G. et al (2015): Perspectives for Research and Innovation Strategies for Smart Specialisation (RIS3) in the wider context of the Europe 2020 Growth Strategy. Full text available at https://www.researchgate.net/profile/Guenter_Clar/publications, or directly at https://www.researchgate.net/publication/281589604_Perspectives_for_Research_and_Innovation_Strategies_for_Smart_Specialisation_RIS3_in_the_wider_context_of_the_Europe_2020_Growth_Strategy

²⁴ Sörvik et al (2016): How outward-looking is Smart Specialisation? S3 Policy Brief 16/2016. doi: 10.279/943671

²⁵ Capello R., Kroll H. (2016): From theory to practice in S3: emerging limits and possible future trajectories. *European Planning Studies*, 24 (8): 1303-1406

²⁶ Strengthening Innovation in Europe’s Regions. COM(2017) 376, SWD(2017) 264

²⁷ Cf. reference in footnote 22

²⁸ E.g. DG REGIO (2014): Enabling synergies between ESIF, Horizon 2020, and other research, innovation and competitiveness-related Union Programmes. doi: 10.2776/84939

²⁹ Remotti L A et al (2017): Synergies between Framework Programmes for R&I and ESIF. doi: 10.2777/403680

- Erasmus+
- EaSi (Employment and Social Innovation with, i.a., PROGRESS, EURES)
- CEF (Connecting Europe Facility)
- LIFE (Funding Instrument for the Environment and Climate Action)
- Energy Union, SET Plan
- Cross-cutting EU Health Programme
- Creative Europe
- European Neighbourhood Instrument; Pre-accession Assistance
- External Policy Programmes
- EFSI (European Fund for Strategic Investment)

Support to RIS3 implementation and to structured exchange

As it was foreseeable that massive support would be needed for this new approach at EU, national and regional level, the Commission had established already in 2011 the S3 Platform hosted by the Joint Research Centre (JRC) in Seville “to assist EU countries and regions to develop, implement and review their RIS3”. Other EU bodies and Member States had put up support structures and mechanisms too.

With now more than 200 EU regions and countries registered, the S3 Platform offers a wealth of information and support tools as well as related communication, peer-review and mutual learning opportunities, to address the challenges mentioned above, and to increase the impact of R&I investments across borders and governance levels. Examples include:

- Peer Exchange & Learning settings for strategy design, implementation and revision (regional actors, Commission staff, experts, etc)
- Tools and data sets such as Eye@RIS3 (Innovation Priority development), ESIF-Viewer (planned investments), Regional Benchmarking (identifying similar regions), R&I Regional Viewer (investments from different funding channels and EU programmes)
- Targeted Support to refine and implement RIS3 in selected contexts (e.g. Digital Growth, Higher Education Institutions)
- Interregional Cooperation: Thematic Platforms to build interregional partnerships (Agri-Food, Energy, Industrial Modernisation) and EU Macro-Regional Strategies
- A well-stocked Knowledge Repository of a broad variety of reports, guides and analyses

For the RIS3-deliberations in the STDGR/REKGR project, the Knowledge Repository offers a wealth of ideas, especially the Thematic Platforms publications, e.g.30, and those synthesising key aspects of interregional cooperation, e.g.31 32. The publication on Macro-Regional Strategies and CP33 offers food for thought too, even if the SDTGR/REKGR project area is not part of one of the Marco-Regions.

Still in this Programming Period, there is ample opportunity to make use of all the EU and national support available in order to progress own activities. Even now, when two thirds of the Programming Period have passed, and the last Implementation Strategic Report (2019) states that 72% of the available ESIF resources (€460 billion EU & €183 billion national co-financing) were committed, only about one third of the funds have been reported as already spent. E.g.:

- TO 1 (R&I) - total budget €64 bn: 90% allocated, 33% expenditure reported (S3 ExAC)
- TO 2 (ICT) - total budget €19 bn: 86% allocated, 27% expenditure reported (S3 ExAC)
- TO3 (SME) – total budget €99 bn: 84% allocated, 47% expenditure reported
- TO4 (low-carbon economy) - total budget €61: 82% allocated, 31% expenditure reported

30 E.g. Learning Lab “supporting the effective uptake of CP funds in energy – S3 as a tool to enhance innovation capabilities in EU13” accessible at <https://s3platform.jrc.ec.europa.eu/-/learning-lab-on-supporting-the-effective-uptake-of-cohesion-policy-funds-in-energy-s3-as-a-tool-to-enhance-innovation-capabilities-in-eu13?inheritRedirect=true>

31 Rakhmatullin R et al (2020): Methodological Manual Developing Thematic Interregional Partnerships for Smart Specialisation. doi: 10.2760/564759

32 Hegyi F et al (2020): Factors of leadership attitude enhancing interregional collaboration. doi: 10.2760/277185

33 DG REGIO (2017): Study on Macro-Regional Strategies and their links with Cohesion Policy

Outlook: New Cohesion Policy 2021-2027

At present, there is no final agreement on the 2021-2027 Multiannual Financial Framework of the EU, and, consequently, on final allocation, shape, and foci of the different EU budget lines. To be on the safe side, we restrict our selective outlook to the last available information on official websites.

The general message is for more opportunities for synergies inside the EU budget, and for stronger links with the European Semester / respectively the National Reform Plans.

According to the S3-platform website, “Smart Specialisation is expected to continue to play a major role towards cohesion policy and regional development, and towards economic transformation.

Given its strong value-added potential, it can further integrate regional economies in European value chains. It also has a great potential to foster eco-innovation processes that respond to global environmental challenges, in line with the United Nations Sustainable Development Goals.”

The DG REGIO website mentions five main objectives driving EU investments in 2021-2027, with Regional Development investments strongly focusing on objectives 1 and 2 (with, depending on the region, 65% to 85% of ERDF and Cohesion Fund resources):

- Smarter Europe - innovation, digitisation, economic transformation and SME support;
- a Greener, carbon free Europe – implementing the Paris Agreement and investing in energy transition, renewables, and the fight against climate change;
- a more Connected Europe – with strategic transport and digital networks;
- a more Social Europe – delivering on the European Pillar of Social Rights and supporting quality employment, education, skills, social inclusion and equal access to healthcare;
- a Europe closer to citizens, by supporting locally-led development strategies and sustainable urban development across the EU.

More concretely, concerning Smart Specialisation, the Commission proposal for the ERDF and the Cohesion Fund Regulation³⁴ (2018)

- maintains thematic concentration, with the top priorities being: support to innovation, digital economy and SMEs delivered through smart specialisation strategies;
- stresses cooperation at the EU level as essential for smart specialisation, and thus extends support for interregional cooperation to smart specialisation;
- highlights developing skills for smart specialisation as one of the specific objectives for the ERDF and the Cohesion Fund, and includes this in the core set of performance indicators.

Of special interest for future plans in the SDTGR/REKGR area is that, building on a pilot action from 2014-2020, the Commission proposes to create the Interregional Innovative Investments. Regions with matching ‘smart specialisation’ assets will be given more support to build pan-European clusters in priority sectors such as big data, circular economy, advanced manufacturing or cybersecurity.

Conclusion

Given that a considerable part of the available ESI funds are yet to be spent, that the possibilities for exchange of experiences and support have increased considerably over the years, and that Smart Specialisation will continue to be an important guiding principle in the world and also in the 2021- 2027 Programming Period, it is well worth to have a fresh look at own strategies and those of others aiming to identify additional opportunities and partners. This is especially true for Interreg projects, with their across-borders and trans-policy-areas orientation ideally positioned for addressing the challenges mentioned earlier, and implementing a true Smart Specialisation cooperation.

36. Proposal for a REGULATION OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL on the European Regional Development Fund and on the Cohesion Fund. COM/2018/372 final - 2018/0197 (COD)

Annexe 3 Tableau synthétique des 35 idées de projets réceptionnées suite à l'appel à lancé le 8 avril 2020

Première analyse de convergence avec les actions opérationnelles mentionnées dans chacun des quatre axes stratégiques et classées par échelle de coopération territoriale telles que développées dans la section 5.5.

Titre de l'idée de projet	Chef de file	Partenaires	Actions	Echelles de coopération territoriale
---------------------------	--------------	-------------	---------	--------------------------------------

1 Sensibiliser les jeunes

<p>Sur base de l'idée de projet proposé lors de l'atelier du 4 mars</p> <p>En vue de faire adhérer la jeune génération à la Grande Région, il faudrait les impliquer dans un projet de réseau d'éducation sur les questions de la transition écologique et du développement durable, en valorisant le potentiel du multilinguisme.</p>	<p>Ministères / Associations de protection de la nature / Parcs naturels</p> <p>Proposition par_: Planungsgemeinschaft Region Trier</p>	<p>Umweltministerium / Bildungsministerium</p> <p>La Haute École Robert Schuman est prête à s'impliquer</p>	<p>Action axe 4 : développer des actions mobilisant les citoyens et les jeunes sur les questions des transitions</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	---	--	--

2 À travers l'Europe : une piste cyclable industrielle et culturelle reliant Aix-la-Chapelle à Sarrebruck

<p>Développement d'une application qui cartographie une piste cyclable industrielle et culturelle entre Aix-la-Chapelle et Sarrebruck.</p>	<p>Rheinischer Verein für Denkmalpflege und Landschaftsschutz e.V., Köln</p>	<p>Landschaftsverband Rheinland, Kultur-Attachée der belgischen Botschaft, Kulturministerium Luxembourg, Tourismusagentur Grand-Est Lorraine, Kulturministerium Saarland</p>	<p>Action axe 2 : maximiser la valorisation du patrimoine naturel et des réseaux fluviaux, pédestres et cyclables dans une approche partagée transfrontalière</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	--	--	---	--

3 Plateforme technologique « Habitat durable » à Arlon

<p>Possibilités de partenariats et de mutualisation de ressources, d'équipements et d'infrastructures pour l'organisation et le développement de formation dans le secteur de la construction et de la filière bois.</p>	<p>Centre de compétence FOREM – Wallonie Bois</p>	<p>Centres de formation, organismes sectoriels de formation et entreprises</p>	<p>Action axe 2 : valoriser/stimuler l'expertise grand-régionale de la filière bois en structurant des mises en réseau porteuses de masses critiques compétitives.</p>	<p>Espace métropolitain central autour de Luxembourg</p> <p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	--	--	---

4 Mise en place d'un organe transfrontalier « biodiversité »

regroupant des responsables des services de gestion de la nature des différents versants de la Grande Région	A définir	Réseaux des Parcs naturels	Action axe 1 : assurer un réseau écologique transfrontalier permettant de garantir la biodiversité	Les trois peuvent s'y retrouver, prioritairement à l'échelle des territoires transfrontaliers de proximité
--	-----------	----------------------------	--	--

5 Economie circulaire – Déchets

Amélioration de la rentabilité de filières de gestion de déchets existantes de la GR via une massification des flux PS : l'économie circulaire étant très vaste, d'autres secteurs que les déchets peuvent faire l'objet de projets.	IDELUX environnement (Wallonie)	A définir	Action axe 2 : promouvoir les circuits courts	Espace métropolitain central autour de Luxembourg Grande Région dans son ensemble
---	---------------------------------	-----------	---	--

6 Plateforme numérique de partage des connaissances des espaces ruraux de la Grande Région

	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, Département de l'Aménagement du territoire, R.E.D (Wallonie)	Les acteurs de la GR œuvrant dans le domaine des territoires ruraux tels que : -Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme de la Wallonie -Association Internationale Ruralité Environnement Développement (R.E.D.) -Netzwerk ländliche Räume, dvs -Ministerium des Inneren und für Sport Rheinland-Pfalz – Abteilung Landesplanung -Ministerium für Inneres, Bauen und Sport Saarland – Abteilung Landes- und Stadtentwicklung, Bauaufsicht und Wohnungswesen	Action axe 2 : promouvoir les circuits courts Action axe 3 : lever le potentiel d'une coopération intercommunale de proximité afin de créer de la valeur locale et contribuer ainsi au développement économique de l'espace rural Action axe 4 : mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels	Grande Région dans son ensemble
--	--	---	---	---------------------------------

		-Grand Est – Aménagement du territoire -Sylvicole Luxembourg		
--	--	---	--	--

7 Institution d'un réseau permanent des parcs naturels de la Grande-Région

	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire/ Département de l'Aménagement du territoire / Parc naturel de la Haute-Sûre (Grand-Duché de Luxembourg)	14 parcs naturels de la Grande Région Le projet peut être élargi à tous les parcs naturels de la Grande Région (en total 25 parcs naturels).	Action axe 1 : assurer un réseau écologique transfrontalier permettant de garantir la biodiversité Action axe 2 : maximiser la valorisation du patrimoine naturel et des réseaux fluviaux, pédestres et cyclables dans une approche partagée transfrontalière	Grande Région dans son ensemble
--	---	---	--	---------------------------------

8 Stratégie multimodale Belgique – France - Luxembourg

Mise en place une stratégie transfrontalière pour favoriser la multimodalité.	IDELUX peut être coordinateur général	L'ensemble des autorités organisatrices des transports, les autorités politiques des Régions et Etat.	Action axe 3 : développer la multimodalité autour des gares, des parkings P+R et de co-voiturage, des lignes de bus.	Espace métropolitain central autour de Luxembourg
---	---------------------------------------	---	--	---

9 GREEN HEART

Développer une action ambitieuse de développement et de positionnement de la Grande région en tant que « cœur vert », destination touristique de proximité naturelle au centre de bassins de population considérables du Nord-Ouest de l'Europe. Valoriser le tourisme nature et l'éco-tourisme en particulier.	IDELUX Projets publics	Partenariats noués dans le cadre du projet Land of Memory dédié au tourisme de mémoire (Interreg 2014-2020) Prolongement des actions « AGRETA » ainsi que « Tourisme sans frontière – Tourisme de nature pour tous » sur le versant germano-luxembourgeois Fédérations touristiques et offices de tourisme (FTLB, FTPL, ORTAL, ...) et les Parcs naturels.	Action axe 2 : mettre en place une offre coordonnée afin de promouvoir la Grande Région dans son ensemble comme destination touristique intéressante / marketing touristique	Grande Région dans son ensemble
---	------------------------	--	--	---------------------------------

10 Conduire ensemble l'avenir territorial franco-luxembourgeois d'Alzette Belval ou au-delà

Approfondissement du schéma de développement réalisé pour l'agglomération transfrontalière d'Alzette Belval	GECT Alzette Belval	Membres du GECT Alzette Belval (États, Région, Départements, Intercommunalité française et Communes luxembourgeoises) et plus spécifiquement ceux compétents en matière de développement et planification. Partenaires de la mission de préfiguration IBA Alzette Belval : État français, État luxembourgeois (MEA et MinLOG), Région Grand Est, Université du Luxembourg, EPA Alzette Belval, LUCA	Action axe 4 : développer la gouvernance à l'aide de nouveaux instruments opérationnels (droit à l'expérimentation, ECBM, etc.) et associer le niveau local dans les prises de décision du niveau régional qui ont une portée transfrontalière	Echelle des territoires transfrontaliers de proximité d'Alzette Belval voire d'un territoire élargi
---	---------------------	---	--	---

11 Les citoyens dans le développement d'Alzette Belval

Développer un sentiment d'appartenance à l'espace transfrontalier pour ses habitants.	GECT Alzette Belval	Intégration dans la stratégie globale du GECT Alzette Belval et articulation avec SDTGR	Action axe 4 : développer des actions mobilisant les citoyens et les jeunes sur les questions des transitions	Echelle des territoires transfrontaliers de proximité d'Alzette Belval voire d'un territoire élargi
---	---------------------	---	---	---

12 Une meilleure articulation pour la mobilité transfrontalière locale

Concrétiser la mise en place d'un réseau efficace et améliorer durablement la mobilité sur le territoire d'Alzette Belval, ainsi que plus largement sur la bande frontalière France-Luxembourg.	GECT Alzette Belval	Membres du GECT Alzette Belval (États, Région, Départements, Intercommunalité française et Communes luxembourgeoises) Autorités organisatrices de mobilité (Ministère de la Mobilité, SMITU, SMITRAL) et organismes associés (communauté des transports) Autorité compétente en matière d'aménagement de voie cyclable et de signalétique piétonne	Action axe 3 : lancement de projets pilotes de mobilité en recourant aux infrastructures existantes	Echelle des territoires transfrontaliers de proximité avec un ancrage territorial sur Alzette Belval mais sur un territoire étendu aux assises territoriales des Autorités Organisatrices de Mobilité en France et au Luxembourg
---	---------------------	--	---	--

13 Observatoire Air-Climat-Energie de la Grande Région

<p>Créer une plateforme grand régionale transversale, pour collecter et porter à connaissance des données harmonisées, sur les questions relatives à l'air, le climat, l'énergie et la santé.</p>	<p>ATMO Grand Est</p>	<p>Belgique - Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) - Agence wallonne de l'Air et du Climat</p> <p>Luxembourg - Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable - Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire</p> <p>Allemagne - Landesamt für Umwelt Rheinland-Pfalz - Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz Saarland - Ministerium für Umwelt, Energie, Ernährung und Försten RLP - Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz Saarland - Energieagentur Rheinland-Pfalz - Deutscher Wetterdienst (DWD) Zentrum für Medizin-Meteorologische Forschung</p> <p>France - Région Grand Est - ADEME - Observatoire Régional de la Santé (ORS) du Grand Est</p>	<p>Action axe 1 : stimuler de nouvelles chaînes de valeurs en réponse aux besoins d'adaptation aux transitions environnementale, énergétique et climatique</p> <p>Actions axe 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la disponibilité des données pour assurer le monitoring du SDTGR - assurer une meilleure prise en compte des données et analyses d'institutions spécialisées de la Grande Région 	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
---	-----------------------	--	---	--

14 Mise en valeur et promotion des produits artisanaux et agroalimentaires locaux dans une logique de développement des circuits courts en Grande Région

	<p>Moselle Attractivité</p>	<p>Une démarche de valorisation des produits locaux (produits artisanaux et agroalimentaires) a été engagée en Moselle depuis quelques années sous la forme d'un agrément « Qualité MOSL » répondant à un cahier des charges précis, d'une animation du réseau des producteurs agréés, de la</p>	<p>Action axe 2 : promouvoir les circuits courts</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	-----------------------------	--	--	--

		<p>promotion des produits et d'une aide à leur commercialisation. Cette démarche implique étroitement la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle et la Chambre d'Agriculture de Moselle.</p> <p>L'objectif est de pouvoir identifier sur les différents versants de la Grande Région les partenaires qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche.</p>		
--	--	---	--	--

15 Plateforme transfrontalière d'appui aux innovations en territoires ruraux

<p>La réactivité des territoires ruraux et de leurs communautés face à la crise du Covid-19 a de nouveau démontré : la résilience des territoires ruraux, la pertinence de ces stratégies et leur puissance pour relever les défis climatiques, sanitaires, socio-économiques, numériques... d'un monde en transformation. En effet de nombreuses initiatives innovantes et coopérations (inter-territoires et entre acteurs) émergent et se développent dans les territoires ruraux, à partir de ces lieux de vie.</p>	RED (Wallonie)	<p>Partenaires déjà mobilisés : IDELUX, Parc Naturel de Gaume, Saulnois Innovation (Dieuze) & Open Edge, Université de le Grande Région, Lorraine, de Liège de Namur, de Luxembourg</p> <p>A mobiliser : acteurs en Sarre et Rhénanie-Palatinat et au Grand-Duché de Luxembourg</p>	Action axe 4 : mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels	Grande Région dans son ensemble
---	----------------	---	---	---------------------------------

16 « Bien vivre le rural » : promouvoir le potentiel des territoires ruraux, autour d'un concept global et valorisant des territoires ruraux

	RED (Wallonie)	<p>Fédération Wallonne des Gîtes de Wallonie ; Accueil Champêtre en Wallonie ; Fédération des Parcs naturels de Wallonie</p> <p>Gîtes ruraux de France et relais départementaux et Grand Est des gîtes ruraux, Parcs naturels</p> <p>Association pour la promotion du tourisme rural au Grand-Duché de Luxembourg</p>	Action axe 4 : mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels	Grande Région dans son ensemble
--	----------------	---	---	---------------------------------

		Opérateurs/partenaires des autres territoires actifs dans le tourisme durable (gites ruraux et à la ferme		
--	--	---	--	--

17 Échanger des expériences entre mandataires de la Grande Région et créer un « Erasmus » des mandataires

	RED (Wallonie)	<p>Partenaires mobilisés : ANPP et réseau des pays et pôles d'équilibre territoriaux et ruraux Grand Est (Territoires de projet) Association des Maires ruraux de France & association des maires de France (et leurs organisations en Région Grand Est)</p> <p>Partenaires à mobiliser : Conférence Luxembourgeoise des Elus / Union des Villes et des Communes / IDELUX Deutscher Städte und Gemeindebund, Landkreistag Rheinland-Pfalz, Städte- und Gemeindebund Rheinland-Pfalz, Städtetag Rheinland-Pfalz, Journée des Elus Luxembourgeois Confédération des Petites Villes et Municipalités de L'union européenne (CCRE) Mission opérationnelle des Territoires (MOT)</p>	Action axe 4 : mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels	Grande Région dans son ensemble
--	----------------	---	---	---------------------------------

18 Redynamisation des quartiers de gares en Grande Région et mise en place d'une politique de type Transit Oriented Development (Station GR & TOD)

Titre provisoire

	<p>Proposition par Jean-Marc Lambotte-ULg</p> <p>Soit le chef de fil de la CCDT, soit un des centres de recherches qui combine les compétences en aménagement du territoire et en transport (LISER, CEREMA, Lepur...), soit le chef de fil du Groupe de Travail Transport de la Grande Région, etc.</p>	<p>Le CCDT et les différents représentants des administrations en charge de développement territorial (DATER, SPW TLPE, DG...)</p> <p>Les membres du Groupe de Travail Transport de la Grande Région</p> <p>Les agences d'urbanisme des agglomérations de Lorraine (AGAPE, AGURAM, ADUAN)</p> <p>L'UniGR-CBS</p> <p>Lepur-ULiège</p> <p>LISER</p> <p>CEREMA</p> <p>RaumKom</p> <p>CFL, SNCB, SNCF, DBahn, etc</p>	<p>Actions axe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la multimodalité autour des gares, des parkings P+R et de co-voiturage, des lignes de bus - lancement de projets pilotes de mobilité en recourant aux infrastructures existantes 	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	---	---	--

19 Création d'une académie de soins inter-régionale et transfrontalière

	<p>Projet initial</p>	<p>Haute École Robert Schuman prête à s'impliquer</p>	<p>Action axe 2 : lever les freins existants à la reconnaissance de qualifications professionnelles notamment dans le secteur non-universitaire, et faciliter les conditions d'exercice des différents professions et métiers</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	-----------------------	---	---	--

20 Création d'un Label "Produit en Grande Région

	<p>Projet initial</p>	<p>Haute École Robert Schuman prête à s'impliquer</p>	<p>Action axe 2 : promouvoir les circuits courts</p> <p>Action axe 3 : lever le potentiel d'une coopération intercommunale de proximité afin de créer de la</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	-----------------------	---	---	--

			valeur locale et contribuer ainsi au développement économique de l'espace rural	
--	--	--	---	--

21 Mise en place d'un plan de valorisation du commerce électronique valorisant la Grande Région

	Projet proposé le 4 mars	Haute École Robert Schuman prête à s'impliquer	Action axe 2 : développer une capacité décisionnelle opérationnelle qui veille à la création d'un environnement économique propice à renforcer les relations entre les entrepreneurs, les chercheurs et les investisseurs	Grande Région dans son ensemble
--	--------------------------	--	---	---------------------------------

22 Liste d'idées de projets autour de la Moselle proposés par Faszination Mosel (voir note détaillée autour de projets sur la culture et les arts)

	Faszination Mosel		<p>Actions axe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une offre coordonnée afin de promouvoir la Grande Région dans son ensemble comme destination touristique intéressante / marketing touristique - maximiser la valorisation des potentiels touristiques et culturels pour établir un <i>branding</i> territorial partagé (équipements, capitales de la culture, etc.), en mettant en commun les initiatives de promotion touristique et culturelle 	Echelle des territoires transfrontaliers de proximité
--	-------------------	--	--	---

23 Laboratoire de recherche d'Intelligence Territoriale (LATI) / Forschungslabor für territoriale Intelligenz (LATI)

<p>En parallèle avec le processus de mise en œuvre du SDTGR, création d'une base commune de connaissances et d'échanges pour le développement territorial et la mise en réseau ciblée des différents groupes d'acteurs du développement territorial dans la Grande Région.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans l'axe de l'UniGR suivant : UniGR, université "entrepreneuriale" au service du développement socio-économique de la Grande Région.</p> <p>L'UniGR s'inscrit ici dans une logique territoriale en lien avec les spécialisations intelligentes émergeant du territoire transfrontalier. Acteur essentiel du développement régional, elle apportera son expertise et sa force de proposition auprès des acteurs politiques et industriels. De cette manière, elle visera à coopérer avec des partenaires socio-économiques mais aussi avec d'autres partenaires européens et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.</p>	<p>UniGR-Center for Border Studies (UniGR-CBS) / Universität der Großregion – UniGR a.s.b.l.)</p>	<p>Chercheur.e.s de l'UniGR-CBS</p> <p>Autres partenaires potentiels : LISER LOTERR IBA/OIE Acteurs de la pratique du développement territorial dans la Grande Région Associations professionnelles (chambres des architectes, etc.) et autres</p>	<p>Actions axe 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la disponibilité des données pour assurer le monitoring du SDTGR - mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels 	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
---	---	--	---	--

24 Innovation et valorisation pour conserver et attirer les entrepreneurs / Innovation und Aufwertung, um Unternehmer zu halten und anzuziehen

<p>L'objectif du projet s'articule autour d'une volonté de renforcer la coopération transfrontalière dans le domaine de la propriété intellectuelle en vue d'un positionnement international plus compétitif. Disposer d'un cadre partagé sur la propriété intellectuelle, sa promotion et sa protection stimulera la croissance économique, créera de nouveaux</p>	<p>Université de la Grande Région (UniGR a.s.b.l.)</p>	<p>Universités et établissements d'enseignement supérieur de la Grande Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Université du Luxembourg - Université de Liège - Université de la Sarre - Université de Trêves - Technische Universität Kaiserslautern 	<p>Action axe 1: valoriser le potentiel d'internationalisation des universités comme acteurs centraux de promotion des échanges et de la recherche de pointe et de l'innovation</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
---	--	--	---	--

<p>emplois et de nouvelles branches d'activité, améliorera la qualité de la vie.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans le même axe de l'UniGR que le projet LATI.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Université de Lorraine - htw saar - <p>Agences d'innovation et de transfert de technologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Luxinnovation (Luxembourg) - SPI : agence de développement pour la province de Liège - Saaris (Saarland) - Grand E-nov (Lorraine) - (Rheinland-Pfalz) - à compléter... 		
---	--	---	--	--

25 EurIdentity Certificate

<p>Vise à fournir aux étudiant.e.s de la Grande Région des compétences fondamentales sur l'Europe et les valeurs européennes. En créant un programme d'enseignement commun sur le thème de l'Europe et des valeurs européennes, les partenaires impliqués travaillent sur un concept pédagogique et de contenu commun pour sensibiliser les étudiant.e.s de toutes les disciplines à l'Europe.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans l'axe de l'UniGR suivant : UniGR, université pilote de l'éducation aux valeurs européennes.</p> <p>L'UniGR assure le développement de dispositifs de mobilités, des formations multilingues en adéquation avec le marché de l'emploi transfrontalier et la formation aux valeurs transfrontalières et européennes.</p>	<p>Université de la Grande Région, UniGR a.s.b.l.</p>	<p>Technische Universität Kaiserslautern, Université du Luxembourg, Université de Lorraine, Université de Liège, Université de la Sarre, Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes (htw saar), Université de Trèves</p>	<p>Action axe 1: valoriser le potentiel d'internationalisation des universités comme acteurs centraux de promotion des échanges et de la recherche de pointe et de l'innovation</p> <p>Action axe 2: coordonner et accompagner les stratégies promouvant le multilinguisme et la mobilité transfrontalière</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	--	--	--

26 Reconnaissance mutuelle automatique générique de niveau des diplômes de l'enseignement supérieur Automatische gegenseitige Anerkennung von an Partneruniversitäten erworbenen Hochschulqualifikationen

<p>Initier un processus de concertation technique et politique entre les autorités compétentes de la Grande Région et, le cas échéant, de leurs autorités de tutelle, pour que les États concernés s'engagent à adapter leur législation et/ou réglementations dans la mesure où celles-ci pourraient faire obstacle à la reconnaissance automatique des niveaux de diplômes entre la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Allemagne.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans le même axe de l'UniGR que le projet EurIdentity Certificate.</p>	<p>Université de la Grande Région, UniGR a.s.b.l.</p>	<p>Les six universités partenaires de l'UniGR a.s.b.l. Autres établissements d'enseignement supérieur de la Grande Région Conférence interministérielle de l'enseignement supérieur et Groupe de Travail Enseignement Supérieur et Recherche du Sommet de la Grande Région</p>	<p>Action axe 2 : lever les freins existants à la reconnaissance de qualifications professionnelles notamment dans le secteur non-universitaire, et faciliter les conditions d'exercice des différents professions et métiers</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	--	---	--

27 Ecole européenne de l'UniGR : Matériaux et métaux dans une économie circulaire – CIRKLA

<p>en reconsidérant le cycle de vie complet des matériaux et des métaux de leur extraction à leur réutilisation pour en faire de nouveaux produits</p> <p>European School der UniGR: Materials and Metals in a Circular Economy</p> <p>Ce projet s'inscrit dans l'axe de l'UniGR suivant : UniGR, haut lieu de recherche et d'innovation face aux défis de la Grande Région.</p> <p>L'UniGR créera des « European Schools » dans des domaines scientifiques d'excellence qui</p>	<p>UniGR a.s.b.l.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les six universités partenaires de l'UniGR a.s.b.l. – Autres établissements d'enseignement supérieur de la Grande Région – Partenaires industriels de la Grande Région (ArcelorMittal, etc) – Partenaires européens (Fondation Ellen Mc Arthur, EIT Raw Materials, et 	<p>Action axe 1 : valoriser le potentiel d'internationalisation des universités comme acteurs centraux de promotion des échanges et de la recherche de pointe et de l'innovation</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	-----------------------	--	--	--

<p>conjugueront les forces des universités partenaires. Les « European Schools » proposeront une offre de formation pluridisciplinaire de haute qualité articulée avec des projets de recherche communs au meilleur niveau international et en symbiose avec l'écosystème d'innovation de l'espace transfrontalier.</p> <p>Après la création de l'UniGR-Center for Border Studies dans les études sur les frontières, l'UniGR implantera une European School CIRKLA dans le domaine des matériaux et des métaux dans une économie circulaire.</p>				
---	--	--	--	--

28 Atelier sur l'aménagement du territoire

<p>Mettre en place de véritables outils de pilotage de la planification régionale mobilisables par les acteurs institutionnels de la Grande Région afin d'aborder de manière collective les transitions.</p> <p>Approfondir en étapes comment une planification spatiale transfrontalière contraignante commune pourrait être conçue pour la Grande Région (catalogue de critères d'aménagement du territoire, méthodologie uniforme basée sur des critères définis, obligation, formalisation de mise en œuvre).</p>	<p>Oberste Landesplanungsbehörde Rheinland-Pfalz</p>	<p>Acteurs de l'aménagement du territoire et de la planification spatiale, autorités à impliquer à titre technique, détenteurs d'intérêts publics, chambres et associations, société civile, etc. => fournisseurs de plans pertinents</p>	<p>Actions axe 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer une meilleure prise en compte des données et analyses d'institutions spécialisées de la Grande Région - mettre en place des outils de pilotage de planification régionale afin d'aborder les transitions de manière collective entre acteurs institutionnels 	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
---	--	--	--	--

29 Approvisionnement en eau

<p>Etablir une coopération sur l'ensemble de la Grande Région qui, sur base du réseau existant en Rhénanie-Palatinat puisse se focaliser sur la qualité de l'eau, son approvisionnement, le recyclage des eaux usées, leur régénération, afin d'anticiper les effets du changement climatique, des sécheresses annoncées.</p>	<p>SGD Nord</p>	<p>Ministerium für Umwelt</p>	<p>Action axe 1 : protéger les ressources en eau visant la recherche d'une adéquation entre les usages de l'eau et la qualité de la ressource disponible</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
---	-----------------	-------------------------------	--	--

30 Cluster construction en bois pour la Grande Région

<p>Le bois, en tant que ressource renouvelable, contribue de façon importante à la durabilité et l'atteinte du « Green Deal » de la Commission européenne ; notamment la construction en bois y joue un rôle clef. Tous les secteurs économiques sont appelés à contribuer au Green Deal, l'amélioration de l'efficacité énergétique de bâtiments y ayant citée.</p> <p>Deux thèmes directeurs ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction en CO2 – construction respectant le climat - Emploi modulaire de bois pour des bâtiments résidentiels et non-résidentiels 	<p>A déterminer / sous discussion – indicativement, le Land du Rhénanie Palatinat</p>	<p>Ont indiqué leur intérêt : Pôle Fibres-Energivie (Grand Est), WFG Ostbelgien VoG (Eupen / St. Vith), Holzbau-Cluster Rheinland-Pfalz, Luxinnovation (Wood Cluster), Neobuild (Luxembourg), Cap Construction et Eco-Construction (Wallonie).</p> <p>D'autres partenaires potentiels sont l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois à Epinal, l'Université de Liège - Campus Environnement Arlon, Holzkompetenzzentrum Rheinland, l'Université des Sciences Appliquées de Trèves avec son domaine de recherche sur le bois, l'Université Technique de Kaiserslautern avec ses compétences en digitalisation de la production.</p>	<p>Action axe 1 : stimuler de nouvelles chaînes de valeurs en réponse aux besoins d'adaptation aux transitions environnementale, énergétique et climatique</p> <p>Action axe 2 : valoriser/stimuler l'expertise grand-régionale de la filière bois en structurant des mises en réseau porteuses de masses critiques compétitives</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	--	--	--

31 Accompagner les pôles frontaliers de l'aire métropolitaine polycentrique transfrontalière luxembourgeoise dans la transition écologique

<p>Construire et proposer une méthode visant à renforcer les synergies transfrontalières potentielles et à identifier des actions communes de transition pour faire face aux défis climatiques, de la reconversion industrielle, de la métropolisation des espaces périphériques, de la décarbonisation de la métropole polycentrique transfrontalière luxembourgeoise, de la cohésion territoriale.</p>	<p>A préciser</p>	<p>Centres de recherche, universités, acteurs de la société civile œuvrant dans la transition écologique, habitants des territoires concernés, collectivités territoriales, structures de coopération territoriales (transfrontalière, supracommunale, suprarégionale) ainsi que les opérateurs économiques publics et privés</p>	<p>Action axe 1 : stimuler de nouvelles chaînes de valeurs en réponse aux besoins d'adaptation aux transitions environnementale, énergétique et climatique</p> <p>Action axe 3 : lever le potentiel d'une coopération intercommunale de proximité afin de créer de la valeur locale et</p>	<p>Echelle des territoires transfrontaliers de proximité</p> <p>Espace métropolitain central autour de Luxembourg</p>
--	-------------------	---	--	---

			contribuer ainsi au développement économique de l'espace rural	
--	--	--	--	--

32 Vers un territoire de santé transfrontalier en Grande Région

Création d'un territoire de santé transfrontalier et le développement de coopérations en matière d'aide médicale urgente. Le projet se base sur les instruments et initiatives locales existantes, le renforcement et la structuration des coopérations et la création d'un organe de coordination. Il vise à améliorer l'accès des frontaliers aux services de santé de proximité afin de permettre à chacun d'accéder au service le plus proche et le plus adapté à ses besoins. L'objectif est ainsi d'assurer une offre médicale transfrontalière complète qui repose sur la mutualisation des services et des compétences.	A préciser. Projet présenté par l' Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ).	A préciser	Action axe 2 : améliorer l'accès transfrontalier aux services de proximité, en renforçant les interactions dans le domaine des services d'intérêt général	Echelle des territoires transfrontaliers de proximité
---	--	------------	---	---

33 Un territoire transfrontalier « ami des séniors »

Le projet vise à identifier, coordonner et mutualiser l'offre de services destinés aux séniors qui existent de part et d'autre de la frontière. Il s'agit d'instaurer les coopérations et conventions nécessaire pour faciliter l'accès des séniors à l'ensemble des services et infrastructures existants au sein de la Grande Région.	A préciser. Projet présenté par l' Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ).	A préciser	Action axe 2 : améliorer l'accès transfrontalier aux services de proximité, en renforçant les interactions dans le domaine des services d'intérêt général	Grande Région dans son ensemble
---	--	------------	---	---------------------------------

34 AfterSprawl : Monitoring du potentiel d'urbanisation en Grande Région dans une perspective de limitation de l'étalement urbain

- Réalisation d'un inventaire objectif et étendu au niveau de la Grande Région des terrains bâtis ou non bâtis disponibles pour de nouvelles urbanisations ou réaffectations. Cet inventaire doit permettre la création d'un outil virtuel	Soit le chef de file de la CCDT qui coordonne également le SDTGR, Soit un consortium rassemblant les centres de recherches qui maitrisent la compétence en aménagement du	- Le CCDT et les différents représentants des administrations en charge de développement territorial (DATER, SPW TLPE, DG...);	Action à développer dans l'axe 3 en synergie avec les axes 1 et 2	Grande Région dans son ensemble
--	---	--	---	---------------------------------

<p>accessible et aisément consultable par les différents acteurs du développement territorial dans les différents versants et aux différentes échelles du territoire de la Grande Région.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur base des ressources foncières identifiées, la mise en place de scénarios qualitatifs et quantitatifs de développement territorial visant la limitation de l'étalement urbain. - Organisation de rencontres annuelles des différents acteurs impliqués et intéressés autour de la thématique dont les développeurs et acteurs de l'immobilier actifs en Grande Région. 	<p>territoire (LISER, CEREMA, Lepur...) dans chacun des versants de la Grande Région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions publiques actives dans l'aménagement du territoire au niveau opérationnel (intercommunales, agences d'urbanisme...); - Un consortium regroupant les centres de recherche spécialisés dans l'aménagement du territoire dans la Grande Région (LISER, CEREMA, Lepur, RaumKom...); - Un consortium de développeurs et acteurs de l'immobilier actifs en Grande Région invité lors de rencontres annuelles autour de la thématique; - Les représentants des autorités locales et supra-locales dans la Grande Région (collectivités). 		
--	---	---	--	--

35 S3 Network GR

<p>Ce projet a un double objet :</p> <p>Le volet Analyse scientifique consiste en la mise en place d'un tableau de bord interrégional des spécialisations économiques sectorielles infra et supra régionales afin d'identifier et d'analyser les spécialisations économiques communes à minimum trois des cinq versants de la Grande Région. Celles-ci constituent le potentiel pour une stratégie de spécialisation intelligente pour la Grande Région.</p> <p>Le volet mise en réseau des acteurs implique la production d'un site internet qui offre une « cartographie » des multiples acteurs qui participent au dynamiques de spécialisation intelligente au sein des 5 versants de la Grande Région et des collaborations transfrontalières déjà en cours ou passées dans ce domaine dans</p>	<p>Pour le volet networking : le Groupe de travail Promotion internationale des entreprises du sommet de la Grande Région.</p> <p>Pour le volet recherche : Lepur – Université de Liège</p>	<p>Les 2 groupes de travail du Sommet de la Grande Région suivants : GT Promotion internationale des entreprises et GT Enseignement supérieur et recherche</p> <p>Des représentants des six universités partenaires de l'Université de la Grande Région et de l'UniGR asbl</p> <p>Les autres acteurs ayant participé à la rencontre du 1er avril 2019 à Metz dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du SDTGR et visant à identifier des secteurs qui possèdent un potentiel de développement en transfrontalier</p>	<p>Action axe 1 : accélérer une coopération renforcée sur une série de filières de stratégies intelligentes entre les territoires composant la Grande Région</p>	<p>Grande Région dans son ensemble</p>
--	---	---	--	--

les divers secteurs concernés ainsi que l'organisation de rencontres entre les divers acteurs qui participent aux stratégies de spécialisation intelligente.		en valorisant les stratégies intelligentes L'OIE/IBA Liser...		
--	--	---	--	--

GLOSSAIRE

La **prospective** est une démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective et destinée à éclairer les questions du présent et de l'avenir, d'une part en les considérant dans leur cadre holistique, systémique et complexe et, d'autre part, en les inscrivant, au-delà de l'historicité, dans la temporalité.

Le **diagnostic prospectif** est l'examen approfondi et dynamique, prenant en compte les temporalités du sujet étudié et du système dans lequel il s'inscrit : environnement, évolution, finalités, structure, activités.

Un **enjeu de long terme** est une problématique qui porte un potentiel de changement (occasion ou risque) et qu'il va falloir anticiper, c'est-à-dire agir avant que cela ne survienne ou pour que cela survienne.

Une **vision prospective** est une image partagée et décrite en termes précis du futur souhaité à long terme pour la Grande Région. Elle est constituée de finalités et d'objectifs qui peuvent indiquer la direction à long terme et doivent guider la stratégie collective des décideurs politiques, des parties prenantes et des citoyens.

Les **finalités** sont les composantes de la vision prospective, les finalités sont des buts généraux souhaitables, perçus comme possibles à réaliser à long terme que l'on s'efforcera de traduire en axes stratégiques³⁵.

L'**objectif** est un but précis inscrit dans la stratégie, identifié qualitativement ou quantitativement, et auquel est assorti un temps de réalisation.

La **stratégie** consiste en la définition, la coordination, la mise en œuvre et l'ajustement des objectifs opérationnels, des cheminements ainsi que de l'ensemble des actions et des moyens adéquats, destinés à atteindre les finalités d'une organisation ou d'un territoire.

Les **axes stratégiques** sont les directions générales de la stratégie, composées d'un ensemble d'actions coordonnées, qui permettent d'atteindre et de réaliser la vision ainsi que de répondre aux enjeux de long terme identifiés collectivement. Chaque axe est donc habité par des actions qui lui donnent force et consistance.

Une **action opérationnelle** est une opération qui incarne l'idée d'un ou de plusieurs acteurs et, qui pour sa mise en œuvre, nécessite des moyens, un mouvement de la volonté et du temps.

Un **projet** est une idée que l'on conçoit et met en avant, dont on souhaite l'exécution, et le plan que l'on construit pour la réaliser.

Les **échelles de coopération territoriale** en Grande Région sont de trois natures la Grande Région dans son ensemble, l'espace métropolitain central de la Grande Région autour du Luxembourg et les territoires transfrontaliers de proximité.

³⁵ Philippe DESTATTE et Philippe DURANCE dir., *Les mots-clés de la prospective territoriale*, p. 27 et 53, Paris, DATAR/DIACT - La Documentation française, 2009.